

2996

LE JOUR

le mardi 15 juin 1976

où nous serons maîtres chez nous

Possibilité d'averses maximum 30 • 3e année • No. 89 • 28 pages • 25 cent

DÉMÉNAGEMENT

TRANSPORT ENRG.

Permis RT 22990-V

RÉDUISEZ

VOS FRAIS DE

DÉMÉNAGEMENT

1 camion

1 homme \$15 l'heure

2 hommes \$22 l'heure

3 hommes \$30 l'heure

Montréal 521-8873

Affaire

Sky

Shops:

Le sénateur G... ère ira à son procès pour **CORRUPTION**

28-04-77 00107 1-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

page 3



(photo: Claire Beaugrand - Champagne)

Les infirmières "occupent"

Les bureaux de la vénérable Association des hôpitaux de la province de Québec, à Montréal, ont été occupés, hier, par des infirmières de l'hôpital Saint-Joseph de La Tuque, victimes d'un lock-out depuis près de trois mois.

Nos informations page 3

Ecussons officiels des Jeux Olympiques de 1976



1 \$1.19



2 \$1.39



3 \$1.79

Les Ecussons Universels Inc. Universal Crests Inc.

242 St-Jean, Longueuil, Qué. (514) 527-3606 ou 670-5510

Distributeur officiel pour la Province de Québec, la France, l'Italie et la Belgique

Attention très particulière aux promotions spéciales, associations, maisons d'enseignement, compagnies, etc.

Agents distributeurs demandés

Occupation d'Uniroyal-Anjou

La compagnie tente d'obtenir une injonction

par Robert Lévesque

Après avoir fait savoir que l'usine d'Anjou ne rou-

vrira jamais plus ses portes, un porte-parole de la compagnie Uniroyal a déclaré, hier,

que des avocats entreprenaient les démarches nécessaires pour obtenir une injonction visant à expulser les dix occupants qui ont pénétré l'usine vendredi soir.

de rouvrir l'usine de la quatrième avenue à Ville d'Anjou.

C'est au lendemain d'une entente au niveau local, entre la direction et le syndicat, entente par laquelle on s'appretait à signer une convention collective échue depuis près de quatre ans, que la direction américaine de cette multinationale du pneu a annoncé la fermeture de sa filiale de Ville d'Anjou.

Tel est pour l'instant le bilan de cette occupation pacifique où dix des soixante travailleurs en grève depuis septembre 74 ont organisé ce coup de force pour forcer le gouvernement ou la compagnie à régler ce long conflit de travail en réengageant tous les employés et en signant une convention collective prête depuis novembre 75.

Hier, la direction d'Uniroyal-Anjou a fait interrompre les services téléphoniques qui permettaient aux occupants de communiquer avec l'extérieur. Ceux-ci continuent cependant dans la bonne humeur ce siège entrepris depuis plus de soixante-dix heures.

Leur seul espoir demeure la séance de négociation qui doit avoir lieu mercredi matin entre leurs représentants syndicaux et la partie patronale. Cette séance sera la première depuis un an, mais l'issue semble tracée d'avance depuis qu'un porte-parole de la compagnie a fait savoir, hier, qu'il n'était aucunement question

Dans une entrevue téléphonique à partir de Kitchener, en Ontario, hier, M. Ross Dixon, un des directeurs d'Uniroyal, a déclaré que les deux parties n'en étaient jamais arrivées à une possibilité d'entente, la compagnie jugeant toujours trop fortes les demandes syndicales.

Il semble évident que Uniroyal n'entend pas rouvrir des négociations. Pour eux, l'affaire est close depuis le 4 novembre 75 alors que la haute direction annonçait la fermeture de l'usine.

La direction locale a refusé de faire appel à la police pour vider l'usine de ses dix occupants, mais des procédures légales vont s'engager pour arriver aux mêmes fins.

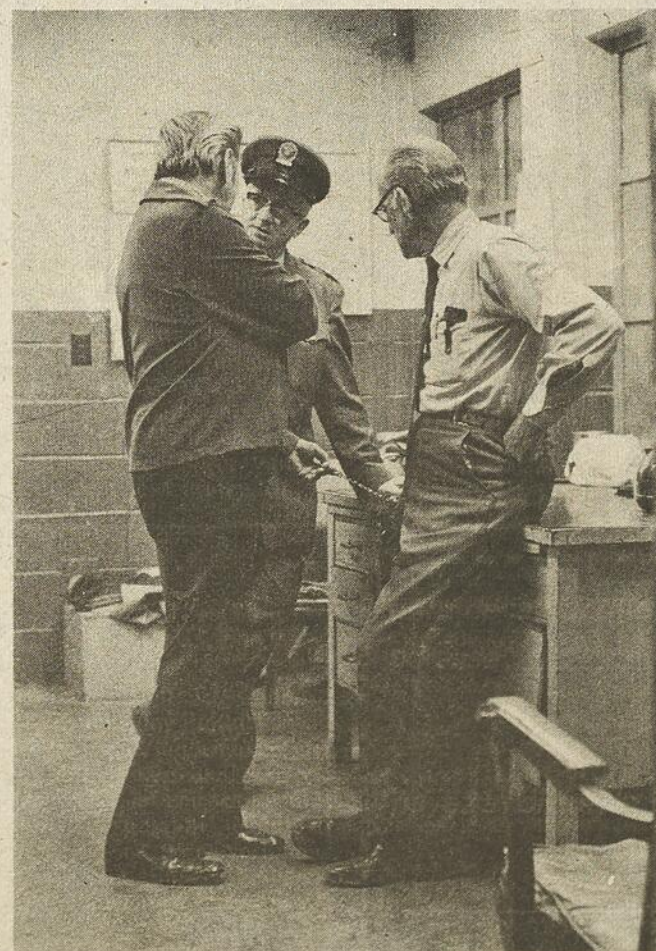


photo Jean-Claude Champagne

Même si la compagnie a décidé de fermer les portes de l'usine en novembre 1975, 10 employés occupent l'usine pour tenter de régler le conflit.

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Un qui commence à comprendre quelque chose, c'est apparemment monsieur le maire. Invité l'autre jour par les deux zigotos du gouvernement à se faire aller les mâchoires lors de la remise des installations olympiques au COJO, monsieur le maire a refusé tout net. Un peu plus, il aurait mangé des pinottes et craché par terre pendant le saint office. Heureusement que les deux autres, Bourassa et Goldbloom, sont d'incroyables comiques toujours à la recherche d'une scène pour freak shows, car la cérémonie se serait déroulée dans le plus parfait silence. Mais on peut compter sur Robert pour ne rater aucune occasion de dire des insignifiances et sur son acolyte Goldbloom pour avoir l'air de dire quelque chose sur le ton de la sagesse de Salomon. Ce qui leur manque à ces deux-là, c'est un petit orchestre qui les précéderait partout, qui donnerait la note et entonnerait la rengaine avant qu'ils ne débitent leur numéro. Heureusement qu'il n'y a pas que ces gens-là dans la vie et que les fraises poussent bien. Le temps chaud humide et venteux d'aujourd'hui ne leur fera pas de tort et une petite averse en fin de journée sera la bienvenue.

Température

On n'en démod pas, on colle à 30

Aperçu pour demain

Nébulosité croissante et "considérable" comme dirait Robert.

au jour le jour

A MONTREAL

● Tour guidé du quartier chinois de Montréal, organisé par Sauvons Montréal; départ à 14h de l'église Gesù, rue Bleury.

● Souper-causerie organisé par le Parti Québécois/Laprairie, à 18h30, au restaurant Le Bocage, boul. Taschereau. Conférencier: M. Guy Chevrette.

● Conférence de M. Rodrigue Biron, chef de l'Union Nationale, devant le Club Optimiste-Maisonnette, à 19h, au restaurant Le Sambo, 5336 est, rue Sherbrooke.

● Conférence de M. Raymond Pelletier sur "Les comportements de la lune", présentée par la Société d'as-

tronomie de Montréal, à la salle Léon-Provencher du Jardin Botanique, 254-1224.

AILLEURS AU QUEBEC
Baie James: Tournée de M. René Lévesque, président du Parti québécois.

Montebello: Assemblée annuelle de l'Association des mines et métaux du Québec, à 9h, au Château Montebello. Conférencier: M. Jean Cournoyer, ministre des Richesses naturelles.

Saint-Jean-Port-Joli: Clinique de sang de la Croix-Rouge, de 15h à 17h30 et de 19h30 à 21h30, au collège Fleury, rue Verreault.

Sainte-Thérèse: Visite publique de l'usine General Motors, de 13h à 15h et de 19h à 21h.

sommaire

L'économie.....	6
Les consommateurs.....	8
Le monde.....	10
Les carrières.....	13
L'éditorial.....	16
Vous avez la parole.....	17
Ce que Laurent Laplante en pense.....	19
Bandes dessinées.....	20
Mots croisés.....	20
Les petites annonces.....	21
Les horaires.....	22
Vie et culture.....	23
Le sport.....	24

éditorial

Laurent Laplante affirme ne pas se rallier au prix d'excellence décerné par le ministre Bienvenue au secteur privé de l'éducation. Cette excellence artificielle, argue-t-il, cache surtout un parasitisme détestable, qui empêche le secteur public de se développer comme il se devrait dans un vrai gouvernement social-démocrate...

page 16

Hydro: encore des pannes!

Plusieurs pannes d'électricité étaient encore signalées, hier soir, malgré le retour au travail des employés de l'Hydro-Québec qui ont refusé, en fin de semaine, de faire du sur-temps.

Il faut dire que de nouvelles grèves tournantes ont frappé, dans la journée, les régions suivantes: Richelieu, Saguenay, Abitibi, Matapédia et Manicouagan.

La plupart des pannes étaient réparées dans la région de Québec — où des abonnés mécontents ont manifesté dimanche en bloquant certaines routes — mais on en signalait de nombreuses dans les régions de Montréal et des Laurentides.

Le syndicat (FTQ) des 9,500 employés de l'Hydro a décidé d'augmenter la pression par suite de la lenteur des négociations.

Sacré-Coeur ferme son urgence à Montréal

La direction de l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville a annoncé, hier, la fermeture de l'urgence pour une période indéfinie, en raison, a-t-elle précisé, du conflit de travail avec ses employés. Ces derniers, pour protester contre ce geste qu'ils jugent

"tout à fait inexplicable" ont riposté en occupant la cafétéria de l'hôpital pendant quelques heures. Environ 900 des 1,400 syndiqués de Sacré-Coeur ont participé à cette occupation, afin de réclamer la réouverture de l'urgence.

Elections scolaires: résultats partiels

Côté réélu aux Mille-Iles

(LE JOUR) — Malgré ce qui a semblé être une manœuvre électorale libérale de dernière heure jeudi dernier, le président de la commission scolaire régionale des Mille-Iles, Gerald Côté, a été réélu hier soir dans son quartier. On se souviendra que le député Bernard Lachance a soulevé en Chambre des questions, qualifiées ensuite de "coup monté", au sujet de supposées dépenses effectuées par le président de cette commission scolaire avant-gardiste.

Le président Côté est en effet un ex-candidat péquiste aux élections provinciales. Mais l'attaque libérale semble bien ne pas avoir eu d'effets sur les électeurs scolaires, puisqu'ils ont aussi élu, dans trois autres quartiers hier soir, des membres de l'"équipe Côté", soit Mme Micheline Lapiana et MM. Guy Pothier et Denis Duchesne, deux nouveaux élus. M. William B. Leccese avait déjà été réélu par acclamation. Au moment de mettre sous presse, il restait un autre résultat à venir.

Côte-Nord

Les bureaux de scrutin n'ayant fermé qu'à 19 heures hier, les résultats n'étaient que très parcellaires à travers le Québec au moment de mettre sous presse. Sur la Côte-Nord, la participation de la population a été remarquable (comparée aux années précédentes pour le Québec), soit autour de 40%. Trois nouveaux commissaires y ont été élus et deux autres réélus, et ce, dans trois commissions scolaires. Parmi les trois nouveaux commissaires, on note la présence de deux femmes dont une venant d'un comité de parents.

Montmagny a réélu un commissaire et en a choisi un nouveau, pour les deux postes qui venaient en élection, avec 41% de participation.

Dans la région de Montréal, soit dans les commissions scolaires LeGardeur, Terrebonne, Les Ecoles Mont-Fort et Varennes, on compte trois nouveaux commissaires, cinq réélus et neuf élus par acclamation. Deux femmes ont été élues hier soir: à LeGardeur et Varennes.

Québec, à son tour, poursuit le sénateur Giguère pour corruption

par Robert Lévesque

Mettant fin aux travaux de sa pré-enquête sur une dénonciation portée le 21 avril contre le sénateur libéral Louis de Gonzague Giguère, dénonciation soumise par la GRC dans le cadre de l'affaire Sky Shops, le juge Maurice Rousseau a fait émettre une sommation, hier, pour contraindre le sénateur à comparaître le 9 juillet devant les sessions de la paix.

Le juge Rousseau, dont le travail était d'analyser la preuve concernant une fraude de \$95,000 commise au profit du sénateur libéral lors du renouvellement de bail de cette société franc de port sise à l'aéroport de Dorval, a dit considérer la preuve suffisante pour la tenue d'une enquête préliminaire où le sénateur devra répondre d'une accusation de corruption.

La décision du juge Rousseau, contenue dans un document de vingt pages,

occasionne pour l'ex-collecteur de fonds du Parti libéral fédéral, maintenant sénateur, une troisième enquête préliminaire en moins d'un mois.

En effet, aujourd'hui au Palais de Justice de Montréal, le sénateur Giguère doit subir une enquête préliminaire pour un détournement de fonds électoraux survenu en avril 70. Cette affaire fut découverte par les enquêteurs de la GRC durant leurs recherches sur l'affaire Sky Shops. Quelques jours plus tard, le sénateur affrontera une deuxième enquête préliminaire, cette fois en Ontario, alors qu'il est accusé de fraude dans cette même affaire Sky Shops.

La GRC a en effet porté des accusations en Ontario contre le sénateur libéral, de même que le président de la Ligue nationale de hockey, Clarence Campbell, l'homme d'affaires Louis Lapointe et MM. James Lavery et J.J. Brown. Ils sont tous accusés de fraude et corruption en rapport avec le renouvellement du bail de cette compagnie. Au Québec, on a préféré tenir une pré-enquête.

Le mandat du juge Rousseau était limité à la seule dénonciation qui lui avait été soumise, c'est-à-dire que, "entre le premier juillet 71 et le 30 novembre 72, Louis de Gonzague Giguère, alors qu'il était membre du Sénat du Canada, a illégalement accepté un bé-



Le sénateur Giguère a été sommé de comparaître devant les sessions de la paix le 9 juillet prochain.

néfice, à savoir \$95,000, par le transfert à son nom de 5,000 actions ordinaires de Sky Shops Export, en considération d'une collaboration et d'un exercice d'influence concernant la prolongation du bail de Sky Shops avec le ministère des Transports".

C'est pourquoi la décision du juge Rousseau,

rendue hier, ne concerne qu'un des acteurs de cette affaire qui a ébranlé le gouvernement, soit le sénateur. Toutefois, le juge Rousseau écrit dans son document qu'il s'agit du genre de cause qui présuppose une certaine entente entre au moins deux personnes pour prendre forme. C'est au stade de l'enquête préliminaire que

d'autres accusations pourraient être portées, comme cela s'est fait en une seule étape en Ontario.

Dans la preuve entendue à huis clos par le juge Rousseau, il semble se dégager des différents témoignages une histoire Sky Shops que le magistrat a résumé en 25 faits. Dans l'article ci-contre, on en trouvera le résumé.

L'évolution de l'affaire Sky Shops

(R.L.) — L'affaire Sky Shops a pris son départ dans la situation tendue qui existait en 71 entre un groupe d'actionnaires de Sky Shops ayant pour porte-parole l'homme d'affaires Louis Lapointe d'une part et Andry Anton qui détenait le tiers des actions communes d'autre part, au moment où la politique du ministère des Transports était de ne plus renouveler les baux pour les locaux qu'il louait dans les aéroports.

Le bail de Sky Shops venait à expiration le 31 janvier 74. Louis Lapointe avait fait des démarches infructueuses pour prolonger ce bail. Lionel Chevrier et Marc Lalonde n'avaient pas eu plus de succès dans leurs interventions au ministère des Transports.

Mlle Carmel Carrière, secrétaire du ministre Marchand, aux Transports, avait fait parvenir deux mémorandum à M. Chatwood du même ministère.

Louis de Gonzague Giguère, sénateur libéral, se rendait en personne au bureau de M. Marchand au moins une fois par semaine à cette époque, pour y rencontrer Mlle Carrière. Un mois après l'envoi du second mémorandum à Chatwood, Giguère est allé au bureau de Mlle Carrière, demanda des nouvelles, et lui demanda de téléphoner à Chatwood. Ce qu'elle fit.

Le 14 décembre 71, une offre d'achat pour toutes les actions communes de Sky Shops est refusée. On offrait \$12.50 l'action. Le 22 décembre 71, Andry Anton est forcé de démissionner comme président de Sky Shops. Le 4 février 72, il offre toutes ses actions à \$22.50 chacune. Offre refusée.

Le 21 avril 72, Gordon Brown apprend du gérant général de l'aéroport de Dorval que le bail de Sky Shops sera prolongé. Le 24 avril, il en avertit Clarence Campbell, membre de la direction.

Le 13 mai 72, une réunion a lieu à la salle de conférence de Ogilvie, Cope et Associés. Louis Lapointe, Gordon Brown, James Lavery et Me Pierre Legrand ont invité Me Donald Bunker, avocat de Anton. On lui dit que la prolongation du bail est nécessaire à la survie de Sky Shops. On lui demande de contribuer au succès de l'affaire en cédant 5% des actions d'Anton à titre de cadeau au sénateur Giguère. Me Bunker refuse.

En mai 72, Anton vendit ses actions à des actionnaires de Sky Shops. Au début de juin 72, Giguère se présenta au bureau de Me Pierre Legrand pour lui remettre un chèque de \$5,000 pour payer 5,000 actions de Sky Shops, action dont des actionnaires s'étaient départis en sa faveur pour la modique somme de \$1 l'unité. Me Legrand lui donne un reçu, puis plus tard un certificat de 5,000 actions. C'est Me Legrand qui avait demandé aux détenteurs d'actions un tel geste.

Le 6 octobre 72, M. Peter Thomson, président de Thomcor Inc., ayant su que le bail était prolongé jusqu'en 80, fit une offre d'achat pour toutes les actions communes à raison de \$20 l'unité. Le bail fut effectivement prolongé, et les 5,000 actions à \$1 du sénateur Giguère se transformèrent en un chèque de \$100,000, fait le 14 novembre 72.

Le Conseil du patronat: un décret! Les bureaux de l'Association des hôpitaux de Montréal sont occupés

(LE JOUR) — Alors qu'un groupe d'infirmières de l'hôpital Saint-Joseph de La Tuque occupaient hier après-midi les bureaux de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, dans le centre-ville de Montréal, le Conseil du patronat réclamait une loi spéciale — et un décret "au besoin" — pour empêcher la grève illimitée prévue pour vendredi dans les hôpitaux.

Entre-temps, à Québec, on signalait peu de progrès à la table de négociations des affaires sociales, où le Front commun a déposé une nouvelle proposition sur les heures de travail dans les centres de services sociaux, une des questions-clé en litige avec celle de la mobilité du personnel hospitalier.

A La Tuque

Les infirmières de l'hôpital de La Tuque ont

occupé le siège de l'Association des hôpitaux, rue Saint-Jacques dans la métropole, pour "sensibiliser tout le Québec au fait que la population de la région est privée de services hospitaliers depuis bientôt trois mois", soit depuis le lock-out décrété par la direction de l'hôpital Saint-Joseph, le 25 mars. L'établissement, depuis lors, n'est occupé que par 65 patients sur une possibilité de 203 et le centre hospitalier le plus proche est à 90 milles.

Le syndicat (CSN) des 125 infirmières se dit prêt à accepter une entente de retour au travail du genre de celle qui a mis fin aux lock-outs des hôpitaux de Verdun, Sorel et Drummondville. La direction, a-t-on affirmé hier, a répliqué par le recours à la violence, surtout depuis une semaine: "Des femmes ont

été brutalisées sauvagement par la police au cours de manifestations et lors de piquetages et même le maire de La Tuque, M. Lucien Filion, a été vu battant des infirmières. Presque toutes les femmes ont des bleus pour témoigner de la rage des policiers."

Pas de poursuites

Les infirmières de Saint-Joseph se disent prêtes à "retourner le plus tôt possible auprès des malades" sans être victimes de représailles. Elles exigent notamment l'abandon des poursuites devant les tribunaux et le respect de la convention collective. De son côté, la direction de l'hôpital a émis un communiqué pour dire qu'elle avait l'appui inconditionnel du ministère des Affaires sociales dans ce conflit.

Pour leur part, les employés généraux de l'hôpital sont retournés au travail au début de mai, "renonçant à leurs droits syndicaux et trompés par leur exécutif", selon un communiqué de la CSN. Ce syndicat serait passé à la CSD depuis.

Le patronat

Par ailleurs, hier, le Conseil du patronat a demandé que l'Assemblée nationale puisse "intervenir d'autorité" pour empêcher la grève prévue pour vendredi dans les hôpitaux. "S'il est impossible d'aboutir à un règlement négocié, a déclaré le porte-parole du Conseil, M. Ghislain Dufour, que le gouvernement procède alors par décret. Mais qu'il évite à la population les jours pénibles de 1972 qui ne sont pas dignes d'une société civilisée".

La conférence des premiers ministres

Accueil mitigé aux propositions Trudeau

OTTAWA (Le Jour, PC) — Au terme de la première journée de la conférence des premiers ministres du Canada, à Ottawa, tout indiquait que peu de décisions sortiraient de cette rencontre.

Il s'agissait pour les premiers ministres, au cours de cette première journée, d'aborder la question des programmes à frais partagés, en matière de santé, d'hospitalisation et d'enseignement. Les programmes en cours doivent venir à échéance en 1980.

La proposition

La proposition Trudeau consiste à offrir une

participation fédérale, à ces programmes, égale à la croissance du produit national brut. Cela, sans tenir compte des dépenses des provinces à ces trois chapitres. Donc, une autonomie accrue pour les provinces.

Ces sommes du fédéral seraient attribuées proportionnellement au nombre d'habitants dans les diverses provinces. En outre, le fédéral procéderait à un transfert d'un certain nombre de "points" d'impôt.

Pour Ottawa, il s'agit d'économiser environ deux milliards de dollars. La participation fédérale à ces programmes à frais partagés représente 45% du total des versements fédéraux aux provinces.

Les réactions

Une fois encore, les réactions des provinces sont en fonction de leurs richesses respectives. Ainsi, les provinces d'Alberta, d'Ontario et de Colombie-Britannique se disent enchantées par le plan Trudeau: "Le retrait du fédéral de ces domaines est requis, depuis longtemps, par l'Ontario", a déclaré M. William Davis, le premier ministre.

Par contre, le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Alex. Campbell, tout en se disant d'accord avec le plan fédéral, en gros, n'en manifeste pas moins un certain nombre de réticences.

Une des inquiétudes des provinces pauvres s'explique par le fait que le retour de points d'impôt ne joue pas à leur avantage: les citoyens et entreprises de ces provinces étant moins fortunés, les impôts perçus sont donc moins considérables. En Ontario, la richesse collective permet à cette province d'aller facilement chercher, en impôt, les sommes perdues sous forme de subventions fédérales, ce qui n'est pas le cas d'une province comme l'Île-du-Prince-Édouard ou le Nouveau-Brunswick.

Pour plusieurs premiers ministres, le plan Trudeau mérite études, réflexion, et donc nécessite un certain recul.

Le Québec

Pour le Québec, la

proposition fédérale ne va pas assez loin. M. Bourassa a fait savoir qu'il aurait souhaité que le fédéral se retire entièrement et totalement de ces programmes, se limitant à verser des fonds aux provinces sans spécifier à quel titre ces sommes sont versées.

Pour Québec, Ottawa n'a pas à désigner les fins pour lesquelles les versements fédéraux sont effectués: les versements doivent être faits, globalement, laissant aux provinces la totalité du droit de décider de l'affectation de ces sommes.

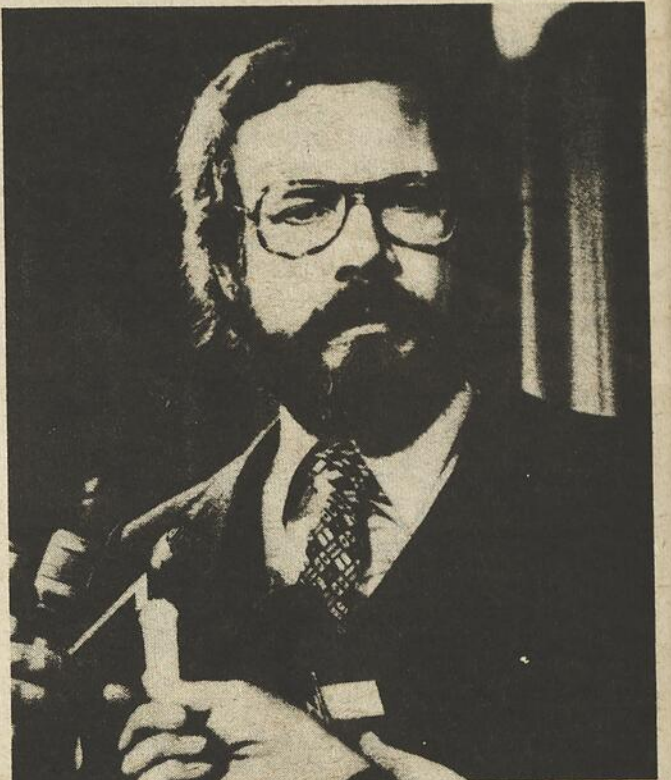
Le Manitoba

Pour le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer, le fédéral n'a pas, à ce moment-ci, à couper les fonds versés aux provinces, aux fins de la santé, de l'éducation et de l'hospitalisation. Le premier ministre manitobain signale, de fait, qu'au moment où le fédéral donne des subventions aux grandes corporations, il est inquiet qu'il décide de réduire les subventions à des secteurs aussi importants que la santé, l'éducation et l'hospitalisation.

Conférence de deux jours

La conférence doit se poursuivre aujourd'hui, alors que les premiers ministres doivent aborder la question du rapatriement de la constitution et de la lutte à l'inflation.

Enseignement supérieur Ottawa veut intervenir



Le secrétaire d'Etat Hugh Faulkner

OTTAWA (d'après CP) — Le gouvernement fédéral a fait clairement savoir, au cours de la conférence des premiers ministres, qu'il veut intervenir dans le domaine de l'enseignement supérieur, dispensé par les provinces.

Ottawa a en effet proposé l'établissement de ce que M. Trudeau a appelé "un forum permanent de discussion des objectifs communs" dans le domaine de l'enseignement supérieur. Le secrétaire d'Etat Hugh Faulkner responsable de la contribution fédérale de \$1,5 milliard à ce chapitre, a déclaré cependant que cette proposition avait reçu un accueil mitigé des provinces, qui tiennent à leurs pouvoirs constitutionnels en matière d'éducation.

M. Faulkner a précisé que le fédéral n'avait pas

présenté cette proposition comme une initiative portant atteinte aux droits des provinces, mais comme "un forum sur des idées qui nous concernent tous". Il n'y a pas eu de menace de "représailles" financières pour les provinces qui refuseront l'idée, a dit le secrétaire d'Etat, "mais nous avons dit que nous attendions une quelconque réponse positive à nos préoccupations".

Plus particulièrement, Ottawa aimerait que ce "forum" porte sur trois domaines: de meilleures garanties d'accès à l'enseignement supérieur, de meilleurs programmes pour promouvoir le bilinguisme et des cours plus complets en études canadiennes.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433, boul. Lebeau Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste \$60.00 par année, \$32 par six mois et \$18 par trois mois. Edition du vendredi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.



(téléphoto PC)

Marc Lalonde, à droite, a l'air de la trouver bien bonne tandis que le premier ministre manitobain Ed Schreyer reste songeur.

Le service des pensions du fédéral déménage à Moncton

OTTAWA (PC) — Le service des pensions du gouvernement fédéral, employant environ 400 personnes, déménagera à Moncton, a annoncé, lundi, le ministre des Approvisionnement et services, M. Jean-Pierre Goyer.

Cette ville du Nouveau-Brunswick a souffert du chômage depuis que la compagnie T. Eaton's a fermé son entreprise de commandes postales, plus tôt cette année, entraînant la disparition de centaines d'emplois.

Le service des pensions, fonctionnant comme le service de retraite par limite d'âge du ministère des Approvisionnement et services, se trouve aujourd'hui

à Ottawa.

"L'arrivée de ce service dans la région de Moncton créera environ 400 emplois dans une partie du pays où le travail est rare et où le taux de chômage a déjà dépassé 14 pour cent durant les derniers mois", a expliqué M. Goyer dans un communiqué officiel.

Ce déménagement est en accord avec la politique de décentralisation du ministère, a-t-il dit et il sera étalé durant les trois ou cinq prochaines années.

Même si certains employés travaillant présentement à Ottawa peuvent désirer être mutés à Moncton, a ajouté M. Goyer, on s'attend à ce que la plus grande partie du personnel soit recrutée

dans la région de Moncton.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à déménager certains services de la fonction publique dans des régions du pays où le chômage est élevé. On estime que le présent taux de chômage, dans la région de Moncton, est d'environ 14 pour cent.

Le service des pensions est le deuxième service du ministère des Approvisionnement et services qui doit quitter Ottawa. L'an dernier, M. Goyer avait annoncé que le service de remboursement des chèques, employant quelque 250 personnes, déménagerait à Matane. Actuellement, on y bâtit l'immeuble qui doit l'abriter.

Le bilan du MQF

● Le français recule sur tous les plans

(LE JOUR) — Le Mouvement Québec-Français (MQF) a rendu public hier son premier bilan général de la situation linguistique au Québec depuis l'adoption de la loi 22, en juillet 1974; et il a voulu faire de ce geste l'annonce d'une relance de la bataille sur le front linguistique qu'il entend réanimer dès le début de l'automne.

Rejoint par LE JOUR, le vice-président Fernand Daoust a précisé: "Nous voulions que la population parte en vacances en ayant le sentiment qu'il va

falloir reprendre du service sur ce front dès la rentrée. Et puis, c'était mieux que notre message soit lancé avant la Saint-Jean..."

Ce bilan constate en effet le recul de la langue française sur tous les plans, invite les Québécois à réclamer le retrait de la loi 22, en

● La bataille devra reprendre à l'automne

courage les commissaires d'écoles francophones à continuer de contrôler sévèrement l'accès à l'école anglaise et dénonce la présence décidément trop discrète de la Régie de la langue française.

Le MQF qui regroupe depuis 5 ans huit organismes

dont les quatre centrales syndicales, soutient d'ailleurs que la loi 22 est bel et bien "l'entreprise de bilinguisation que le MQF avait dénoncée."

Guerre de tranchées

En conséquence, il recommande aux commissaires d'école francophones la poursuite de la guerre de tranchées à laquelle ils ont été contraints l'an dernier.

"Ces tactiques dilatoires, précise le communiqué, n'empêcheront pas l'assimilation galopante des immigrants à la culture anglosaxonne, mais elles contribueront tout au moins à démontrer "ad nauseam" l'irresponsabilité du gouvernement Bourassa qui, par une loi et une réglementation ambiguës, a confié une responsabilité nationale et collective aux rapports de force régionaux."

Au chapitre de la langue de travail, le MQF qualifie par ailleurs de "gélatineux" le projet de règlement sur la distribution des certificats de francisation rendu public en février 1976. "Inutile de s'étonner, conclut le texte, que ce projet ait reçu

l'approbation du pouvoir économique."

Par ailleurs, du côté de l'organisme chargé de la mise en oeuvre de la loi 22, c'est-à-dire la Régie de la langue, le MQF "attend encore un premier rapport... qui devait être déposé fin mars à l'Assemblée nationale." Dès à présent par contre, il constate que la Régie est "une vague officine gouvernementale, dépourvue des pouvoirs et sans doute aussi du leadership indispensable pour en faire un organisme dynamique qui possède quelque degré d'autonomie face au gouvernement Bourassa."

Enfin, le MQF se réjouit de voir la mobilisation qu'a entraînée la cause de l'Association des gens de l'air du Québec dans l'affaire du bilinguisme sol-air. Le Mouvement voit en effet dans "ces remous hautement justifiés, la preuve de la vitalité de la revendication linguistique chez les citoyens québécois" en même temps qu'une preuve de plus de l'échec de la politique fédérale du bilinguisme "coast to coast".

Succession de Pepin: Chartrand et Rodrigue sont candidats

La lutte pour la présidence de la CSN (Confédération des syndicats nationaux) s'annonce intéressante. Jusqu'à maintenant, deux candidats: M. Norbert Rodrigue, vice-président, successeur "naturel" de Marcel Pepin, et Michel Chartrand, actuellement président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal.

M. Rodrigue, outre ses qualités personnelles, a pour lui la tradition qui veut que le président de la centrale soit issu de l'exécutif. Ce qui est le cas pour M. Rodrigue qui est un militant de la base, à la CSN. Employé d'hôpital, il a franchi les échelons conduisant aux plus hautes fonctions syndicales. Les trois derniers présidents de la centrale, y compris M. Pepin, étaient des diplômés universitaires ayant toujours milité dans le syndicalisme.

M. Chartrand est un syndicaliste fort connu non seulement dans les milieux syndicaux, mais partout au Québec. Il brigue la présidence de la centrale en ayant en tête notamment les problèmes d'éducation et d'information syndicaux, misant sur le dynamisme apporté à la centrale par les luttes menées par le Front commun.

Les autres postes

Le congrès de la CSN, qui s'ouvrira à Québec le 27 juin pour se terminer le 2 juillet, verra aussi à élire de nouveaux membres de l'exécutif, en plus du président.

Parmi les candidats possibles, à l'un ou l'autre des postes de l'exécutif (notamment pour le remplacement de MM. Victor Dahl et Guy Thibaudeau qui quittent), on cite les noms de Michel Bourdon, dont la candidature à un poste de vice-président est certaine,



Michel Chartrand

Jean-Paul Lévesque, le président de la Fédération des services publics, Léopold Beaulieu, des Caisses d'Économie, d'André L'Heureux, responsable du service d'action politique et peut-être Francine Lalonde, présidente de la Fédération nationale des enseignants québécois qui doit quitter ce poste.

Marcel Pepin

Quant au président sortant, il disait récemment au Jour qu'il avait tenu secrète sa décision de quitter la

présidence de la CSN, après 11 ans à ce poste, de façon à ne pas créer d'inutiles agitations dans la centrale.

M. Pepin demeurera cependant à la CSN, comme conseiller spécial, ne siégeant pas à l'exécutif de la centrale. Un ancien président de la CSN, M. Gérard Picard, a occupé pendant un certain temps un poste analogue. Le conseiller spécial n'agit que sur mandat que lui donne l'exécutif.

Quant à la question de se lancer en politique, comme le fit M. Jean Marchand, par exemple, M. Pepin y répond en riant et en rejetant toutes possibilités en ce sens.



Norbert Rodrigue



LA DORO 320

Le meilleur service téléphonique permanent qui fonctionne à distance grâce à un petit transmetteur ou avec le téléphone touch-tone.

De l'extérieur, par téléphone, vous pourrez: prendre vos messages, effacer, enregistrer pour une période d'une heure.

Équipé d'un système VOX, il mémorise sur cassette standard tous vos messages, peu importe leur durée. Pour plus d'information ou pour une démonstration gratuite, communiquez avec nous à 336-1371

Nous acceptons les appels téléphoniques de l'extérieur

TELEPHONIKES

155 Boul. DeGuire, (suite 1515) Ville St-Laurent.

LE VA-ET-VIENT
768 Rachel
521-3375
Achat et vente
De disques usagés

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

LITTÉRATURES D'EXPRESSION FRANÇAISE (COURS D'ÉTÉ 1976)

Le Centre d'études des littératures d'expression française (CELEF) de l'Université de Sherbrooke offrira cet été deux sessions de cours consacrés aux littératures francophones au niveau des 1er, 2e et 3e cycles.

Du 5 au 23 juillet:

- La francophonie et ses littératures (3 cr.)
- L'Afrique noire et ses romanciers francophones (3 cr.)
- La littérature suisse de langue française (3 cr.)
- Programmes de lecture, tutorats, etc.

Du 26 juillet au 13 août:

- Auteurs et oeuvres francophones de 5 continents (3 cr.)
- L'Afrique du Nord et ses écrivains francophones (3 cr.)
- Programmes de lecture, tutorats, etc.

Présence assurée de spécialistes de réputation mondiale. Contacts avec des étudiants venant de plusieurs coins de la francophonie.

Pour renseignements:

CELEF
Faculté des arts
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Tél. (819) 565-4578

Pour l'inscription:

La direction générale de l'éducation permanente
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Tél. (819) 565-5472

l'économie

Même si l'aide financière a diminué de 12% en 1976

La SDI joue bien son rôle, dit Saint-Pierre

MONTREAL (PC) — L'aide financière consentie par la Société de développement industriel — SDI — aux entreprises québécoises a diminué de 12 pour cent en 1976, mais le ministre responsable, M. Guy Saint-Pierre, estime que la SDI "a quand même connu une expansion de ses services".

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a

souligné lundi que la SDI était venue au secours de 193 entreprises cette année, soit

46 de plus que l'an dernier, malgré une baisse de son budget de \$72.5 à \$63.5 mil-

lions.

M. Saint-Pierre a rendu public le rapport annuel de la SDI lors d'une conférence de presse, hier; il déposera aujourd'hui ce même rapport à l'Assemblée nationale.

Le ministre a expliqué que la baisse du budget des subventions de la SDI était attribuable au fait que cette année, le gouvernement a préféré verser directement à la sidérurgie d'Etat SIDBEC une aide financière de \$18 millions qui, l'an dernier, était versée par le biais de la

Société de développement industriel.

A l'item du principal programme d'aide financière de la SDI, soit le programme d'aide au financement, 145 entreprises ont touché un montant total de \$47,174,068, ce qui a permis la création de 4,748 nouveaux emplois directs.

La majeure partie des entreprises aidées comptent moins de 100 employés, et 60 d'entre elles ont moins de 50 travailleurs. "C'est là une preuve que ce programme d'aide de la SDI est conçu en

fonction de la petite et moyenne entreprise québécoise", a commenté le ministre Saint-Pierre.

Un second programme, qui vise à favoriser la fusion des moyens de production des entreprises, a permis à 17 compagnies de toucher des montants évalués à \$9,105,900, nous apprend le rapport.

Un troisième programme a permis à 22 entreprises qui, bien que rentables, ne peuvent obtenir de fonds du secteur privé, de recevoir \$4,623,270.

Audiences de l'ONE Pas de fonctionnaires en "témoin-experts"

(JNB) — Le gouvernement du Québec ne reconnaît pas à ses fonctionnaires le droit de comparaître à titre de "témoin-expert".

Hier soir, aux audiences de l'Office national de l'Energie, qui se poursuivent à Longueuil, l'Union des producteurs agricoles a tenté en vain de faire comparaître les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, mais le procureur du gouvernement québécois s'y est vivement opposé.

Une dizaine de cultivateurs de la région sud-

ouest du Québec, représentés aux audiences par les avocats de l'UPA, mettent en doute actuellement le tracé de la ligne hydro-électrique qui doit conduire l'électricité produite au Québec vers les Etats-Unis.

Les fonctionnaires devaient, selon les intentions de l'UPA, exposer la version scientifique des conséquences, du tracé de l'Hydro-Québec sur l'environnement, mais le gouvernement du Québec, patron de ces fonctionnaires, a refusé de les laisser témoigner.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DRU-76-19128
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 29 juin 1976

Région Richelieu

SERVICE DE NETTOYAGE
RÉGULIER
DES BUREAUX ET AUTRES
PIÈCES
DU SIÈGE RÉGIONAL DE
L'HYDRO-QUÉBEC
À SAINT-HYACINTHE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction des contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

a) un chèque de garantie de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000) et une convention relative à l'émission d'un bon de garantie d'exécution de contrat et d'un bon de garantie de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AAZ.60203.F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 29 juin 1976

Divers endroits
dans la Province de Québec

POUR LA FOURNITURE DE
VOITURES AUTOMOBILES,
TYPE COMPACT

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Montréal, le 2 juin 1976

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ACZ. 60051.F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 29 juin 1976

Divers endroits
dans la Province de Québec

FOURNITURE DE PNEUS
ET DE CHAMBRES A AIR
POUR AUTOMOBILES ET
CAMIONS POUR 1976-77

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS (\$25,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS



Un réseau original d'auto-écoles

(LE JOUR) — C'est sous le signe de "l'excellence dans l'enseignement de la conduite automobile" qu'a été lancé officiellement hier, à Montréal, le groupe Roubec, le premier réseau d'auto-écoles autonomes réparties sur tout le territoire du Québec.

Roubec, qui est déjà établi dans une quinzaine de villes, vise à regrouper, sous l'étiquette de "franchise", des écoles de conduite un peu partout au Québec. Après deux années de préparation et des investissements d'au-delà de \$100,000, Roubec offre non seulement un nom mais un concept de gestion, une coopérative d'achat de biens et de services ainsi qu'une banque de données. Il a aussi élaboré des programmes pédagogiques originaux en matière de conduite automobile.

Roubec est le fruit des efforts de ses deux premiers instigateurs, MM. Georges Boutin de Sainte-Foy et Jean-Guy Claveau de Chicoutimi, qui furent — pendant 5 ans — président et vice-président de l'Association des propriétaires d'auto-écoles du Québec. A eux vinrent se joindre trois autres dirigeants d'auto-écoles: MM. Raymond Bélanger de Gatineau, Robert Poulin de Saint-Georges de Beauce et Rober Tétraut de Saint-Hyacinthe, ainsi qu'un conseiller en administration, M. André Auclair.

Des normes

En plus de garantir l'excellence de l'enseignement de la conduite automobile, Roubec vise à susciter chez les propriétaires d'auto-écoles un souci professionnel qui les mette en mesure de s'autodiscipliner et d'établir eux-mêmes des normes de contrôle et des standards de qualité.

Le groupe Roubec, qui compte rassembler une soixantaine d'auto-écoles d'ici les trois prochaines années, prévoit ainsi réaliser un chiffre annuel de ventes de \$7 à \$10 millions. On estime à quelque \$12.5 millions le volume annuel d'affaires de la centaine d'auto-écoles qui existent au Québec et qui dispensent 100,000 cours-élèves.

La création du groupe Roubec concide avec l'implantation graduelle, par l'Etat, de normes de contrôle plus sévères en matière d'enseignement de la conduite automobile. Elle précède aussi l'avènement prochain d'une législation du ministère québécois des Transports visant à rendre obligatoires les cours de conduite pour tout nouveau conducteur.

Les travailleurs de la Beloit: La SGF doit changer sa position

(LE JOUR) — Les travailleurs de la Beloit Canada de Sorel ont manifesté hier devant le siège de la Société générale de financement (SGF) afin de dénoncer les politiques de cet organisme gouvernemental et réclamer l'intervention du premier ministre M. Bourassa. Ils craignent en effet que la SGF n'accorde les contrats d'achat de la machinerie pour son usine de la Donahue de Saint-Félicien à une compagnie ontarienne et

non à la Beloit.

On se souvient que, le 2 juin dernier, le Comité de reclassement de la Beloit avait rencontré le ministre de l'Industrie et du Commerce pour obtenir que, ne serait-ce qu'à cause du chômage qui sévit à la Beloit, une bonne partie des contrats de machinerie requises pour l'usine de Saint-Félicien reviennent à la compagnie sorelloise. A l'issue de cette réunion le syndicat CSN se montre pes-

simiste et craint que la partie ne soit déjà jouée. C'est pourquoi il réclame l'intervention du premier ministre lui-même.

Si celui-ci ne parvient pas à modifier certaines des conceptions du président de la SGF dans ce dossier le gouvernement Bourassa devra assumer la responsabilité du chômage qui sévira encore plus dans cette usine, conclut le syndicat dans un communiqué émis hier.

7,500 travailleurs sont touchés

Le ministère du Travail examine la vague de lock-outs au Québec

QUEBEC (PC) — Le nombre des syndiqués mis en lock-out a augmenté à un point tel, au Québec, au cours des dernières semaines, que le ministère du Travail a décidé d'examiner sérieusement cette question.

Le sous-ministre du Travail, M. Gilles Laporte, a en effet demandé à son personnel de recherche d'étudier ce phénomène qui risque d'avoir des répercussions sur le travail de son équipe de conciliateurs.

Des chiffres compilés par le service de conciliation du ministère du Travail révèlent qu'il y a actuellement au Québec autant de travailleurs touchés par des lock-out que par des grèves.

Sur un total de 17,886 syndiqués sans emploi en raison de conflits de travail, au moins 7,509 sont victimes d'un lock-out.

Dans ce relevé du ministère du Travail, les 7,500 travailleurs québécois de

l'Alcan sont toutefois reconnus officiellement comme grévistes, bien que près d'un millier d'entre-eux doivent subir les frais d'un lock-out.

Ces chiffres se comparent à un total de 11 lock-out qui avaient touché 1,554 syndiqués et 201 grèves impliquant 39,937 travailleurs pour l'ensemble de l'année 1974.

L'an dernier, on avait enregistré une faible augmentation du nombre des travailleurs mis à pied par suite de lock-out, soit 32 entreprises touchant 3,909 travailleurs, comparativement à 222 grèves totalisant 57,057 ouvriers.

C'est la compagnie de textile Celanese qui a amorcé, chez les gros employeurs, ce mouvement de recours au lock-out, le 15 avril dernier, à Drummondville et à Sorel. Elle a été suivie de la société d'Etat Sidbec-Dosco, début du

mois de mai, de la Davie Shipbuilding, le 1er juin, puis de la compagnie Alcan, à Arvida.

Du côté syndical, M. Fernand Daoust, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) interprète ce recours accru au lock-out comme l'amorce d'un mouvement de résistance patronal important au militantisme et à la prise de conscience du mouvement syndical québécois. Selon lui, le patronat semble vouloir tirer profit des conditions économiques actuelles et d'un climat d'anti-syndicalisme dans la population.

Du côté patronal, on refuse de parler de stratégie planifiée, mais on reconnaît une volonté plus grande de recourir au lock-out chez les employeurs.

Le vice-président exécutif du Conseil du patronal du Québec, M. Ghislain Dufour, a révélé qu'une série

de consultations faites par cet organisme l'automne dernier, auprès de cadres importants de l'entreprise privée, avait fait nettement ressortir une volonté de leur part d'utiliser davantage le lock-out.

Selon lui, ces employeurs ne veulent plus payer les coûts énormes des mesures de harcèlement adoptées par les syndicats pendant la période de négociation. Ils ne veulent pas non plus connaître ce qu'ils qualifient de "situation pourrie" des négociations du secteur public québécois.

Prix Judith-Jasmin

Les résultats du concours Judith-Jasmin, organisé par le Cercle des femmes journalistes, ont été proclamés hier par Pierre Béland, président du jury, au cours d'une réception offerte par Radio-Québec.

Les lauréats sont: dans la catégorie *presse écrite*, Jacques Benoit, pour sa série d'articles intitulée "Il était une fois Montréal" publiée dans "La Presse", du 25 au 31 octobre 1975; dans la catégorie *radio*, Carl Dubuc et Janine Kirby, pour l'émission "Noir sur blanc" diffusée par Radio-Canada le 14 juin '75, dans laquelle Carl Dubuc interviewait Jean-Y. Dufresne; dans la catégorie *télévision*, deux prix ex-aequo à Michèle Juneau et Claude Sylvestre, pour l'émission "Peut-on mourir sans souffrir?", télédiffusée par Radio-Québec le 18 avril 1975 et qui faisait partie d'un dossier de quatre émissions ayant pour titre "Questions de vie et de mort", et à Daniel Pinard et Solange Demeules, pour le reportage intitulé "Ces maladies inoffensives", télédiffusé par Radio-Canada dans le cadre de l'émission "Le 60", le 16 mars 1976.

Le jury de la presse écrite, composé de Laurent Laplante, Gertrude Lemoyne et Fernande Saint-Martin, a en outre décidé d'accorder une mention d'honneur à Suzanne Arcand pour son article intitulé "Un métier de tout repos: policier", publié dans "Perspectives" le 17 janvier 1976. Le jury a décidé à l'unanimité de ne pas accorder de prix dans la catégorie "éditorial" en raison du nombre réduit des inscriptions soumises dont aucune ne remplissait les conditions d'excellence qui doivent être attachées au prix Judith-Jasmin.

Tricofil est là.
Et pour longtemps.
Depuis deux ans, avec l'appui de milliers de Québécois, nous avons affirmé notre désir de vivre pleinement notre dignité de travailleurs.

Récemment, le Mouvement Desjardins nous consentait un prêt de \$250,000 pour l'achat de l'usine. Il nous reste à trouver **\$400,000 d'ici le 15 juillet** pour compléter la transaction.

Pour le Québec, Tricofil est un symbole. Pour nous, c'est notre vie, notre dignité. Partagez-la.

Adressez vos dons à
Campagne-Tricofil

C.P. 501, Saint-Jérôme
Les dons peuvent également être déposés dans toutes les caisses populaires, caisses d'économie ou banques à charte.

Une usine bien à nous... grâce à vous

ÉTÉ comme HIVER CUBA

saura plaire

Il est difficile de comparer Cuba à n'importe laquelle des îles antillaises. C'est un pays à part qui possède un riche passé historique avec des plages qui sont très probablement les plus belles des Antilles.

Il est difficile, en effet, d'obtenir plus pour son argent qu'avec ce que UNITOURS CUBA vous offre: vol direct par jet DC-8, chambre climatisée, trois repas par jour et nombre d'autres bonnes choses.

Le tout pour \$339/\$359 du 20 juin au 4 juillet \$369/\$389 du 11 juillet au 31 octobre.

Il se peut que vous puissiez avoir de bonnes vacances à Miami ou bien à Atlantic City... mais nous estimons qu'il vous sera difficile d'obtenir tout ce que Unitours Cuba peut vous offrir.

Oui, j'aimerais recevoir «Le journal de vacances» pour en savoir plus long sur mon séjour d'une semaine à Cuba.

Adresser ce bon à:

LES VOYAGES
McGregor
3, Place Ville-Marie 2e étage
Permis 50425 871-8330

Unitours Cuba

LES VOYAGES
McGregor
3, Place Ville-Marie 2e étage
Permis 50425 871-8330

le mardi 15 juin 1976. LE JOUR 7

par
Louis
Fournier

L'APA et le projet de loi Bacon *La protection de l'automobiliste: des "trous" en cours de route...*

La refonte de la loi sur la protection du consommateur proposée par le ministre Lise Bacon constitue, certes, "un pas en avant" pour les automobilistes, si le projet n'est pas "vidé de sa substance" en cours de route, mais cette refonte contient également "des carences et des insuffisances" majeures.

Telle est la position de l'Association pour la protection des automobilistes (APA) rendue publique, hier, par le président de l'organisme, M. Philippe Edmonston. L'APA ira défendre cette position en commission parlementaire, à Québec, contrairement aux Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) et à l'Institut de promotion des intérêts du consommateur (IPIC) qui ont décidé de boycotter l'étude du projet de loi Bacon.

Bien entendu, l'APA insiste surtout sur les "trous" du projet de loi, comme c'est son rôle, a précisé M. Edmonston.

Les autos neuves

Par exemple, le projet, qui prévoit des dispositions concernant les voitures d'occasion ("usa-

gées"), reste muet en ce qui concerne les voitures neuves, qui sont bien souvent des "citrons". C'est pourquoi l'APA propose que, dans le cas d'une voiture neuve, jouissant de la garantie du manufacturier mais affectée d'un ou plusieurs "pépins" d'importance, le consommateur puisse (après que le commerçant ait eu toutes les chances normales de faire les réparations) avoir le choix entre trois possibilités: faire remplacer la voiture problème par une autre de modèle identique; obtenir remboursement ou profiter d'une baisse de prix.

L'APA croit que cette formule devrait s'appliquer non seulement aux voitures mais à toutes les marchandises, notamment les appareils ménagers et les appareils stéréophoniques.

Un fonds

L'Association croit, par ailleurs, que l'Etat devrait créer, à même les contributions des commerçants, un Fonds d'indemnisation pour dédommager les automobilistes consommateurs incapables de faire exécuter un jugement rendu contre un commerçant insolvable.

Un tel fonds pourrait fonctionner sur le modèle du Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents d'autos et valoir aussi pour d'autres marchandises.

D'autre part, l'APA revient à la charge avec sa revendication en faveur de la légalisation de l'action collective ("class action") au Québec. Ce qui permettrait notamment à l'Association d'intenter des poursuites au nom des consommateurs dont elle recueille les plaintes. "Nul doute, estime l'APA, que le Québec a besoin de cette procédure pour permettre aux consommateurs, même ceux qui sont lésés d'une somme minime, de faire valoir leurs droits et de mettre fin à une exploitation honteuse dont ils sont de plus en plus victimes".

La garantie

Au sujet des insuffisances du projet de loi, l'APA s'attaque d'abord à la garantie accordée par l'article 53 sur les voitures usagées. Cette garantie, explique-t-on, devrait couvrir non seulement le moteur et le rouage d'entraînement mais l'ensemble de la voiture, notamment les freins et les trains avant et arrière. De plus, réclame

l'APA, lorsque le prix de la voiture varie de \$1000 à \$2000, la garantie devrait être de 1 mois ou de 1.000 milles selon la dernière des deux éventualités; lorsque le prix est de \$3.000 et plus, la garantie devrait être de 3 mois ou 3.000 milles, de la même façon. Enfin, l'APA exige que la garantie soit totale pendant la période déterminée car "c'est bien connu, la disposition 50-50 est totalement inefficace" (c'est ce que propose le projet de loi).

L'APA relève encore bien d'autres insuffisances au projet Bacon et elle en fait part dans son mémoire à la commission parlementaire qui doit étudier bientôt ce bill.

Amendes

En conclusion, l'Association propose que les amendes imposées aux commerçants en vertu de la loi, au lieu d'être versées au fonds consolidé du Trésor, aillent dans un fonds destiné à venir en aide aux différentes associations de consommateurs, qui souffrent d'un manque chronique de moyens financiers!

L'APA menace enfin de retirer son représentant au Conseil de la protection du consommateur.

L'émission des numéros d'assurance sociale sera mieux contrôlée

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé, hier à Ottawa, de nouvelles mesures visant à mieux contrôler l'émission des numéros d'assurance sociale.

Ces modifications devraient avoir pour effet d'aider à contrecarrer l'entrée illégale d'immigrants au Canada.

La nouvelle méthode de contrôle consiste en l'émission d'une carte d'assurance sociale portant comme premier chiffre le numéro "neuf", carte émise aux personnes qui entrent au Canada pour occuper un emploi temporaire. Ce numéro particulier sera également requis pour les visiteurs et les étrangers qui ont besoin d'une carte d'assurance sociale.

Ainsi, les détenteurs d'une carte commençant par le chiffre "neuf", ne pourront travailler au Canada que s'ils sont munis d'un permis de travail ou visa d'emploi.

Moins d'entrées illégales

Selon M. Andras, les candidats à l'immigration il-

légal apprendront qu'il "sera plus difficile d'obtenir un emploi au Canada. Il s'ensuit qu'ils chercheront à entrer illégalement au Canada en moins grand nombre".

Les modifications apportées devraient également mettre un terme aux salaires inférieurs et aux mauvaises conditions de travail qui accablaient les travailleurs étrangers entrés illégalement au pays. Si cet objectif est atteint, M. Andras croit que le nombre des emplois accessibles aux Canadiens sera augmenté.

Employeurs

De plus, la nouvelle méthode rendra plus facile aux employeurs la tâche d'identifier les travailleurs qui doivent être munis d'un visa d'emploi. "Pour cette raison, a dit le ministre, celui qui sciemment embaucherait une personne qui n'a pas le droit de travailler au Canada sera poursuivi et passible d'une amende ou de l'emprisonnement".

Les employeurs canadiens ont été avisés des modalités des nouvelles dispositions du numéro d'assurance sociale et le tout sera en vigueur à compter du 1er juillet 1976.

LUC FORGET MICHEL MASSE
SEXOLOGUES

35 nord, St-Charles Borromée
JOLIETTE (514) 759-0420
(Ligne directe de Montréal) 588-5317

697-8722

Paul-Emile Faucher,

notaire

225, boul. Hymus
Pointe-Claire



TÉL.: 669-4141

L'Hydroquébécois

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN ENRG.

ANDRÉ BUJOLD

SERVICE 24 HEURES

"PET SHOP"

LE BONHOMME DE LAFONTAINE

Tout pour vos petits animaux
Spécialité: CHAT, PERSAN

292, boulevard Laurier
BELOEIL (514) 467-5073

JACQUES ANCTIL

AVOCAT

(sur rendez-vous)

BEACONSFIELD (514) 695-7197

Les Services d'administration R.F.
René Francoeur

Tenue de Livres
Travail de dactylographie

622-4970

LAVAL

ROBERT BASTIEN

AVOCAT

290, boulevard Richelieu

BELOEIL (514) 467-5849

HENRI VINET

NOTAIRE

3860, rue NOTRE-DAME

CHOMEDEY, LAVAL 681-2577

MAURICE CRÉPEAU

NOTAIRE

175, 10e avenue

FERME NEUVE

(819) 587-3217

Le fédéral devra accepter de limiter son pouvoir de dépenser

— Choquette

(LE JOUR) — Pour que le rapatriement de la constitution ait un sens et que le Québec y donne son accord, il faudra que le fédéral accepte de limiter son pouvoir de dépenser. C'est ce qu'a affirmé, en fin de semaine, le chef du parti "du sursaut national et du renouveau moral", M. Jérôme Choquette du Parti national populaire.



C'est selon M. Choquette, ce pouvoir illimité de dépenser du gouvernement fédéral qui a brisé l'équilibre du système fédéral, permis l'ingérence de ce niveau de gouvernement dans des projets de compétence provinciale et causé en partie le déséquilibre des finances publiques à tous les niveaux de gouvernement. Tout comme, dit encore M. Choquette, l'inflation est fonction de ce même type de phénomène.

En donnant son accord à un tel projet de rapatriement de la constitution, le Québec, dit M. Choquette, offrirait à ses citoyens l'occasion de retrouver un idéal national abandonné par les libéraux qui "traitent l'homme québécois comme un individu aux motivations exclusivement économiques et immédiates" et galvaudé par les séparatistes qui "ne justifient l'indépendance qu'à partir d'une idéologie technocratique".

Tout peuple, affirme le chef du PNP, "possède le droit à l'indépendance mais le droit de l'exercer ne s'impose que lorsque la majorité opprime la minorité. Cette démonstration ne peut être faite pour le Canada", conclut M. Choquette. Pour ce qui est des déséquilibres du fédéralisme actuel, ils sont, paraît-il à corriger. M. Choquette voit dans le rapatriement de la constitution le moyen rêvé de les faire disparaître. Ces lendemains prometteurs doivent cependant, toujours selon M. Choquette, être précédés par une sorte de clarification préalable des pouvoirs des partenaires provinciaux et fédéral et s'assortir de la création d'une sorte de tribunal constitutionnel dont l'organisation et le fonctionnement verraient avant tout à garantir la "volonté propre et autonome du Québec".

Colombie-Britannique

La division menace les rangs du Nouveau parti démocratique

PENTICTON, C.-B. (d'après CP) — Le Nouveau parti démocratique de Colombie-Britannique semble sortir divisé de son congrès annuel. L'écart qui sépare les éléments modérés des éléments venus du mouvement ouvrier s'est dramatiquement manifesté quand,

au poste de vice-président, un ancien ministre a défait un représentant du mouvement ouvrier.

L'ancien ministre des richesses naturelles, M. Bob Williams, a défait le secrétaire-trésorier de la Fédération des travailleurs de la

Colombie. M. Williams avait précédemment quitté son poste de député pour permettre l'élection récente du chef du parti, M. Dave Barrett, ce qui lui a apparemment valu la faveur des délégués au congrès, au grand dam des éléments syndicalistes du parti.

M. Barrett a profité du congrès pour s'en prendre avec virulence aux politiques du Crédit social de M. Bennett. Toutefois, la division du parti risque de se prolonger un certain temps après le congrès et tout devra être mis en oeuvre pour refaire l'unité du NPD.

Une bonne isolation permet de se chauffer à un coût inférieur

Comment se chauffer efficacement et économiser par surcroît? Avant tout, il convient d'assurer une bonne isolation thermique des surfaces exposées de sa maison.

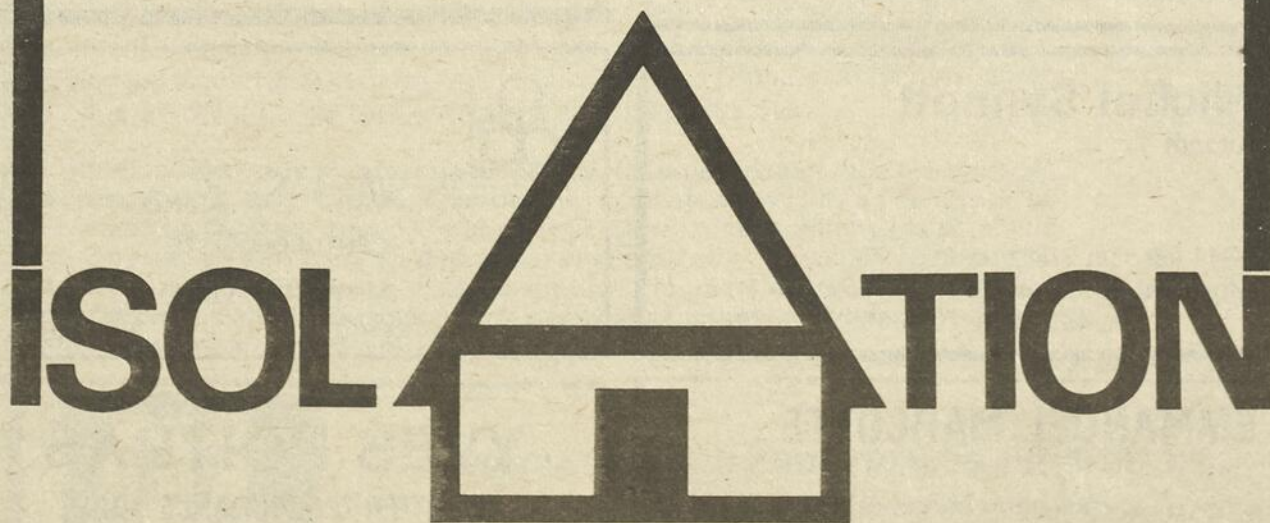
En optant pour cette solution, vous éviterez qu'une partie de la chaleur s'échappe à l'extérieur.

Ainsi, votre système de chauffage consommera moins d'énergie et vous procurera toute la chaleur voulue, à un coût inférieur. Rappelez-vous que l'isolation thermique est la condition essentielle d'un usage judicieux de l'énergie.

Afin de mieux vous renseigner sur ce sujet, nous vous proposons la brochure intitulée **L'Hydro-Québec vous explique l'isolation thermique.**

Vous pouvez vous la procurer à nos bureaux du Service de la clientèle.

Hydro-Québec



La grève du sucre s'étend à Montréal

Une deuxième raffinerie de sucre a été touchée par la grève hier, à Montréal, alors que les 300 travailleurs de la St. Lawrence Sugar ont débrayé, suivant l'exemple de leurs 400 camarades de la Redpath Sugar, la semaine

dernière. Les grévistes sont membres de l'Union des travailleurs en confiserie (FTQ). La grève pourrait aussi éclater bientôt dans les deux autres raffineries de sucre montréalaises, l'Atlantic et Cartier (Steinberg), où les négociations se poursuivent.

Un nouveau contrat pour les 6,000 cols blancs de Montréal?

Les 6,000 cols blancs de la ville de Montréal et de la Communauté urbaine sont appelés, demain, à se prononcer sur un accord de principe conclu au sujet de leur nouvelle convention collective. Les membres du syndicat des fonctionnaires

municipaux de Montréal (suspendu de la CSN) sont convoqués à l'aréna Mont-Royal à 17h. 30. L'ancien contrat est échu depuis le 30 novembre et les négociations ont duré près de 6 mois. Les termes de l'entente de principe n'ont pas encore été divulgués.

Le Liban explosé

L'intervention de Damas s'intensifie

Rien n'est encore gagné au Liban sur le chemin de la paix. Ainsi, alors que sur le plan militaire les combats d'hier ont encore fait quelque 60 morts et 80 blessés, sur le terrain politique, les positions des dirigeants syriens et du camp palestino-progressiste étaient, encore hier soir, fondamentalement inconciliables.

Ford et les pots-de-vin

WASHINGTON (AFP) — Le président Ford et le Congrès se proposent de resserrer la législation destinée à prévenir l'octroi, par des entreprises américaines multinationales de pots-de-vin ou de "paiements douteux" à des fonctionnaires étrangers, dans le but de les influencer dans un sens favorable à leurs intérêts.

Le président a énuméré lui-même hier à la Maison Blanche les mesures qu'il entend soumettre à cet effet au Congrès, et, sur le plan international, sous

BEYROUTH (AP, AFP) — Un porte-parole du commandement palestinien a accusé hier l'armée syrienne d'intensifier son intervention au Liban et d'instaurer un blocus des principales villes qui sont aux mains des forces islamo-progressistes. Selon le porte-parole, les Syriens feraient participer à cette action des blindés, des avions et des canonniers. Il a accusé Damas d'exploiter les démarches arabes pour gagner du temps en vue d'une "victoire militaire décisive".

La presse de Beyrouth se fait, de son côté, l'écho de menaces syriennes contre la capitale si le conflit libanais n'est pas réglé rapidement. Selon la presse, l'officier qui commande les troupes syriennes au Liban aurait déclaré:

"Peut-être que lorsqu'ils verront nos tanks aux portes de Beyrouth les politiciens libanais seront incités à se mettre d'accord". Les derniers communiqués palestiniens admettent que l'armée syrienne a occupé deux bases de fedayine dans le sud du Liban à 15 km de la frontière israélienne. Ils ajoutent que les Syriens pilonnent le port de Saida, 40 km au sud de Beyrouth.

L'action militaire syrienne a pris la vedette sur les efforts diplomatiques du premier ministre libyen, le commandant Jalloud, qui se trouvait à Beyrouth, et du secrétaire général de la Ligue arabe, M. Mahmoud Riad, à Damas, alors que M. Yasser Arafat aurait demandé une nouvelle réunion urgente des ministres arabes des Affaires étrangères au Caire pour examiner ce que la gauche appelle "la mauvaise foi" syrienne.

Par ailleurs un bataillon de l'armée syrienne serait entré en rébellion hier après avoir reçu l'ordre de faire mouvement vers le Liban apprenait-on hier soir de source palestinienne dans la capitale libanaise. En s'insurgeant contre les ordres, le commandant, les officiers et les soldats appartenant au bataillon rebelle ont fait savoir, indique l'agence palestinienne d'information *Wafa*, qu'ils n'étaient "pas disposés à combattre au Liban contre la résistance palestinienne et le mouvement patriotique (progressiste libanais)".



Honni soit qui mal y pense

LONDRES (AFP) — L'ancien premier ministre, sir Harold Wilson, a été fait hier chevalier de l'ordre de la jarretière par la reine Elizabeth dans la salle du trône du château de Windsor. Après que lui ait été noué sous le genou le ruban bleu marqué de la devise "Honni soit qui mal y pense", sir Harold s'est vu remettre l'étoile de la jarretière marquée de la croix de St-George et le manteau de velours bleu des chevaliers.

10 LE JOUR, le mardi 15 juin 1976

Tél.: 382-2080

**BRISSON, GUERIN, GRENIER
LALONDE & ASSOCIÉS**

Comptables agréés

10,800, rue Lajeunesse, Montréal

EDOUARD LAURENT

COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ

180 est, boul. DORCHESTER
PORTE 206

871-9742 Montréal

ROUYN, QUÉBEC (819) 762-2602

LES FERAILLEURS DU NORD

ACIER D'ARMATURE

DÉPOSITAIRE DES PISCINES FIBRO

246, ave Fortin Suite 62

Robert Chartier, propriétaire.

Michel Synnott

Avocat

1344 est, rue Sherbrooke
Montréal B. 527-3485
R. 481-5275

Tél.: 274-4673



J. Aimé St-Louis T.D.C.

DENTUROLOGISTE

SUR RENDEZ-VOUS

6305, rue ST-DENIS MONTRÉAL

BÉLANGER, LEDUC & ASSOCIÉS INC.
Courtiers d'assurances

Pierre Leduc
C.d'A.Ass.

4335, rue De Castille
Montréal-Nord, Qué.

Tél.: 326-0270 H1H 1X8

EMMANUEL MARCOTTE
et associés

B. COM., A.V.A., LL. L.
ASSUREUR-VIE AGRÉÉ

Plans d'épargne-retraite

35 boul. Gamelin, Hull (Québec) 771-7777

YVES POITRAS

COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ

AFFILIÉ AU CABINET DE COURTAGE
POITRAS, LARUE ET ASSOCIÉS

7190, boul. St-Michel

MONTRÉAL 376-1280

PIERRE LANGEVIN

AVOCAT

255, St-Jacques, Montréal 845-6126
6269, Maurice Duplessis, Montréal-Nord 326-2722
426, Dollard, Ville Lasalle 364-1912
3266 est, rue Ontario Montréal 526-5935

Uruguay

Élections suspendues

MONTEVIDEO (AFP) — Les deux premiers actes institutionnels du nouveau régime uruguayen de M. Alberto Demichelli, publiés hier, suspendent les élections et stipulent la création d'un conseil de la nation.

Ces documents signés samedi dernier par le nouveau président de l'Uruguay, qui venait de succéder à M. Juan Maria Bordaberry, suspendent "jusqu'à nouvel ordre" les élections générales qui devaient avoir lieu selon la constitution uruguayenne, au mois de novembre prochain. Ils décrètent l'installation d'un conseil de la nation, chargé entre autre d'élire le nouveau président de la République, les membres du conseil d'Etat, qui avait remplacé le Parlement dissous à la suite du coup d'Etat de 1973 et la cour suprême de justice. Le premier acte précise en outre que les réunions publiques sont interdites sous prétexte qu'il ne peut y avoir de paix sociale avec le libre jeu des partis politiques dans les circonstances actuelles et afin de restructurer ces partis qui fonctionneront à nouveau, dans "une situation de normalité différente de celle que nous vivons

dans les faits et en droit".

En vertu du deuxième acte, le conseil de la nation sera composé des membres du conseil d'Etat et des 21 membres de la junte des généraux. Cette assemblée ne siègera pas en permanence, mais quand les circonstances l'exigeront. Les décisions y seront prises à la majorité des deux tiers.

Le conseil d'Etat, pour sa part, sera chargé notamment de préparer l'avant-projet de Constitution qui sera soumis au vote de la population. Cependant l'énoncé des principes et les bases fondamentales de la future constitution relèveront directement de la compétence du président de la République, en conseil des ministres conjointement avec le conseil de sécurité nationale.

Enfin, la sécurité nationale relèvera directement des forces armées.

Cette nouvelle constitution de l'Uruguay devra être approuvée par le conseil de la nation et le pouvoir exécutif, réunis en assemblée constituante, avant d'être soumis aux citoyens.

Brésil

Deux meurtres par jour

(Prensa latina) — Avec une moyenne quotidienne de deux assassinats par jour, "l'escadron de la mort" brésilien s'est lancé récemment dans l'une des plus grandes vagues de crimes qui aient eu lieu au Brésil au cours des dernières années.

L'escalade qui a commencé le 22 mai dernier a fait en neuf jours 19 morts, des deux sexes et aux âges les plus divers, y compris trois adolescents de 12, 15 et 16 ans.

Deux d'entre eux ont été arrachés de leur foyer quelques heures avant d'être découverts assassinés près de la "Favela" (bidonville) où ils habitaient.

Composé de policiers en service et hors de service, l'"escadron de la

mort" est né dans les années 50 pour éliminer les prétendus délinquants, et a augmenté ses activités à partir du coup d'Etat militaire de 1964.

Au cours des dernières années, l'organisation paramilitaire a eu à son actif plus de deux mille crimes de militants de la gauche brésilienne, prisonniers politiques et personnes opposées au régime militaire qui règne dans ce pays depuis douze ans. Bien que de nombreux cadavres découverts ces derniers jours semblent être l'oeuvre de l'"escadron de la mort" — corps torturés, puis criblés de balles et abandonnés dans des lieux déserts — il existe des éléments laissant supposer une intervention policière directe.

AVEC L'EXPÉRIENCE ET LES DIPLÔMES VIENT... LA MOBILITÉ.

Les enseignants sont écoeürés des employeurs tels que le Gouvernement du Québec et le "Protestant School Board of Greater Montréal". Malgré la diminution des fonds destinés à l'éducation et la diminution du nombre d'élèves d'âge scolaire à travers le Canada, ce sont nos enseignants les mieux qualifiés et expérimentés qui sont en mesure de trouver des emplois à l'extérieur de la Province.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Donald Ross, 41 ans, enseigne depuis 18 ans. Il possède un Bachelor's Degree avec une concentration en histoire et une maîtrise en éducation. Fatigué de l'état actuel des négociations, il a décidé de chercher un travail en dehors du Québec. M. Ross a été récemment nommé principal d'une école secondaire régionale en Nouvelle-Écosse, avec un salaire initial de presque \$30,000

ONTARIO

Carolyn Box a 11 années d'expérience en tant qu'enseignante et conseillère en orientation. Elle possède des diplômes de McGill et de l'Université du Vermont. Doutant du gouvernement et s'inquiétant pour le futur, Mlle. Box a décidé de chercher un emploi ailleurs. À la rentrée, elle travaillera dans une école privée à Toronto où les conditions de travail, le nombre d'élèves par classe et la longueur de l'année scolaire font que sa position se révélera intéressante.

Doris Everard a 20 années d'expérience dans l'enseignement, dont 10 au Québec. Les perspectives pour l'éducation au Québec et l'adoption d'une loi comme la loi 23 — "une loi si peu démocratique" selon elle — l'ont poussée à retourner en Ontario. Mme Everard possède un degré de premier cycle, un degré de deuxième cycle et un diplôme en pédagogie. Toutes ces qualifications, de pair avec sa grande expérience, lui permettront d'obtenir plusieurs milliers de dollars de plus que son revenu actuel.

COLOMBIE BRITANNIQUE

Avec 6 années d'études universitaires et 8 années d'enseignement, **Garth Holmes**, 31 ans, quitte le Québec pour l'Ouest. M. Holmes ne peut pas tolérer ce que les polices du gouvernement ont fait à la profession d'enseignant. M. Holmes se réjouit d'avance de son nouvel emploi qui lui fera gagner \$19,000 annuellement.

ANGLETERRE

Ray Garratt a 37 ans. Il enseigne depuis 15 ans. Il possède un degré de premier cycle et une maîtrise en éducation. La "farce des négociations avec les Commissions Protestantes" l'a fait hésiter quant à rester au Québec, et après que Marcel Fox, le Directeur Général de PSBGM, ait fait appel à l'escouade anti-émeute pendant une démonstration pacifique des enseignants, M. Garratt a su que c'était fini d'enseigner pour la Commission. Il retourne donc en Angleterre, après 12 ans, en dépit du fait qu'il y gagnera un salaire plus bas.

L'enseignant avec le plus de qualifications et le plus d'expérience est celui qui a pratiquement toutes les chances de trouver un nouvel emploi en dehors de la Province de Québec, quand il/elle ne peut tolérer plus longtemps la situation ici. On pourrait être tenté de dire "c'est bien pour eux" à ceux d'entre eux qui trouvent du travail ailleurs, mais ce sont les étudiants de cette Province qui souffriront puisque la perspective de rester enseignant au Québec devient de moins en moins attrayante pour nos meilleurs enseignants.



ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE MONTREAL

5485 Sherbrooke ouest suite 201
Montréal, Québec



MK

"Contre le gel de la qualité d'éducation"

monde

Après Wallace, Humphrey, Jackson, Church ... Udall

Carter a fait le plein des délégués

NEW YORK. (AFP) — M. Jimmy Carter a fait hier le plein des délégués, se posant définitivement et sans problème comme le candidat démocrate aux élections présidentielles de novembre prochain. Depuis sa victoire dans les élections primaires de l'Ohio, mardi dernier, l'ancien gouverneur de Georgie a rallié, tour à tour, à sa candidature les plus grandes figures du parti démocrate. Après MM. George Wallace, Hubert Humphrey, Henry Jackson, Frank Church et bien d'autres, M. Carter a trouvé hier un appui décisif auprès d'un de ses anciens rivaux, M. Morris Udall, représentant de l'Arizona, chef de file de la tendance libérale du Parti. M. Udall a en effet annoncé qu'il avait dit aux 336 délégués ralliés à sa candidature, qu'ils étaient libres de voter pour Jimmy Carter. Revenant sur les propos qui lui avaient été prêtés peu avant, le représentant de l'Arizona a expliqué qu'en raison de "problèmes techniques" il ne pouvait officiellement libérer ses candidats. La nuance est surtout importante pour les délibérations futures au sein de la convention démocrate.

M. Udall a en effet expliqué que, officiellement libérés, ses délégués perdraient

certains droits à la convention démocrate le 12 juillet prochain, à New York. Parmi ces droits figurent l'accès à la commission chargée d'élaborer la plateforme du Parti, les privilèges en matière d'interventions à la convention et certaines autres activités. "J'en ai parlé avec le gouverneur Carter et il m'a invité à lui exposer mes vues sur la plateforme et les autres problèmes, a-t-il dit. Nous nous sommes promis de travailler étroitement ensemble et cela jusqu'à l'automne. Mais pour les raisons techniques que je viens d'indiquer, je ne libère pas mes délégués et je ne retire pas plus ma candidature".

M. Udall a indiqué qu'il avait dit à M. Carter qu'il était libre de prendre contact avec ses délégués et que ceux-ci étaient libres de voter pour lui ou pour le candidat de leur choix.


Avant la décision de M. Udall, et compte tenu de nouveaux ralliements, M. Jimmy Carter disposait de 1.316 délégués. C'est dire si l'ancien gouverneur de Georgie a largement dépassé, sauf bouleversement extraordinaire et imprévisible, la barre des 1.505 délégués requis pour une désignation au premier tour.



Jimmy Carter : plus aucun obstacle vers la Maison Blanche? (téléphoto:AP)

POUR VOS VACANCES PARTEZ AVEC...

ABONNEMENTS VACANCES

JE DESIRE RECEVOIR  **PAR COURRIER**

du 24 juin au 1er septembre:

ci-joint mon chèque d'abonnement : \$12

1 mois: \$8

Semaine additionnelle \$1.50

NOM: _____

ADRESSE: _____ VILLE: _____

Code Postal _____

ABONNEMENT NON-REMBOURSABLE

Le JOUR 387 boul. Lebeau, Ville Saint-Laurent 331-8961

Nouvel enlèvement en Italie

De la viande contre un grossiste

ROME (d'après l'AFP) — Un commerçant en gros, M. Giuseppe Ambrosio, 53 ans, a été enlevé hier matin à l'aube à Rome. Le commerçant venait de quitter sa maison pour se rendre aux Halles, lorsque les ravisseurs se sont emparés de lui. M. Ambrosio est le troisième Romain à se trouver entre les mains de kidnappeurs, avec un entrepreneur et une petite fille de onze ans, fille d'un autre entrepreneur, enlevés tous deux durant le mois de mai.

L'enlèvement du grossiste en viande a été revendiqué par une organisation se proclamant "communiste", hier, en fin de matinée.

Les ravisseurs de M. Giuseppe Ambrosio, ont fait connaître leurs exigences pour la libération de leur

otage. Dans un communiqué signé "Unité combattante communiste", les ravisseurs déclarent que leur prisonnier sera condamné à mort si les exigences suivantes ne sont pas satisfaites:

1. Mercredi prochain, 71 boucheries dont les noms sont cités devront vendre leur viande de première qualité au prix de 1.500 litres le kg, soit moins de 2 dollars le kg.

2. Les bouchers ou leurs fournisseurs qui tenteraient une manoeuvre de boycottage seront poursuivis.

3. Les sociétés et boucheries concernées devront éviter tout contact avec les forces de l'ordre et la magistrature.

Auparavant le document, qui qualifie M. Ambrosio de "représentant d'un

Etat capitaliste parasitaire" travers le commerce de la viande, aux dépens du prolétariat".



UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE

CARTOGRAPHIE

Professeur demandé

Le Département de géographie de l'Université de Sherbrooke requiert, pour le 1er août 1976, les services d'un professeur à plein temps pour assumer l'enseignement de la cartographie.

Qualifications

Être titulaire d'au moins une maîtrise et posséder une expérience pédagogique et de recherche dans le domaine de la cartographie thématique ainsi que des connaissances en cartographie automatisée.

Faire parvenir son curriculum vitae d'ici le 28 juin au:

Directeur
Dép. de géographie
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Des homosexuels pour "amuser" des parlementaires

NEW YORK (AFP) — Le scandale de moeurs qui secoue depuis deux semaines le monde politique de Washington, s'étend de jour en jour. Selon Colleen Gardner, l'une des protagonistes de cette affaire, ce n'était pas seulement de jolies femmes mais aussi des jeunes gens employés au Capitole qui étaient contraints parfois d'assouvir les désirs sexuels de certains parlementaires. Mme Gardner, qui comme Liz Ray, affirme avoir été payée avec les deniers du contribuable pour amuser des membres du Congrès, a

fait ces nouvelles révélations en recevant dimanche des journalistes dans l'appartement de maître Sol Rosen, son avocat à Washington. La jeune femme, âgée de 28 ans et mère d'une fillette de 12 ans, a refusé cependant d'identifier les éphèbes. Elle a déclaré tenir ces informations des intéressés eux-mêmes. Elle a souligné pourtant que la séduction forcée des jeunes gens par des parlementaires était beaucoup moins répandue que celle des jeunes femmes.

URSS

Que devient Valentyn Moroz?

Le "Comité pour la défense de Valentyn Moroz à Montréal" vient d'envoyer un télégramme au premier ministre Trudeau, à l'Organisation mondiale de la Santé et au secrétaire général des Nations unies, Kurt Waldheim.

Nous publions quelques extraits du télégramme que nous a adressé le Comité:

"Nous, les signataires de ce télégramme, sommes profondément

concernés sur le destin de l'historien ukrainien Valentyn Moroz. Nous exigeons que le gouvernement du Canada intercède avec les autorités soviétiques (...) "Comme Canadiens nous condamnons l'emprisonnement de Valentyn Moroz comme une infraction ouverte et injustifiée de l'accord fait par l'Union soviétique avec la communauté internationale et demandons la liberté immédiate de Valentyn Moroz."



Université du Québec

Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

PROFESSEUR

Le Département des sciences de l'éducation de la Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (DEUOQ), constituante de l'Université du Québec, recherche un professeur dans le domaine suivant:

PRÉVENTION, DIAGNOSTIC ET RÉÉDUCATION DES TROUBLES PSYCHO-MOTEURS

Exigences:

Diplôme universitaire de 2e cycle ou de 3e cycle ou certificat de capacité de rééducation de psychomotricité.

Traitement:

Selon les normes en vigueur

Date d'entrée en fonction: 1er juillet 1976

Lieu de travail: Hull

Date limite:

Prière de soumettre votre candidature avec curriculum vitae avant le 18 juin 1976 à l'adresse suivante:

Monsieur Roger Claux
Directeur du Département
des sciences de l'éducation
Université du Québec
Direction des études universitaires
dans l'Ouest québécois
335, boul. Cité des jeunes
Hull (Québec)
J8Y 6M4

76-77-014



Université du Québec

Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

PROFESSEUR

Le Département des sciences de l'éducation de la Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (DEUOQ), constituante de l'Université du Québec, recherche un professeur dans le domaine suivant:

PRÉVENTION, DIAGNOSTIC ET RÉÉDUCATION DES TROUBLES DU LANGAGE

Exigences:

Diplôme universitaire de 2e cycle ou de 3e cycle ou certificat de capacité en orthophonie.

Traitement:

Selon les normes en vigueur

Date d'entrée en fonction: 1er juillet 1976

Lieu de travail: Hull

Date limite:

Prière de soumettre votre candidature avec curriculum vitae avant le 18 juin 1976 à l'adresse suivante:

Monsieur Roger Claux
Directeur du Département
des sciences de l'éducation
Université du Québec
Direction des études universitaires
dans l'Ouest québécois
335, boul. Cité des jeunes
Hull (Québec)
J8Y 6M4

76-77-013

nom de la banque _____

adresse _____

date _____ 1976

payez à l'ordre de **le jour du homard**

\$ _____

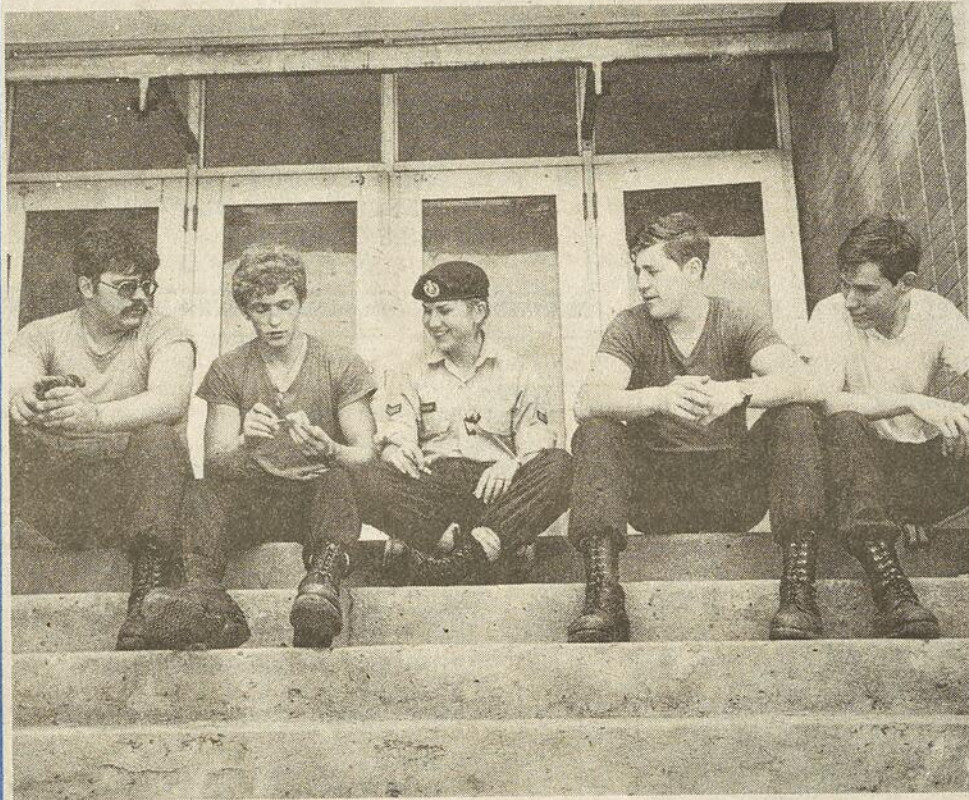
100 dollars

N°compte: _____

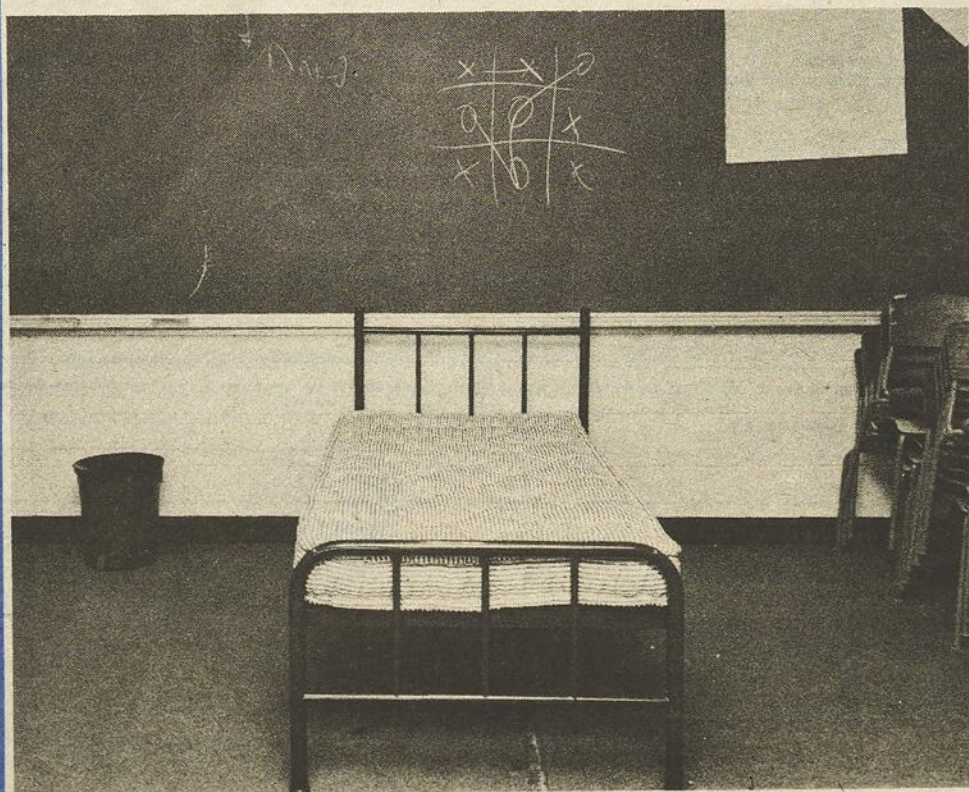
signature _____

L'armée s'installe

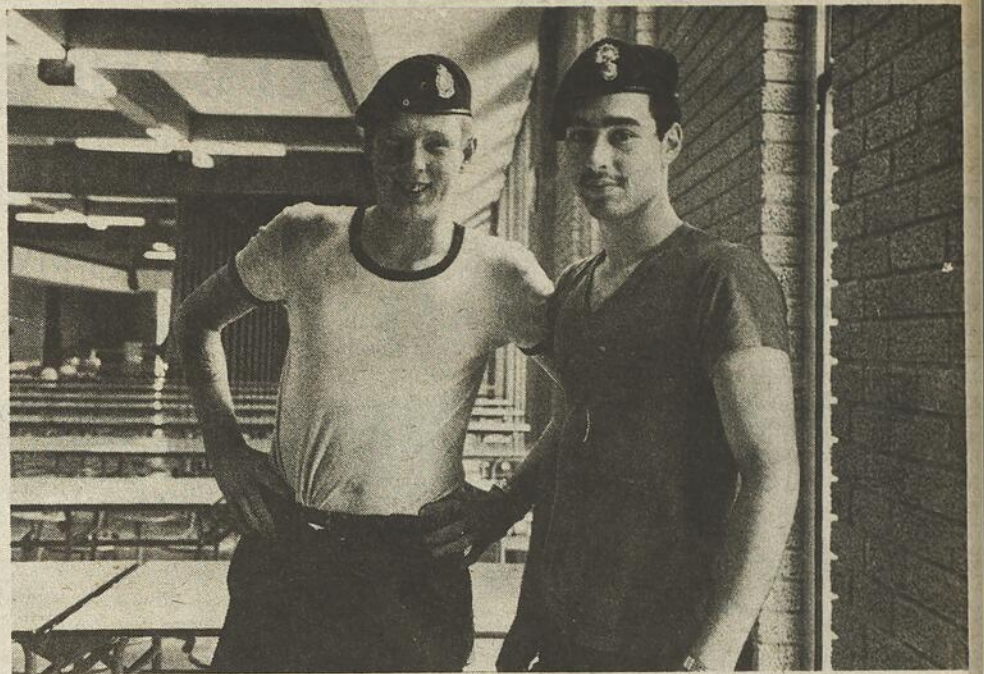
photos Claire Beaugrand-Champagne



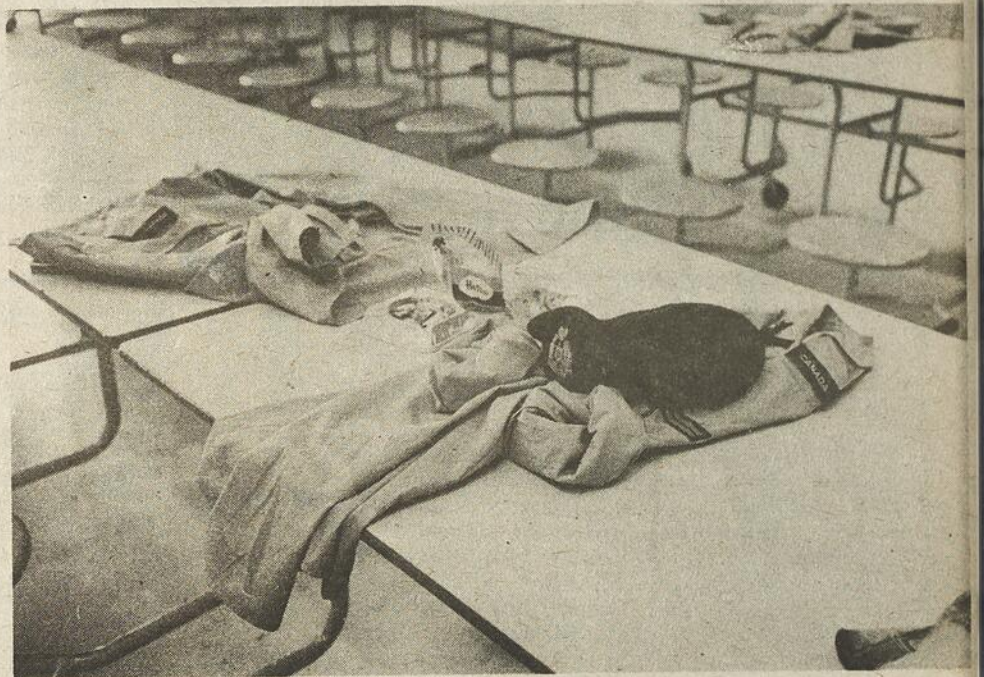
Bien chaussés, les soldats ont pris la place des écoliers montréalais. D'ici deux semaines au maximum, ils seront ainsi quelque 12,000 à nous protéger contre toute menace régionale, nationale ou internationale à l'occasion des Jeux.



Devant les tableaux noirs, les lits ont remplacé les pupitres! Bien sûr, les écoliers n'en auraient pas tant souhaité mais, pour les militaires de notre sécurité, tout est permis. Ce qui n'en fait pas des champions de tic-tac-toe, comme on le voit...



Souriez et surveillez le petit oiseau! Multipliez ces deux soldats par 6,000, et vous aurez une image de la force de l'ordre, à Montréal, bientôt. Ceux-là viennent d'Edmonton ou de Petawawa ou d'ailleurs. Et ils sont remplis, on le voit, de belles et bonnes intentions.



Belle discipline!... Si un général ou un colonel est passé dans cette cafétéria et qu'il a vu, mal placées, des chemises portant le nom Canada, séparées par un paquet de "chips" et un cendrier rempli, il a dû perdre son flegme, britannique ou non. Faudra nous corriger ça: les terroristes ont plus de décence et laissent peu souvent trainer leurs uniformes...



Ces demoiselles harnachées en motocyclistes sont des agents d'information pour touristes étrangers. Elles patrouilleront, dans Montréal, prêtes à répondre à toute question. Elles seront trente, ainsi, à arpenter sur deux roues les rues montréalaises.

Téléphoto PC

Les petits abattoirs dans Joliette-Lanaudière

Un exemple de service à la collectivité

par François Demers

La veille de l'annonce ambiguë d'un nouveau délai pour les 400 petits abattoirs, le 27 mai dernier, l'Union des producteurs agricoles de Joliette - Lanaudière remettait à la Confédération des UPA un rapport d'enquête établissant que la vingtaine de petits abattoirs de cette région rendent "un service certain à la collectivité".

L'enquête menée auprès des 6 abattoirs "Approuvé Canada", des 3 abattoirs "Approuvé Québec" et de 17 des 20 petits abattoirs "Approuvé Québec type B, établit par exemple "que les abattoirs "Approuvé Canada" font l'abattage de tous les poulets et de presque tous les porcs (97,4%) de la région."

"D'autre part, précise le texte, la très grande majorité du boeuf (81%) abattu dans la région, l'est dans les abattoirs de type B. Il s'est donc abattu en 75, dans la région, 16,200 têtes de boeuf dans les abattoirs de classe B."

Avantages pour le consommateur

En fait, chaque producteur de la région (producteur laitier ou producteur de boeuf) a vendu une moyenne de 32 bêtes à boeuf en 1975. "La moitié de ces bêtes, précise le texte, étaient des veaux. Comme il y a 1,700 producteurs concernés par le boeuf dans notre région, il s'est donc vendu autour de 55,000 têtes en 1975."

Or, la vente au détail des 16,200 bêtes abattues par les petits abattoirs s'est fait de la façon suivante: 63% pour le congélateur et 36% au détail.

Aux yeux de l'UPA-Joliette, cette situation représente un net avantage pour la collectivité, en même temps que pour les consommateurs.

D'un côté, "les abattoirs de classe B, souligne-t-elle, sont des abattoirs locaux,

appartenant à des intérêts locaux et implantés à peu près également sur l'ensemble du territoire".

De l'autre, "vu le nombre important de ces abattoirs, il existe une concurrence au bénéfice des producteurs et des consommateurs. Par exemple, 95% de ces abattoirs font gratuitement le transport des bêtes du producteur à l'abattoir."

Enfin, "le consommateur paie moins cher puisqu'il y a moins d'intermédiaires et il a un produit de qualité puisqu'il peut suivre toutes les phases de l'abattage et du dépeçage, s'il le désire."

Sur la base de ces données, l'UPA-Joliette s'élève donc contre les affirmations, notamment celles du sous-ministre de l'Agriculture Gaétan Lussier en août dernier, voulant que la fermeture de 400 petits abattoirs n'aboutira pas, comme le craignait la CECO, à la création de monopoles dans le commerce de la viande.

"Il est vrai, explique le texte, que l'auto - approvisionnement du boeuf au Québec se situe autour de 25%. Mais il est aussi juste de dire que les petits abattoirs constituent le lieu d'écoulement le plus important de ce que nous produisons. Selon nous, 16,200 bêtes, c'est un marché intéressant. Pour l'ensemble du Québec, de 200,000 à 300,000 bêtes, c'est aussi un marché intéressant."

"Or, conclut-il, les normes de construction établies dans les règlements relatifs à la loi 39 ne peuvent s'appliquer qu'à de moyennes et de grosses entreprises (elles nécessitent en effet des investissements de l'ordre de \$200,000), ceci favorisant inévitablement la concentration du système d'abattage entre les mains "des grands" de la viande au détriment des producteurs et des consommateurs, et avec des subventions s.v.p."

"On ne saura nous faire croire, ajoute-t-il, que plus une entreprise est

grosse, plus elle est propre. Au contraire, l'expérience des petits abattoirs et l'expérience des géants de la viande nous ont convaincu que la petite installation a plus de chance de respecter les normes car le consommateur y exerce un contrôle direct. D'ailleurs, malgré le scandale de la viande avariée, et peut-être à cause de lui, la demande de viande venant des petits abattoirs a été plus grande depuis un an. La CECO n'a-t-elle pas prouvé noir sur blanc que des entreprises très modernes et bien équipées et assez grosses pour "se payer un inspecteur à plein temps pour les surveiller" ont servi plus souvent qu'à leur tour de la charogne aux consommateurs?"

Vague promesse

En conséquence, l'UPA-Joliette exigeait que la réglementation adoptée par le gouvernement soit changée. "Déjà, précisait-elle, le 25 juin dernier, l'UPA proposait devant la CECO l'abattage périodique dans certains abattoirs. Les propriétaires ont fait la même proposition et le rapport de la CECO l'indique très clairement."

Le lendemain de cette prise de position, le ministre de l'Agriculture Kevin Drummond annonçait, lui, que les propriétaires de petits abattoirs continueraient de n'avoir que jusqu'au 31 décembre 1976 pour se conformer à la nouvelle réglementation.

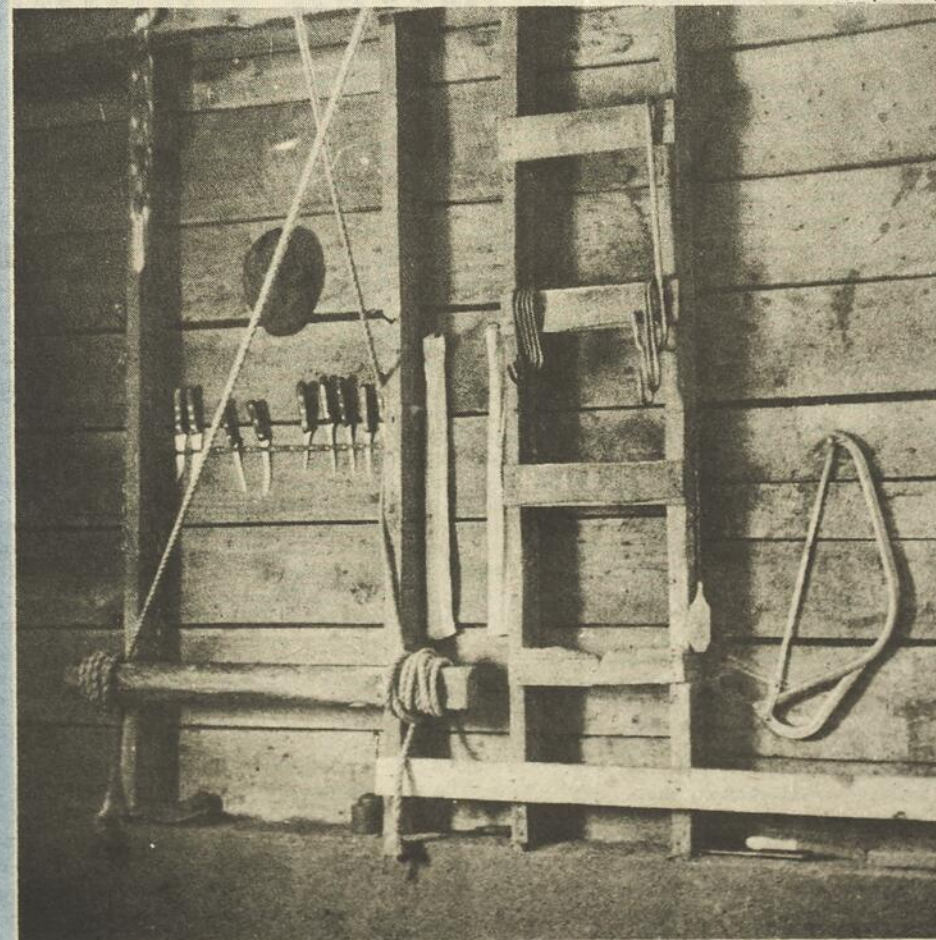
Seule concession devant les pressions conjuguées du député ex-créditiste Fabien Roy, de l'Opposition péquiste, de l'IPIC, des ACEFS, de l'AFEAS etc., la date du 31 mai fixée comme échéance pour faire savoir au ministre si un propriétaire a l'intention de fermer ou de continuer ses opérations, a été changée pour le 31 décembre 1976.

Suivait une vague promesse de réévaluation de la réglementation ...



(photo Antoine Désilets)

Photo Jacques Guay





Excellence ou parasitisme?

En se basant sur la présente popularité de l'école privée pour la canoniser, le ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue, s'est permis, consciemment ou non, un étonnant raccourci. Surtout, il a multiplié les inquiétudes chez ceux qui espèrent voir un jour notre école publique bénéficier de tout le soutien gouvernemental qu'elle mérite et dont elle manque toujours à un certain degré.

Tout n'est cependant pas nuisible dans le type de description sommaire et injuste que vient de se permettre M. Bienvenue. Le présent gouvernement, en effet, s'y révèle d'éloquente façon. D'autre part, le genre de débat que suscite nécessairement une telle déclaration nous rappelle qu'au Québec nos grandes décisions politiques ont toujours tenu compte de l'orientation donnée à l'école.

M. Bienvenue relie ensemble deux constatations indiscutables. Il note, d'un côté, que le nombre de demandes d'admission ne cesse d'augmenter dans les institutions privées et il rappelle, d'un autre côté, que ceux de sa génération — qui est presque la mienne — ont bénéficié d'une école de haut niveau dont ils ont la nostalgie et qu'ils souhaitent aux jeunes d'aujourd'hui.

Pour être tous deux solidement établis, ces faits n'ont pas entre eux le lien qu'y voit M. Bienvenue. A l'époque où florissaient les cours classiques, l'enseignement offert dans ces institutions méritait à maints égards les plus grands éloges. Toutes ces qualités, cependant, devaient céder le pas à un inconvénient à nul autre pareil: seule une infime minorité accédait à ce bel enseignement. On pourrait de la même manière nous vanter aujourd'hui les mérites de ce superbe enseignement qu'était autrefois le préceptorat offert aux princes-enfants, mais on ne convaincrerait évidemment

personne qu'un tel régime puisse ressusciter de façon socialement utile. La nostalgie qu'éprouve M. Bienvenue au doux souvenir du cours classique "pour élite avertie seulement" ressemble pourtant à cette émotion qui pince le cœur des midinettes qui suivent dans "Jours de France" les mésaventures sentimentales d'une quelconque famille royale: il s'ennuie de ce qui faisait la joie des princes. De la part d'un ministre intégré à un gouvernement qui se dit social-démocrate, on attendrait autre chose.

L'enseignement privé, il faut quand même le reconnaître avec M. Bienvenue, reprend aujourd'hui du poil de la bête. Il est toutefois simpliste et même malhonnête d'attribuer cette faveur nouvelle de l'enseignement privé aux seules faiblesses de l'enseignement public. Il arrive, incontestablement, que certaines institutions privées donnent au plan académique un rendement auquel n'accède pas aujourd'hui l'enseignement public, mais un tel verdict doit, aussitôt formulé, se nuancer de deux manières. Il n'est pas certain, en premier lieu, que les avantages purement académiques contrebalancent cet énorme inconvénient qu'il y a à élever et à faire instruire des enfants en dehors des circuits sociaux qui les attendent au sortir de l'école. On doit reconnaître, en second lieu, que l'école privée doit sa supériorité, toute théorique d'ailleurs, à des avantages particuliers. Si l'école publique bénéficiait du même régime, elle aussi, sans doute, produirait les mêmes fruits. Il n'est pas certain, cependant, que ces fruits soient ceux que recherche une démocratie.

Aucune école privée ne s'est encore engagée, par exemple, à accepter les 200 ou les 500 premiers enfants qui s'inscriraient. Aucune ne s'est encore engagée non plus à garder jusqu'à la fin de l'année scolaire et jusqu'à

la fin de leurs études tous et chacun de ces inscrits. Tant qu'il en sera ainsi, tant que l'école privée choisira qui lui plaît et se réservera en outre le droit d'expulser en cours de route tout élève embarrassant, il est certain que le rythme de travail pourra demeurer différent d'un secteur à l'autre. Popularité et supériorité ne prouvent donc rien du tout.

La solution facile, celle qu'accepte visiblement M. Bienvenue, consiste à reconnaître les différences de philosophie, mais à souhaiter une coexistence pacifique des deux régimes. Cette solution possède pourtant, et on s'en rend compte quotidiennement, l'inconvénient majeur d'attirer vers un secteur privilégié ceux que passionne l'excellence artificielle. Cette solution prive le secteur public de la contribution d'enseignants, de parents, d'élèves capables d'un effort particulier. Tant et aussi longtemps que subsistera la possibilité d'un choix, des centaines et des milliers de parents continueront, en effet, à choisir la voie qui assure à leur progéniture un milieu scolaire plus stimulant.

La solution moins facile, mais logique consiste à limiter et même à tarir graduellement les contributions de l'État à l'enseignement privé. Non pas parce qu'il n'a pas le droit de s'épanouir, mais parce qu'il pénalise le secteur public. Nourri de fonds publics, le secteur privé, en effet, emploie les ressources qu'on lui donne pour entretenir le mythe de milieux sociaux supérieurs et pour freiner le développement du secteur public. Il y a là, malgré ce que nos couches sociales supérieures doivent à l'enseignement privé, *parasitisme*.

Au lieu de nous vanter les mérites du précepteur du prince, que M. Bienvenue veille donc à faire instruire les fils des manants.

Vous avez la parole

Une architecture québécoise? pas si simple!

Dans le compte rendu annuel de la Fédération des sociétés historiques du Québec (Le Jour, 26 mai 1976), on pouvait lire ceci:

"Parmi les propositions adoptées... on note l'idée d'encourager les architectes d'aujourd'hui à rechercher un modèle proprement québécois d'habitations familiales. Un concours, patronné par le ministère des Affaires culturelles serait peut-être utile à cette fin".

Sous cette forme, la proposition me semble au mieux inutile, au pire dangereuse. Je me permets donc d'offrir respectueusement quelques précisions et suggestions à la FSHQ.

Tout d'abord, je rappellerai (histoire oblige) que cette méthode a été appliquée plusieurs fois depuis les jours héroïques de Gérard Morisset. Il en est sorti tout au plus un "style" pseudo-habitant pour banlieue aisée qui témoigne d'un sens assez particulier des valeurs nationales. Ce fut notre version à nous, modeste, des folies hitlériennes et staliniennes en matière d'architecture.

Est-ce par manque de moralité ou plus simplement de goût que certains de nos contemporains et compatriotes perpétuent cette mode? Je l'ignore, mais il me semble évident qu'aucun nationalisme de bon aloi ne peut servir d'alibi à cette perversion qui en est justement l'antithèse. Si c'est à des culs-de-sacs de cette espèce qu'aboutit le réveil actuel de la conscience québécoise, je n'en suis pas.

Les architectes ne sont pas fondamentalement pervers, mais il faut bien vi-

vre, n'est-ce pas? Et si on leur soumet un faux problème, il s'en trouvera toujours pour l'accepter par inconscience ou par calcul. Ils accoucheront en conséquence, d'une architecture fautive et perverse. Ils l'ont fait depuis les années 30 à plusieurs reprises, est-il indispensable de récidiver?

En effet, il est aussi faux de donner le "style" ou la spécificité québécoise comme but à l'architecture que d'imposer à un caissier le résultat d'une addition avant qu'il ne l'ait faite. On ne s'assoit pas devant sa table à dessin en se disant: "Je vais faire dans le québécois, ou dans le contemporain". Le style ou le caractère national posés au départ aboutissent inévitablement au pastiche et le résultat négatif des concours précédents n'est pas tant imputable à l'incompétence des participants qu'à son principe même qui favorise les agents les plus contestables de la construction au détriment des plus dynamiques.

Ces derniers se soucient avant tout d'être vrais et si, plus tard et ailleurs on reconnaît que cela fut synonyme de "québécois", nous pourrions être fiers comme nous sommes fiers de nos vieilles demeures qui sont vraies et furent bâties sans vain souci de style ou de couleur locale.

Pour être vrai, cependant, il n'est pas inutile d'être conscient des réalités de son temps et de son milieu et l'intérêt de la FSHQ pour l'architecture pourrait se manifester ici avec beaucoup d'efficacité. Ne pourrait-on par

exemple, au moyen d'études quantitatives et qualitatives appropriées, prendre une connaissance aussi précise que possible de la culture des Québécois en matière d'architecture. Cette étude est déjà entamée pour ce qui est du passé mais le présent demeure le royaume des

idées reçues et approximatives. What does Quebec want in architecture? Répondre à cette question aiderait grandement le praticien qui peut rarement le faire lui-même et avec beaucoup de travail, de patience et de talent, nous donnerait, peut-être un jour, une véritable

architecture québécoise contemporaine.

Yves Deschamps
Architecte
Professeur d'histoire de l'art
Université de Montréal

Une inquiétante intervention du Parti québécois

En tant que membre du Parti québécois et actionnaire du journal Le Jour, je suis profondément désemparé devant la réunion des actionnaires du Jour tenue le lundi, 31 mai, 1976.

Je dirais plutôt déçu, en ce qui concerne l'attitude du Parti québécois dans cette affaire. Par la voix de M. Bernard Landry, l'exécutif du Parti québécois exprimait sa mauvaise humeur à l'égard des politiques administratives et rédactionnelles du journal. M. Landry revenait à la charge, à l'émission "Présent" du lendemain matin, et justifiait son intervention directive par le fait que le Parti québécois, en plus d'être actionnaire, fournissait au Jour la majeure partie de ses lecteurs.

Que cette attitude me fait peur!! En effet, le même Parti québécois a terminé récemment sa campagne de financement en se félicitant (et avec raison) de son indépendance par rapport à

ses souscripteurs. Et le voilà, ce même Parti québécois qui émet des oukases à peine voilés contre Le Jour sous prétexte que ses adhérents sont les mêmes que les lecteurs du Jour.

C'est à mon avis, prendre la majorité des péquistes pour des gens singulièrement bornés. Il ne faut pas avoir la tête à Papineau pour appréhender que le Parti québécois est un parti politique, donc voué à la prise du pouvoir, et que Le Jour est un journal, donc consacré à l'information. Cette distinction n'est pas claire aujourd'hui uniquement parce que le Parti québécois n'est pas au pouvoir. Mais lorsque cela se produira (j'en suis convaincu, du reste), la nature du Jour ne doit pas changer. Y a-t-il quelque chose de plus moche qu'un organe officiel ou officieux? Qui veut d'un Granma, d'un Al-Ahram ou encore d'un Osservatore Romano au Québec? Moi pas, en tout cas. Et ce

danger commence même à nous guetter dans l'opposition.

Sous ce rapport, je dis bravo aux positions exprimées par M. Yves Michaud dans son éditorial du 3 juin dernier. Je félicite la Société des rédacteurs du Jour pour sa ténacité et son parti-pris à l'égard d'une information libre et engagée. Ayant travaillé à la mise sur pied de la Coopérative de télévision de l'Outaouais, je comprends les difficultés du Conseil d'administration face à l'indifférence et au boycottage des milieux publicitaires et gouvernementaux.

Mais je n'admets pas que le Parti québécois vienne mettre son trente-sous dans le problème en se prétendant le mandataire incontesté de la masse inarticulée de ses membres.

Pierre Gagnon
Hull

Savoureuse Euguélienne

Réponse à

Marie-France Doyon:

Dans "LE JOUR" du 21 mai dernier, sous le titre d'"Une Euguélienne inBuvable", j'ai lu avec stupéfaction votre critique du livre: "L'EUGUELIONNE" de Louky Bersianik. Permettez-moi d'accorder, dans ma réponse, la même importance aux sujets traités que celle que vous leur avez vous-même accordée dans votre lettre.

D'abord, à deux reprises, (sur 7 paragraphes c'est beaucoup!), vous reprochez à l'auteur et en termes provocateurs, de se cacher sous le nom de LOUKY BERSIANIK. Comme je vous donne raison! Quelle folie folle! Pour l'enrayer, une loi devrait immédiatement être votée à l'Assemblée nationale, dans le but d'arrêter toutes les personnes qui se cachent sous un nom d'emprunt. Ce serait très amusant; on retrouverait pêle-mêle en prison des gens de la pègre, les femmes mariées, des dirigeants de compagnies, le père Gédéon et la Louky qui nous intéresse! Vous qui semblez avoir un fort faible pour les vieux modèles, vous rougiriez d'avoir lu Molière, Shakespeare ou Lamartine qui, comme

chacun sait, se sont cachés (les vilains) sous un nom de plume. A bien y penser, ce nom de Louky Bersianik change tout. En effet, en lisant l'Euguélienne, je me demandais ce qui clochait dans ce livre. Je vous remercie d'avoir éclairé ma lanterne, pourquoi n'y ai-je pas pensé moi-même? C'est le nom de l'auteur qui cloche dans ce livre.

Ensuite, on a droit à la critique des "critiques littéraires", qui ont osé qualifier "l'Euguélienne" de livre "objectif". J'imagine votre déception d'y lire que les mâles et les femelles de l'espèce humaine devraient être considérés et se considérer ni supérieurs, ni inférieurs les uns aux autres. Libre à Marie-France Doyon de préférer qu'on la considère inférieure en tout, mais prière à tous, de ne faire exception que pour elle!

Enfin, regardons d'un peu plus près votre objectivité. Vous accusez Louky Bersianik d'avoir un regard "d'envie et de jalousie masquée envers l'homme de génie en premier lieu, puis de l'homme en général" et, plus loin, d'introduire "une nouvelle cause de peur celle de la Femme Ecrivain". Déçue, vous vous promettez d'éviter "tout livre dont l'au-

teur est une femme". (Est-ce une boutade?). Vous n'aimez ni le style, ni l'humour de l'auteur et vous concluez que "ce roman est une insulte à l'intelligence, qu'elle soit au masculin ou au féminin". Refuseriez-vous toute intelligence à qui ne pense pas comme vous? Si votre signature n'était pas "femelle", je serais tentée de croire à un trop plein de "boursofflure" et de soupçonner la "nombrilite aiguë".

Quant à l'enfant au bas du visage rouillé, qui semble vous avoir beaucoup dérangée par sa courte apparition dans un rôle de figurant créateur d'ambiance, vous pouvez toujours suggérer à l'auteur de le ramener en "rôle principal" dans un futur roman... Je parie que cet enfant en aurait long à vous apprendre sur la liberté. Même sur la liberté de l'écrivain de choisir un nom de plume, un style, des personnages pour faire vivre son roman! L'auteur n'a-t-elle pas dit elle-même au début de son roman: "nulle n'est prophète sur sa planète".

P.S.: Dommage que vous n'avez pas d'autres L'Euguélienne à vendre à \$5, je serais acheteuse. Je suggère ce livre de Louky Bersianik à toutes les personnes que j'aime.

Opinion personnelle sur l'Euguélienne:

Pour ma part, j'ai d'abord bu l'Euguélienne d'un trait (un trait de fierté face à cet important roman qui mérite une diffusion universelle), et je l'ai ensuite redégusté à petites lampées voluptueuses. C'est une bouffée d'air frais, de l'humour québécois et de la logique "gynile". C'est rempli de chaleur et d'amour. L'idée d'aborder le sujet par le biais de l'Euguélienne, extra-terrestre femelle, est originale et permet de découvrir de nouvelles facettes à notre langage, notre culture et notre société. C'est d'une habileté de bonne guerre. L'Euguélienne a le mérite de mettre en évidence les "droits humains" de la moitié de l'humanité. C'est un rétablissement d'équilibre, un point de vue lucide des injustices vécues par des centaines de milliers d'entre nous qui ne peuvent être trop lourds, comparés aux millions de livres écrits en sens inverse.

Dès les premières pages, une complicité s'établit avec l'auteur. Et à mesure qu'on avance dans la lecture de l'Euguélienne, Louky Bersianik nous charrie littéralement l'âme. Elle sait nous

surprendre, nous faire rire à se taper sur les cuisses, rire jaune à certaines vérités, sourire de nombreuses absurdités et même pleurer sur des espérances vécues de trop près. Certaines images me hanteront longtemps; les traitements "à la Louky" administrés dans des scènes tour à tour grandioses ou très intimes, sur l'amour, l'enfance, la guerre, les accouchements, la langue française et les structures sociales restent inoubliables. De tous les livres que j'ai lus, c'est celui qui m'a le plus touché profondément. C'est à la fois logique et bouleversant. C'est l'absurdité redécouverte. Quand on a fini de lire ce livre "sain", nous ne pouvons que ressentir de la reconnaissance envers l'auteur qui a osé écrire ce roman. En ce temps de notre "préhistoire", rien ne nous empêche de rêver au jour où les humains seront des mâles et des femelles de même espèce qui vivront dans l'épanouissement sur la planète positive. C'est tout un programme!

P.S.: Marceline Claudais, une amie dramaturge, entérine cette lettre avec autant d'enthousiasme.

Jacqueline Gauthier
Laval

Parc Lafontaine, un marais...



(photo: Michel Giroux)

Dimanche après-midi. La canicule étirent la ville. Fuyant le four urbain, les Montréalais envahissent le parc Lafontaine par tribus entières. A ces citadins fourbus, en quête de fraîcheur, l'étang du parc offre un spectacle à la fois désolant et tentateur. Par cette chaleur suffocante, qui n'a pas rêvé d'y faire trempe?

La réalité est autrement déprimante. Seuls quelques gamins frondeurs risquent une baignade interdite dans ces eaux boueuses et dormantes. Et quel décor! Ajoutez y la sérénade des ouaouarons et quelques quenouilles bien placées, et vous avez un marais en plein centre-ville. Ce qui ne saurait tarder au train où vont les choses.

Pourtant, il serait si simple d'y remédier. D'abord, un nettoyage une fois de temps à autre durant l'été ne ferait pas de tort. Histoire de lui enlever cette couche stagnante de résidus. L'installation d'un bon système de filtration aiderait grandement. L'aspect général de l'étang retrouverait son cachet. Surtout que la grande visite s'en vient, et Montréal a plus que besoin de se retaper autrement qu'en banderoles et en conférences de presse tapageuses.

Un autre moyen mettrait un terme à l'éternelle pollution de cette pièce d'eau. Il s'agirait de remplacer le fond glaiseux de l'étang par du sable ou à la limite du béton. Encadré par un service de surveillance adéquat, les Montréalais y gagneraient du coup la plus belle des piscines à ciel ouvert, et cela en plein coeur de la métropole. Quel délice, les jours de chaleur!

Il faut tenir compte que les piscines n'ont jamais proliféré dans ce secteur de la ville. Les citoyens qui désirent faire une "saucette", doivent se déplacer jusqu'à l'île St-Hélène. Quant

aux piscines milliardaires des JO, on peut bien attendre, quoiqu'en en disent nos édiles.

Les abords verdoyants du parc offrent déjà un site idéal pour un bain de soleil. Une zone de libre baignade le compléterait avantageusement, tout en contribuant à affermir sa vocation récréative. L'aménagement d'une partie de l'étang pourrait suffire à la rigueur. Les endroits de baignade s'intégreront aux espaces verts au lieu d'en être séparé comme par le passé. En effet, quelques diktats sécuritaires ou "hygiénistes" ont transformé la plupart des piscines en sortes de ghettos ceinturés

d'asphalte et de clotures. Le gazon et l'ombre rafraîchissante se trouvaient de l'autre côté, bien sûr. Quelle aberration! Les activités d'un parc et d'une piscine ne sont pas incompatibles. Mieux, la synthèse harmonieuse ne pourrait qu'améliorer l'utilisation des espaces récréatifs en milieu urbain.

À l'heure où la ville se développe à bride abattue, la préservation et l'utilisation rationnelle des espaces verts devient prioritaire. Comme son inévitable corollaire: la mise en place d'une véritable politique récréative.

Fulvio Caccia
citadin du parc Lafontaine

Le journal du Parti québécois

En tant que lecteur persévérant de votre journal, je me permets de vous faire part de mon opinion sur votre éditorial du 3 juin.

Je vous appuie à 100% lorsque vous dites que le JOUR a pour premier et seul but de promouvoir la souveraineté québécoise. Pour tous les gens que je connais, le JOUR est censé décrire fidèlement les points de vue du Parti québécois et toute critique adressée au contenu du JOUR en est une adressée au Parti québécois. Je dois me dire que j'ai connu au moins deux personnes qui se sont éloignées du Parti québécois parce que déçues par le contenu du JOUR.

Le JOUR doit être strictement contrôlé par le Parti québécois. Si des employés de ce journal ne sont pas d'accord qu'ils fondent leur propre journal indépendant et que le Parti québécois dispose d'un journal qui le représente fidèlement. C'est ce dernier journal que j'achèterai. Dernière remarque: un journal qui représente un parti doit

refléter le sérieux et le réalisme qu'on attend d'hommes appelés à gouverner. L'individu qui achète le JOUR une fois de temps en temps se dit lorsqu'il l'achète: "Voyons ce que le PQ a dans le ventre cette semaine". S'il n'y trouve pas quelque chose qui renforce sa confiance dans le Parti québécois, il est déçu.

On ne veut pas de débats sur de grandes réformes économiques ou sociales, cela n'intéresse qu'une minorité d'intellectuels et effraie les autres. On veut plutôt des articles qui rassurent, faisant appel au gros bon sens, aux valeurs traditionnelles, à la fierté des Québécois. Vos documentaires sur l'agriculture, le commerce ou l'industrie québécoise sont, à mon avis trop rares et trop superficiels.

Le retour de la page boursière et une page économique fournie seraient des pages de sérieux aux yeux de beaucoup de gens.

Jean-Louis Denux
St-Etienne de Lauzon

La pièce d'eau du parc Lafontaine est la piscine de bien des enfants du quartier: pourquoi ne pas la nettoyer une bonne fois, pour vider cet amas boueux et verdâtre qui tapisse le fond et n'est sans doute pas sans danger pour l'hygiène?

Partout... pour nous




La Question
Le dimanche à 18h00
Politiciens
et fonctionnaires
s'entretiennent avec
Florian Sauvageau,
Charles David
et Claude Beauchamp.

La Question
Le dimanche à 18h00
Selon le sujet,
ces trois spécialistes
des problèmes de
l'actualité internationale
ou québécoise
alternent dans le fauteuil
de l'interviewer.

Ainsi va la vie
Le mardi à 23h00
Jacques Houde
présente une
sélection des
meilleures séquences
tirées de
Femme d'aujourd'hui,
Second regard et
la Semaine verte.



Ainsi va la vie
Le mardi
15 juin à 23h00
A Toronto,
l'Eglise dans la rue.
Regard sur quelques
expériences marginales
mais fort
enrichissantes.



Le 60
Le mardi
15 juin à 21h30
Depuis l'Egypte,
l'Allemagne,
les Etats-Unis
et la Québec,
un reportage
d'André Payette,
Gérard Gavel
et Gilles Gougeon.

Le 60
Le mardi
15 juin à 21h30
Les forces armées
canadiennes.
Coût, situation,
objectifs.
Un dossier spécial
de 60 minutes.

Radio-Canada est là!

Consommateurs
avertis
Le mercredi
16 juin à 19h30
Les aliments
diététiques,
les produits fibres
de Carrefour
en France,
le bœuf haché.

Consommateurs
avertis
Le mercredi
23 juin à 19h30
"Les Jeunes et
la consommation"
Depuis Québec,
studio ouvert
aux jeunes de
trente ans et moins.
Animateur:
Simon Durivage.



Science-réalité
Le vendredi
18 juin à 21h30
Le sauvetage
d'une cathédrale:
une expédition
en Alaska,
transport rapide
dans les hôpitaux,
la fusion au laser.
Animateur:
Joel Le Bigot.



Science-réalité
Le vendredi
25 juin à 21h30
L'alimentation
d'un athlète:
le transfert de la
flamme olympique
par laser; répétition;
l'analyse de la courbe
des records de vitesse
olympiques,
avec Fernand Seguin.

Dossier
Le vendredi
18 juin à 22h00
"Après l'ivresse"
Denise Bombardier
nous fait part de
différentes façons
de réhabiliter
l'alcoolique.

Dossier
Le vendredi
25 juin à 22h00
"Du Suède"
La prévention
et le traitement
de l'alcoolisme:
deux poids,
deux mesures.




La Semaine verte
Le dimanche à 12h00
Pendant
la saison estivale,
Pierre Perreault
continue de nous
offrir des reportages
sur les ressources
naturelles et
l'actualité agricole
d'ici et
du monde entier.

La Semaine verte
Le dimanche
20 juin à 12h00
"Mirabel"
et l'agriculture:
Un bilan de l'évolution
de l'agriculture
dans cette région
stratégique
du Québec.

Second regard
Le dimanche à 17h00
Au cours de l'été,
Madeleine Poulin
suggère des émissions
venant de divers pays
et des reprises des
meilleures émissions
de l'année.

Second regard
Le dimanche
20 juin à 17h00
Splendeur, déclin et
renouveau spirituel
de Byzance, qui
abrite l'une des plus
anciennes communautés
chrétiennes.




Rencontres
Le dimanche
20 juin à 11h00
Marcel Brisebois inter-
viewe René Pinsard.
Ce prêtre témoin de
valeurs évangéliques
parmi les drogués
et les prostituées
de Pigalle.

Rencontres
Le dimanche
27 juin à 11h00
Bannate rencontre
les rapprochements
possibles entre les
cultures arabe
et occidentale.
Interviewer:
Wilfrid Lemoine.

J'ai hâte



Les Jeux de Montréal à la télévision de Radio-Canada

Ce que j'en pense...

Le vendeur Bourassa

Mains dans les poches, nez au vent, rêvant mélancoliquement de l'époque où le Québec avait encore un gouvernement, le jeune et talentueux premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, est la vedette du tout nouveau commercial pensé par les stratèges libéraux. L'homme est redevenu modeste. Il ne claironne plus qu'il "construit", comme au temps de la campagne de 1973. Il se contente de dire humblement qu'il "travaille pour nous". Rien ne prouve que cette nouvelle affirmation soit plus fondée que la première.

On retrouve le désir de modestie dans les trois priorités que dégage M. Bourassa pendant ce commercial. Les thèmes n'ont guère changé: on parle toujours des questions économiques, de l'efficacité des services gouvernementaux, de culture. La morgue, cependant, n'y est plus. Au plan économique, on nous affirme, sans insister, que le Québec, au cours des cinq dernières années, a progressé sur certains fronts plus vite que l'ensemble du Canada. Ceux qui suivent les chiffres un tant soit peu savent ce que ce résumé dissimule de difficultés proprement québécoises, particulièrement depuis un an et demi. Du côté de l'administration québécoise, il n'est plus question, cela va sans dire, des superministères qu'on nous avait promis en 1970. Il n'est pas non plus question de nous garantir une administration à l'efficacité légendaire. On se borne à nous dire que le gouvernement s'efforce d'augmenter l'efficacité de l'administration publique et on ajoute que "ce n'est pas une mince affaire".

C'est sur le plan culturel que le virage attire le plus l'attention. De la souveraineté culturelle, ballon vite crevé par le professeur Léon Dion, on passe maintenant à la sécurité culturelle. Ceci veut sans doute préparer l'opinion publique aux étranges tractations que nous concoctent présentement nos deux niveaux de gouvernement libéraux. Pour peu, en effet, qu'il obtienne quelque chose de vaguement apparenté à des garanties d'ordre culturel



(photo: Antoine Desjardins)

Le nouveau Bourassa avec, peut-être, la morgue en moins...

pour le Québec, nul doute que M. Bourassa consentira à n'importe quel rapatriement de la constitution.

Avant même que s'amorce la prochaine campagne électorale québécoise, on peut donc sonner le glas des fanfaronnades libérales. On va plutôt nous faire maintenant le coup de l'administrateur sérieux et modeste, qui ne prend pas ses auditeurs pour des cruches et qui reconnaît l'existence de difficultés majeures. En plein l'attitude qu'il faut pour que l'opposition officielle fasse, ce qu'elle a négligé de faire la dernière fois, un bilan et une critique de la performance gouvernementale.

de l'encensoir. On sait pourtant, à regarder d'un peu plus près les disciplines choisies pour les Jeux olympiques, que la marge est encore considérable entre ce que peut envisager un pays en voie de développement et ce qu'aime une civilisation

occidentale gavée de loisirs et d'impérialisme. Pourquoi la boxe au lieu d'arts martiaux plus conformes à la philosophie et à la culture sportive d'autres pays? Pourquoi la luge qui demandera toujours des investissements mons-

trueux par rapport au nombre d'athlètes (?) qui peuvent s'y adonner? Pourquoi l'équitation et son protocole affreusement "British", alors que nombre de civilisations n'ont que faire du cheval et que les autres utilisent le cheval à des fins moins spectaculaires? Pourquoi pas le grimper aux arbres ou la pêche sous-marine?

Pas un mot, dans "JO", sur le fait que l'olympisme, autant par le choix des disciplines que par le coût désormais prohibitif des équipements, autant par le contrôle qu'exercent sur lui certaines grandes fédérations sportives parfaitement sclérosées que par le mépris qu'il affiche pour une bonne moitié de l'humanité, n'est pas du tout le mouvement humanisant et démocratique qu'on nous décrit. Etant donné ce que nous coûtent les Jeux de Montréal, nous aurions au moins mérité une information adulte à leur sujet.

Un à un

Un bon coup et un mauvais de la part des policiers réunis en congrès en fin de semaine. On se réjouit grandement, en effet, que les policiers en arrivent, à propos de l'écoute électronique, à la même conclusion

par
Laurent
Laplante



que le commun des mortels et qu'ils y voient, par conséquent, un risque énorme de politisation du travail policier. On aimerait évidemment savoir dans quelles circonstances les policiers ont commencé à soupçonner ce danger. Ce n'est, espérons-le, que partie remise.

Quand des policiers sont capables d'entrevoir et de dénoncer le triste boulot qu'on leur prépare, on est d'autant plus déçu en constatant que les policiers défendent encore la théorie des peines minimales. Pour ma part, je conçois sans peine que des contrôles plus sévères s'imposent sur le commerce et la possession d'armes à feu, mais je ne conçois pas que l'on inflige une peine d'au moins cinq ans de prison à la personne trouvée coupable de possession d'armes illégales. Les policiers connaissent pourtant bien assez les différences qui existent d'un coupable à l'autre pour savoir que la solution à la criminalité ne consiste pas en une distribution massive de peines ultra-lourdes, mais en l'application d'un traitement adapté au besoin de chaque délinquant. Or, il n'est plus possible de formuler un traitement individualisé si la loi est ainsi faite que le juge est constamment contraint d'imposer telle ou telle peine définitive d'avance.

Trop, c'est trop

Le texte qui sous-tend l'émission "JO" de Radio-Canada possède peut-être certaines qualités au plan de l'intérêt sportif, mais il possède surtout au plus haut point l'art de déguiser en information ce qui est pure propagande. L'absence totale de rigueur dans l'analyse qui caractérise cette émission fait honte à Radio-Canada, une société

qui devrait pourtant se reconnaître certaines responsabilités face à la question olympique.

Qu'il s'agisse de boxe, d'haltérophilie ou de canotage, tout ce que "JO" nous offre, par la bouche de MM. René Lecavalier et Richard Garneau, participe de l'éloge, de l'admiration,

Le **BOTTIER**

Place Longueuil

Achetons et vendons Livres usagés

CARON
LIBRAIRE
251 Ste-Catherine E.

LES AFFICHES POPULAIRES
sérigraphie

● AFFICHES ● ENSEIGNES
● GRAPHISME ● PHOTO
5059 ST-DENIS, MTL • 844-1459

AUBERGE
CLUB DU BARON

club social dans les Laurentides
TENNIS-YOGA-CANOT-VOILE
information pour devenir membre

téléphone 1-228-8034

le **samedi** du **JOUR**

LE JOUR, 387 Boul. Lebeau, Montréal H4N 1S2 Tél.: 331-8961

Veillez trouver ci-inclus mon chèque ou mandat poste au montant de \$25.00 pour un abonnement annuel au SAMEDI DU JOUR. Cet abonnement m'est destiné personnellement ou à la personne en faveur de laquelle je le souscris .
Faire parvenir l'abonnement à l'adresse suivante:

(Prénom)

(Nom)

(No.)

(Rue)

(Ville)

(Code Postal)

Retenez votre exemplaire chez votre dépositaire. Abonnez-vous ou abonnez un de vos parents ou amis à cette ÉDITION HEBDOMADAIRE SPÉCIALE du quotidien national des Québécois: \$25 par année (50 cents l'exemplaire).

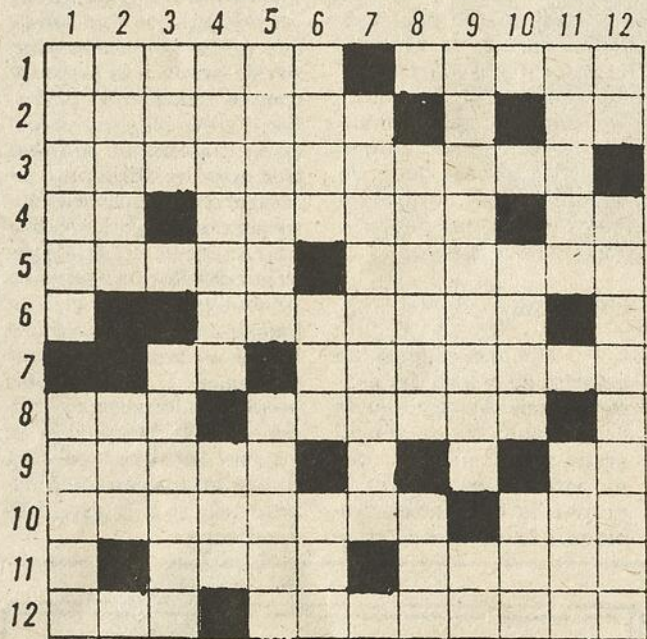
Le ballon du jour

de Serge Langevin

Crise au Moyen-Orient

Les négociations sont à nouveau dans une impasse au Moyen-Orient. Face à cette nouvelle crise, Mme Golda Meir s'adressait récemment au Parlement israélien dans une tentative ultime d'apaiser les esprits. Malheureusement, le texte intégral de sa conférence nous est parvenu en hébreu et nous ne pouvons en reproduire que certains extraits.

R Un mot vous échappe...
le petit Robert
le rattrape.



par TAUMA

HORIZONTALEMENT

- 1—On voudrait le faire de la loi 23 — Insuffisants autour de l'île de Montréal.
- 2—Pipe de paix — Dans le particulier.
- 3—Ensemble des ecclésiastiques.
- 4—Rataplan — Petits fours pour faire sécher différentes substances — A toi.
- 5—Consacrée — Etendre, allonger.
- 6—Aimait le tsar.
- 7—Démonstratif — Caractère de ce qui est inné.
- 8—Tenta avec hardiesse — Conduisent des ânes.
- 9—Double pli — Sert à lier.
- 0—Ecouterà — Pronom personnel.
- 11—Déclaration — Prison.
- 12—Tamis — Déshonorer.
- 4—Il y a bien longtemps — Unité monétaire bulgare.
- 5—Fais comme les autres — Les plus vieux.
- 6—Il faut toujours en exiger un, quand on paie — Mot arabe signifiant source — Couple de chanteurs.
- 7—Nouvelle occupation de Henri Richard.
- 8—Mamelle d'un mammifère — Fait quelque chose.
- 9—Vivra en bon accord — Article espagnol.
- 10—Titre décerné à certains officiers de l'ancien Empire turc — Ses monologues sont les plus spirituels de tous.
- 11—Coupe la tête d'un arbre — Soulève les jupes.
- 12—Connu — Garneau, au Québec.

VERTICALEMENT

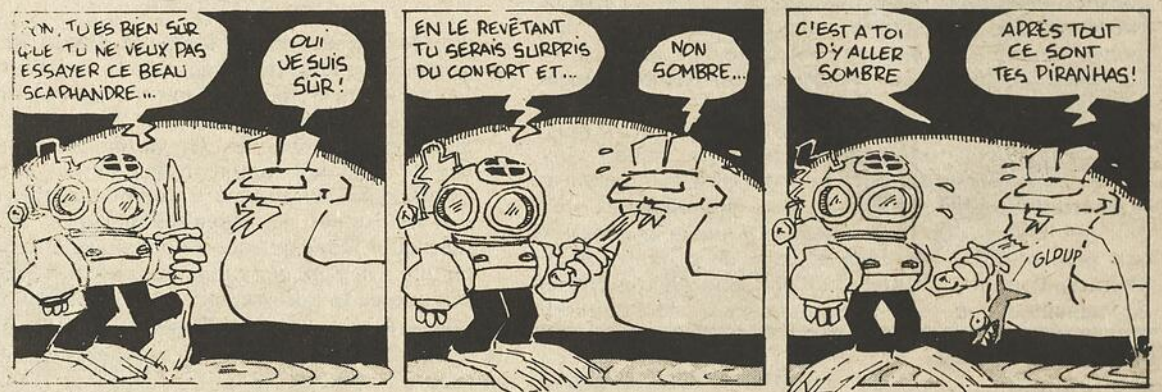
- 1—Ah, le petit sacripant: un autre à son pantalon! — Bords de la forêt.
- 2—Il faut parfois en donner un bon coup — Unité monétaire divisionnaire du Japon.
- 3—Entendu dans les courses de taureaux, en Espagne — Reçus une émission.

Solution du dernier numéro:

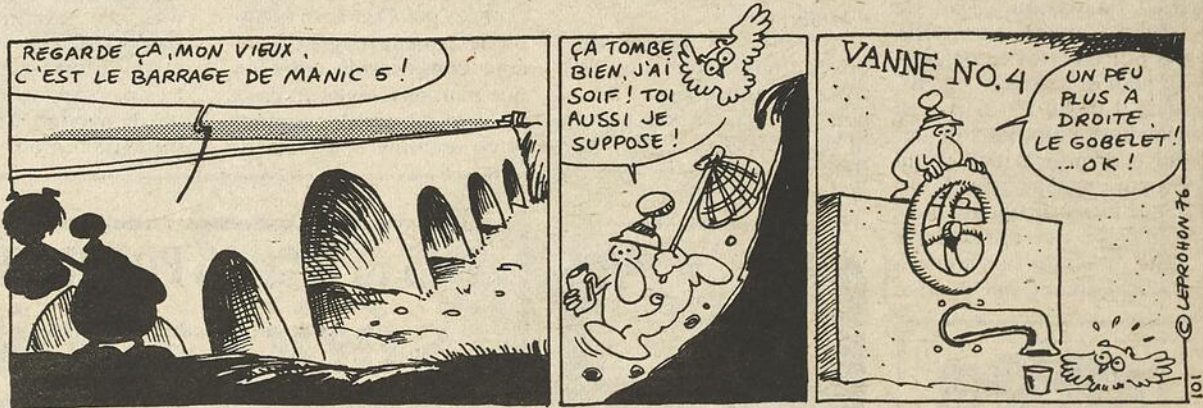
1 A B S O L U T I O N M
2 C A C H E S E X E L U
3 A L I U E L I S T E S
4 D I E U P L A T I N E
5 E S S E A U R E T S
6 M E L E F R A U D E
7 I R A I I S E C
8 Q U E L T E M U A
9 U S T R O N G L E C
10 E S S E R E N E T
11 T E N S I O N T A U
12 E S U N I P A I U S



le sombre vilain



L'homme du nord



JAUNES D'ŒUFS



120 LE JOUR, le mardi 15 juin 1976

Le seul horaire Québécois

C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÉLÉ!

TÉLÉ 7 JOURS

appartenant à des Québécois

EN VENTE PARTOUT

50 messages

DISCOTHÈQUE MOBILE CLAUDE ET ANDRÉ POUR TOUTE OCCASION MUSIQUE DE TOUT GENRE PRIX RAISONNABLE. 274-4910 — 322-7914.

101 propriétés à vendre

St-Benoit Mirabel Bungalow, belle terrasse grand jardin ruisseau 570-6568.

Blainville 20 minutes de Montréal, cottage et bungalow très propres. Comptant \$1200, et \$1500. Mensualité \$263, et \$278, tous frais inclus. 363-8291 621-6223.

Cantons de l'Est, Domaine de 34 acres boisés avec cottage hivernisé de 7 pièces, près pentes de ski. Dernier domaine sur chemin sans issue, finissant aux U.S.A. La tranquillité pour \$55,000. Directement du propriétaire: 1-819-843-5422.

RIVE SUD
St-Luc, près Laprairie.

Bordure d'un terrain de golf, maison semi-détachée, 2 étages, salle à diner, immense salon, chambre des maîtres spacieuse avec vue sur le golf, grand patio privé. \$1,600 comptant.

F. Aubry,
866-0268.

ST-BRUNO: Bâti dans un croissant, entouré d'arbres. Bungalow tout briqué, 3 chambres, salle à diner séparée, spacieuse cuisine-dinette, 10,700 pi. ca. de terrain. Piscine. Prix demandé \$44,500. Rose St-Cyr Slough 653-2496, 653-6807.

117 propriétés commerciales industrielles

COMMERCE
ST-BRUNO: Biscuiterie. Petite mine d'or! Bon chiffre d'affaires. Dans centre d'achat, près école élémentaire. Bail 5 ans. Local compact & très propre. Très achalandé! Dans les \$20,000. Monique Bélieu Petit, 653-2496, 653-2639, MONTREAL TRUST, COURTIER.

147 terrains à vendre

A vendre. Terrain prêt à construire. Lac Lafrenière. Près du lac Oua-reau. Appeler: 382-2489.

BORD DE LAC. Choix de 65 terrains, Labelle au grand Lac Chapelleau. Terrains à compter de \$2300. Faible comptant requis. Venez constater sur place sans aucune obligation. 363-8291 621-6223.

Chertsey Lac Sol grands terrains arpentés et boisés à partir de 10 le oied carré. Michaud 678-6570.

Mascouche Heights, 70 x 140, coin boul. Raymond & Woods, face au golf. \$2,000. Tél.: 474-1823.

214 logements à louer

Vous déménagez?

Communiquez dès maintenant avec le bureau de l'Hydro-Québec le plus près de chez vous.

Abonnés de l'île de Montréal: 381-4611
Abonnés de la rive Sud: 672-7520

Ainsi, nous pourrions vous assurer un service rapide et efficace.

202 appartements à louer

Côte-des-Neiges-Appartement, 6 1/2 pièces, à sous-louer. Chauffé, équipé, libre 1er juillet Côte-des-Neiges près Queen Mary. \$275. — 731-6145 ou 331-8961.

214 logements à louer

Grand 3 1/2 meublé, ensoleillé, haut de triplex, près métro Cadillac. Tout compris \$180, libre immédiatement. Lise 526-0535 entre 10h00 am et 2h30 pm.

258 chalets à louer

Montpellier: Chalet situé à flanc de montagne, site merveilleux, seul sur un domaine de 210 acres de forêt. Eau potable, chauffage, foyer, tranquillité assurée. A louer pour l'été, prix très modique. 427-6932.

283 on demande à louer

P.Q. Marguerite-Bourgeoys recherche local dans La Salle spécialement dans secteur Ste-Catherine. Labouré, 2 pièces 1/2 environ, beau, bon, pas cher! 366-3788.

300 marchandises

Climatiseurs, marque très connue, garantie et service, en stock à partir de \$199, pour 5,000 BTU (autres prix sur demande). 8723, 10ième ave. St-Michel, 729-5217.

Climatiseurs Electrohome - 6,000 BTU - 8,000 BTU - 10,000 BTU - En stock, service et garantie inclus. Appelez-nous pour prix. Maison Beaudet Inc. 8723, 10ième ave. 729-5217.

302 ameublement

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds... etc...

MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc...

207 Beaubien est, Montréal 276-9067
45 Beaubien est, Montréal 270-2093
790 Atwater, Montréal 935-6716
Fermé le mercredi

Très beaux mobiliers salon, cuisine, style futuriste, teck. Presque neuf: 321-8448 jour, 353-6477 soir.

302 ameublement

Lit d'eau, pins ou finis merisier, ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DÉCOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

Bureau de travail, à vendre (adolescents, adultes). Prix ridicule. Bois brun chrome. Dyane, 331-8961 #232 ou 254-0230.

305 antiquités à vendre

LIQUIDATION
A prix réduit. Antiquaire fermant ses portes.
SAMEDI et DIMANCHE SEULEMENT
Boutique La Madeleine Enr. 253 Saint-Ignace
Laprairie 659-0734

310 articles de ménage

Congélateurs marque connue, garantie et service inclus plus assurance-aliments (dans certains cas). La plupart des grandeurs en stock. Très bon prix. 8723 10ième ave, St-Michel, 729-5217.

Lessiveuse & sècheuse Hoover portatives, avec support, 738-1006, après 6 hres.

Frigidaire 17' cube, Roy, Frost Free, poêle, Roy 30" 6 mois d'usage Appeler Daniel 392-7691 (jour) 259-2372 (Soir)

314 articles camping caravanning - tentes

Roulotte neuve corsaire 1974, 26 1/2'. Tél.: Soir: 622-1113.

319 instruments de musique

A LOUER, discothèque mobile Mada, pour toutes occasions. Jean: 722-8805 Yvon: 666-6836.

322 photos et cinés

Caméra super 8 Minolta, D-6 projecteur Kodak M-70, accessoires, Jean-Yves. Jour: 870-3317. Soir: 331-6967.

330 matériaux de construction

Clôture Steelco vinyle et galvanisée industrielle et résidentielle, 20 ans d'expérience, travail garanti. 937-3219.

Super-marché moderne, prix \$18,500. comptant: \$8,500., balance payable en 5 ans, cause: retraite. Pas d'agent. Visible de 6 à 9 pm. 194 rue Smith, Ville Lasalle. Contactez Emery.

335 tableaux - peintures

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Quelques tableaux de jeunes peintres québécois plus un voilier des ateliers Bourgault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Sculpture "La mère et l'enfant", reproduction d'urnes grecques faites à la main, à vendre à bon compte. Particulier 279-5276.

338 artisanat

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole. 382-6300.

Ourdissoir à vendre de quatre verges ayant servi un mois. S'adressez à Richard entre 9 heures et 4 heures p.m. 384-2413.

349 lingerie - fourrures - vêtements

Chapeaux mariées, voyages de noces, fleurs, formes, tulle, grand choix, 6870 St-Hubert. Mtl.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre suite 802, 849-2520.

350 T.V. - stéréos - radios

T.V. R.C.A., 20" x L 100, transistorisé, automatique, service et garantie 1 an plus 2 ans sur tube-écran. \$495. 8723, 10ième ave, St-Michel, 729-5217.

T.V. R.C.A., 26" x L 100, beau meuble fini noyer, sur roulettes, transistorisé, automatique, service 1 an inclus plus 2 ans sur tube-écran \$640. 8723, 10ième ave, St-Michel, 729-5217.

379 divers à vendre

IMPRESSION DE T-SHIRTS de tous genres. Design gratuit. André soir ou matin. 670-9835.

Boîte à guitare 12 cordes, doublé feutre rouge. 334-4618.

2 tapis vert 12 x 9 or 12 x 10 et 9 x 9 très propres. Le tout \$300, avec sous tapis 7249 Blvd. Pie IX. 727-8427.

BUREAU DE TRAVAIL A VENDRE (ADOLESCENTS, ADULTES). PRIX RIDICULE, BOIS BRUN ET CHROME. DYANE, 331-8961 #232 OU 254-0230.

380 divers demande

Recherche revues de bandes dessinées, séparées ou en recueil: Journal Pilote (avant numéro 520), Journal Spiro (avant numéro 1700), Journal Tintin (avant l'année 1956). Demander Paul après 6 heures: 341-3864.

Cherche garage à louer, 1 ou 2 voitures Outremont près Wiseman/Lajoie à partir de septembre, août ou juillet, 487-5303, 343-7068.

410 rembourseur

A la Clinique (de remboursement) Beau-Bien Enr. Spécialité recouvrement de sets de salon; sans problème ni souci travail garanti par écrit estimation gratuite. Prix défiant la concurrence. Réservez immédiatement une facturation. Nous vendons des mobiliers de salon flamant neufs. Information: 277-9970.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires 728-3401.

430 perdu et trouvé

Jeune German Sheppard trouvé sur l'Avenue des Pins 849-7863 288-7250.

438 déménagements transport camionnage

AMAS: prix accepterait petit déménagement rapide. 525-6872.

APPELÉZ PIERRE, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335 676-0498.

DÉMÉNAGEMENT estimation gratuite. Prix à l'heure assurances sur les meubles. Hommes d'expérience Daniel Bélanger, jour: 259-1626 soir: 253-2664.

ENTREPOSAGE déménagement à prix modique, local ou longue distance 521-8873. Acceptons Bien-Etre Social.

Camion pour déménagement 279-1432.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

DEUXIÈME PARUTION DEMANDE DE TRANSFERT
La requérante, Mobile F.P. Enrg. demande à la C.T.Q. l'autorisation de transférer son permis no. 1446 DY 2097-DYV D-1 à Maison Mobile F.P. Inc., en vertu de l'amendement 2C au règlement 2 relatif aux articles 36 et 39 de la loi des transports.

AVIS DEUXIÈME PUBLICATION

PRENEZ AVIS QUE Service Aéroportuaire de Taxis & d'Autobus de Québec Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour que soit modifié son parcours et qu'elle soit en conséquence autorisée à arrêter et à déposer ou prendre des passagers sur la rue Place Montcalm face à l'hôtel Loews Le Concorde, à proximité de l'entrée principale de cet établissement, et sur la rue de la Couronne face à l'hôtel Holiday Inn Centre Ville et sur les terrains de cet hôtel à proximité de son entrée principale, et sur la rue Ste-Anne face à l'Hôtel Clarendon et à l'Auberge Fleur de Lys, à proximité de leur entrée principale. Elle désire que son tarif pour le transport de passagers soit de \$2.50 par personne.

Tout intéressé peut, s'il y a lieu, s'adresser à la Commission pour s'opposer à cette demande dans un délai de 4 jours de la première des trois publications de cet avis.

Québec, le 3 juin 1976

André Joli-Coeur
Procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO. 500-02-009003-760
COUR PROVINCIALE
JEANNETTE MICHEL
VS
PAUL ANDRÉ PLOUFFE
YVES RIFFON

PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur Yves Riffon, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à la Cour provinciale, 10 est, Craig à Montréal, à son intention.
Montréal ce 9 juin 1976.

M. A. Beaulieu
greffier adjoint

Mes Unterberg, Boyer, Mainville, Bonin & Robert
Avocats
1980 ouest, rue Sherbrooke
suite 700
Montréal, Qué.

440 services divers

L'ÉCHANGE
ACHAT VENTE ÉCHANGE
—Disques usagés
—Livres (science fiction et policiers)
Artisanat québécois
3706 St-Denis 849-1913.
Métro Sherbrooke

444 lavage - nettoyage

Lavage murs, vitres, tapis plancher, sablage, varathan, peinture. Estimation gratuite, service 7 jours M. Roger 676-3332.

Nettoyage de tapis à la machine. Après 6 heures. 727-1460.

455 impôts - tenue de livres

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968 tenue de livres. Tél.: 381-5425.

602 activités sociales

Discothèque mobile - maître de cérémonie, musique continue pour toutes occasions. Satisfaction garantie. G. Lajeunesse, 642-8169.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

AVIS
Avis est donné que Jules Fournier, 3575 Souvenir, Chomedey, Laval, détenteur du permis No 504073-D001 catégorie Artisan, région 10, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de René Levac, 279 boul. Labelle, Ste-Rose, catégorie Artisan, région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C. Tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première parution dans les journaux.

René Levac, requérant
DECARY, JASMIN, RIVEST, LAURIN & CASTIGLIO, procureurs du requérant

1ère parution 12 juin 76
2e parution 14 juin 76
3e parution 15 juin 76.

725 divers - cours.

Cours de théâtre, privés, interprétation - improvisation - création. 387-8741.

830 hommes - femmes demandés

Pâtissier demandé, 336-5515.

Comédien metteur en scène cherche travail avec groupe sérieux qui vise un fini professionnel quelque soit le genre de spectacle. Appelez 525-5211.

903 bateaux moteurs yachts

Voilier OD11 à vendre. Aubaine 1975. 1 mois d'usage. Jean Chartier 322-4911

918 motocyclettes

Yamaha 500 1974 8 valves DOHC 3,000 m. comme neuve Prix très avantageux. André: 585-0140.

999 autos à vendre

RENAULT 15-1973, automatique radio AM-FM, 29 mm. parfaite condition. \$2,300. Femme seule propriétaire. Soir 388-5305.

Fiat 71, 124, coupé sport prix à discuter. 389-1617 après 6 hres.

Austin Healey 1963 pour pièces, moteur, 4 pneus, roues rayons, toit rigide \$200. 464-0662.

Mustang convertible 73 très propre, (urgent) demander Jean: 581-9220.

Austin Mini Cooper. 1971. Moteur: excellent. Carrosserie: bonne. Système électrique: pourri! Prix à discuter. 272-0358.

Convertible Mustang 73, excellente condition, cause départ demander Pierre: 739-0808.

Austin Marina 1974, 4 portes, am/fm, pneus radiaux, 42,000 m., prix à discuter. 670-4822.

Blazer 76, 2 roues motrices, 8,500 m. Très bien équipée, \$6,000. Jour: 454-3934, soir: 454-4544.

Plus que 6 Renault 12, 1975L et TS. Garanti 5 ans ou 50,000 m. Par G.A.P. Limitée. Prix Super-spéciaux. Echanges acceptées. Prêts bancaires sur place. Profitez-en et venez nous voir Lareau Automobile Inc. 4484 DeLaroché Coin Mont-Royal, 523-2153.

Il ne nous reste plus que 2 Renaults 12 TL 72. Pourquoi venez-vous pas les voir. Elles sont comme neuves. Echanges acceptées. Prêts bancaires sur place. Garanti Un an. Profitez-en et venez vite nous voir. Lareau Automobile Inc. 4484 DeLaroché Coin Mont-Royal 523-2153.

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinéma

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Butch Cassidy And The Sundance Kid": 7.10, 9.10, sam & dim: 1.20, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

ATWATER 2 (étage mode): "Taxi Driver": 7.20, 9.20 sam. et dim.: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "All The President's Men": 1.00, 3.25, 6.10, 8.55

BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "A touch of Genie": 12.00, 2.50, 5.45, 8.40. "All American Gire": 1.20, 4.10, 7.05, 10.00.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "La filière française #2": 2.20, 6.00, 9.45 "Fric frac rue des diamants": 12.35, 4.15, 8.00.

BIJOU: 5030 Papineau. "Règlements de femmes à O.O. Corral": 1.20, 4.40, 8.00. "A bout de sexe": 2.55, 6.20, 9.40.

CARTIER: 1019 Cartier, Québec, 525-9340. Mardi: "Plein la gueule": 6.45. "El Topo": 9.15. Mercredi: "Plein la gueule": 6.45. "El Topo": 9.15. Jeudi: "Sticks and stones": 7.00, 9.00. Vendredi, samedi: "Yellow Submarine": 7.30. "La nuit des morts vivants": 9.30. Dimanche: "Jonathan...": 2.00. "Harold et Maude": 4.00.

CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Ils a la louve des SS": 2.55, 6.15, 9.35. "Ils a gardienne du harem": 1.15, 4.35, 7.55.

CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Tony le Sicilien": 2.20, 6.00, 9.40. "La faille": 12.20, 4.00, 7.40.

CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "Il pleut sur Santiago": 12.20, 2.30, 4.45, 6.55, 9.10.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "L'agression": 9.30, sam: 5.20, 9.30, dim.: 1.15, 5.20, 9.30. "L'héritier": 7.30, dim.: 3.05, 7.30.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "L'histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "Bad News Bears": 12.40, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05

COMPLEXE DESJARDINS, Salle 1: "Les onze mille verges": 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25. **Salle 2:** "Sept morts sur ordonnance": 1.15, 3.20, 5.30, 7.35, 9.45. **Salle 3:** "Fox et ses amis": 12.15, 2.25, 4.40, 6.50, 9.05. **Salle 4:** "L'important c'est d'aimer": 1.30, 3.30, 5.35, 7.35, 9.40.

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "La toile d'araignée": 6.00, 9.45, sam. et dim.: 2.05, 6.00, 9.45. "Yakuza": 7.50, sam. dim.: 12.15, 4.00, 7.50.

DAJPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Léonor": 7.30, 9.30, sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Salle MacLaren: "Parfum de femme": 7.30, 9.30, sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

ÉGLISE UNITAIRE DU MESSIE: Coin des rues Sherbrooke et Simpson, 931-3753. "Eliza's Horoscope" de Gordon Sheppard, de mardi à dimanche: 9.00 jusqu'au 27 juin.

ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renaï:**

"Femme sous influence": 7.00, 9.30, sam. et dim.: 1.30, 4.15, 7.00, 9.40. **Salle Eisenstein:** "Cousin, cousine": 7.30, 9.30, sam. et dim.: 1.30, 3.35, 5.30, 7.30, 10.00 (dim: 9.30).

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Elle ne pense qu'à ça": 2.40, 6.05, 9.35. "Tango 2001": 6.05, sam. dim.: 12.55, 4.20, 7.50. **Salle 2:** "Ils a la louve des SS": 2.55, 6.20, 9.45. "Ils a gardienne du harem...": 6.20, sam. dim.: 1.10, 4.35, 8.00. **Salle 3:** "The love and time of Scaramouch": 7.30, sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. **Salle 4:** "One flew over the cuckoo's nest": 6.00, sam. dim.: 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. **Salle 5:** "Tony le Sicilien": 6.15, sam. dim.: 2.55, 6.15, 9.35. "Mon nom est Pecos": 6.15, sam. dim.: 1.15, 4.35, 7.55.

KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 1.30, 4.00, 6.30, 9.00.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Quand les dinosaures dominaient le monde": 8.10, sam. dim.: 1.00, 4.35, 8.10. "Doc Sauvage arrive": 6.25, 10.00, sam. dim.: 2.50, 6.25, 10.00.

MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "I Will, I Will For Now": 1.20, 5.15, 9.25. "Romantic English-woman": 3.10, 7.20.

OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Mardi: "France société anonyme": 7.15. "Les chevaux de feu": 9.30. Mercredi: "General Idi Amin Dada": 7.30. "The Killer elite": 9.30. Jeudi: "The rain people": 7.15. "The conversation": 9.30. Vendredi: "Murder on the Orient Express": 7.00. "Chinatown": 9.30. "A boy and his dog": minuit. Samedi: "Murder of the Orient Express": 7.00. "Carnal knowledge": 9.30. "A boy and his dog": minuit. Dimanche: "Chinatown": 2.00. "Murder of the Orient Express": 4.30. "Plein la gueule": 7.00. "Le crime de l'Orient Express": 9.30.

PARC: 720, Avenue de l'église, 768-2509. "Ils a la louve des SS": 6.00, 9.25, sam. dim.: 2.40, 6.00, 9.25. "Ils a gardienne du harem des rois du pétrole": 7.40, sam. dim.: 1.00, 4.20, 7.40.

PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Missouri Breaks": 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.10.

PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853 "Les dévouées de sexe": 12.40, 3.45, 6.50, 9.55. "Elles disent toujours oui": 2.05, 5.10, 8.15. **Salle 2:** "Capone": 1.00, 4.25, 7.50.

PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. **Salle 1:** "The love and time of Scaramouch": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. **Salle 2:** "Family Plot": 12.30, 2.45, 4.55, 7.05, 9.20. **Salle 3:** "Grizzly": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. **Salle 4:** "La chambre rouge": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. **Salle 5:** "Exhibition": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, sam. dernier spectacle: 11.05.

PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Jule and Jim": 9.15, sam. dim.: 2.15, 6.00, 9.30. "400 Blows": 7.30, sam. dim.: 12.45, 4.15, 7.45.

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. **Petit cinéma:** "Hedda": 1.05, 2.55, 4.55, 6.50, 8.55.

PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent, 845-5215. "Hollywood she Wolves": 12.00, 3.00, 5.45, 8.30. "Room II": 1.30, 4.20, 7.10, 10.00. "Court Métrage": 2.50, 5.35, 8.20.

RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129. **Salle 1:** "Elle ne pense qu'à ça": 2.40, 6.05, 9.25. "Tango 2001": 1.00, 4.20, 7.45. **Salle 2:** "Exhibition": 2.25, 5.45, 9.10. "Quand les jeunes filles sont en fleurs": 12.50, 4.10, 7.35.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Won Tonton Who Saved Hollywood": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Missouri Breaks": 7.05, ven. sam.: 12.30, 2.40, 4.55, 7.05, 9.25.

ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Les deux fils de Trinita": 1.30, 4.55, 8.20. "Véra Cruz": 3.00, 6.25, 9.55.

VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges, 731-8423. "Won Tonton Who Saved Hollywood": 12.40, 2.25, 4.10, 5.55, 7.40, 9.25.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "L'agression": 8.00, sam. dim.: 3.00, 6.30, 9.40. "Le téléphone rose": 6.20, 9.40, sam. dim.: 1.15, 4.40, 8.00.

VIAU: 226 boul. des Laurentides, Laval. "Un après-midi de chien" et "A coup de magnum": lun. à sam. continuels dès 6.00, dim. dès 12.30.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Quand les dinosaures dominaient le monde": 8.00, sam. dim.: 1.00, 4.30, 8.00. "Doc Sauvage arrive": 6.20, 9.55, sam. dim.: 2.40, 6.15, 9.50.

YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "The Sailor Who Fell From Grace With The Sea": 1.15, 3.05, 5.00, 7.00, 9.00.

WESTMOUNT SQUARE: 1, Westmount Square, 931-2477. "End Of The Game": 1.05, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Mardi: "Fig leaves": 7.00. "The big heat": 9.00. Mercredi: "The first twenty years of american cinema": "Queen Kelly": 7.00. "White heat": 9.00. Jeudi: "L'éventail de lady Windemere": 7.00. "Chance meeting": 9.00.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Mardi: "L'homme du jour" à 7.30. "Rigolboche" à 9.30. Mercredi: "Faisons un rêve": 7.30. "La vie est à nous": 9.30. Jeudi: "Le club des aristocrates": 7.30. "Quadrille": 9.30.

Théâtres

LE THÉÂTRE D'ÉTÉ DE "SUN VALLEY" autoroute des Laurentides, et route no 11, 229-3514. "L'oeuf à la coque", comédie de Marcel Frank, avec Henri Norbert, Madeleine Scotte, Louis Lalande, Françoise Lemieux et Sylvia Gariépy. Du

mardi au vendredi à 9.00. Samedi: 8.00, 10.30. Dimanche: 8.00. A partir du 19 juin.

THÉÂTRE DE LA FENIÈRE, 1500 de la Fenière, Ancienne-Lochette (418) 872-1424. "Le noirte vas si bien" comédie burlesque de Jean Marsan, avec Jean-Marie Lemieux, Rachel Lortée, Lénie Scoffé, Pierre Brisset DesNos, Marie-Hélène Gagnon, Réjean Roy, Irène Roy et Louis Poirier, mise en scène: J. M. Lemieux. Jusqu'au 15 juillet.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine. 861-7488. Relâche jusqu'au 1er juillet.

THÉÂTRE DES GALERIES, 1950 boul. de la Concorde, Laval, 663-6177. Denise Guenette, auteur-compositeur interprète, de mercredi à dimanche: 20.30. Entrée: \$3.00.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 rue St-Denis, 844-1793. Relâche.

THÉÂTRE-MIDI DU MAURIER: 84 ouest, rue Ste-Catherine 861-7488. "Le démon du midi" de Roger Garand.

THÉÂTRE DE QUAT-SOUS, 100 est, av. des Pins. "Pieds nus dans le parc", de Neil Simon, adaptation française d'André Roussin, avec Louise Turcot, Nini Durand, Réjean Lefrançois, Georges Groulx et Gaston Lepage. Mise en scène de Richard Martin.

Variétés

CAFÉ CAMPUS, Chemin de la Reine Marie. Mardi relâche.

PANCHO 1442 Bleury 844-3130. De mercredi à dimanche: "Conventum": 21.30 et 23.00. Entrée sem. \$2.00, V.S. \$2.50.

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691. Tous les mercredis: Soirée de poésie, avec Janou St-Denis. Jeudi, vendredi et samedi: "L'Infonie", quatuor de Walter Boudreau: 22h et minuit. Entrée: \$1.00.

ÉVÈCHÉ: Place Jacques-Cartier, 861-5731. Mardi: "Ste-croix - Bankley" à 21.30, 23.30.

CAFÉ DU QUAI: Magog, (819) 843-9007. Relâche.

LA POUDDRIÈRE: de l'île Ste-Hélène, 526-0821. Le théâtre international de Montréal présente: "L'enfant prodige", de Debussy et "Le secret de Suzanne", de Wolf Ferrari. Mini-opéras chantés par Bruno Laplante, Paul Trépanier et Paule Verschelden et Céline Dusault, au piano, Colombe Pelletier. Du mardi au vendredi, 20h30 et le samedi: 18h30 et 21h30. Jusqu'au 19 juin.

GRAND SALON DU DOMAINE MASCOCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De mercredi à samedi: "Dyonisos": 23h et 1h.

CAFÉ DES BERGÉS: 805 St-Antoine, Lachine. Vendredi et samedi:

Groupe "Pleine lune": 8.30. Entrée: \$1.00. Dimanche: "Violence et passion L. Visconti": 2.00, 8.00. Entrée: \$1.50.

SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine, ouest, 861-0657. Mardi, mercredi: Winter Garden.

CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 843-8620. Vendredi, samedi et dimanche: "Alain Lefèvre au piano à 21.00.

LA CROUTE: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. Richard "Jos" Leroux, Marcel Picard: 20.00. Entrée libre.

IMPRÉVU DE L'HOTEL IROQUOIS, Relâche.

SALLE WILFRID-PELLETIER, "Michel Fugain et le Big Bazar".

THÉÂTRE MAISON-NEUVE (Place des Arts): Du 9 au 15 juin: "Reveen" hypnotiste, Mercredi et jeudi: relâche.

LA BOITE A CHANSONS, de l'Hotel Méridien, 4, Complexe Desjardins, 285-1450. Du 9 au 20 juin: "Lucille Dumont", du mercredi au dimanche, à 21h30 et 23h.

Télévision

●9.00
7 Dessins animés
12 Romper room

●9.30
5 6 Mr. Piper — Enfant
12 Karen's yoga

●9.45
7 Dessins animés

●9.55
10 Horaire-bienvenue

●10.00
5 6 The friendly giant - enfant
7 10 30 A la bonne heure
12 The community

●10.09
4 Musique Marc Legend

●10.15
2 (9) (11) 13 En mouvement "Anti-douleur"
4 Dessins animés
5 6 Mon ami

●10.25
12 Take Kerr

●10.30
2 (9) (11) 13 Topino
4 Au bout du fil
5 6 Mr. Dressup - Enfant
12 Ed Allen

●10.45
2 (9) (11) 13 La souris verte

●11.00
2 (9) (11) 13 Conseil express - "Coiffure: mise en plis"
5 6 Sesame street - Éducation
12 Joyce Davidson Show — Interview

●11.15
30 Dessins animés

●11.30
2 (11) La maison des bois
4 Dessins animés
7 10 30 Fantan Dédé
(9) En marches courtes
12 The art of cooking - "Filet de Haddock a l'espagnole"
13 Midi-Soleil

●11.45
4 Monsieur météo

●11.50
4 Les informations

●12.00
2 (11) Les chevaux du soleil "Le cheval Balzane"
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean Show - Variétés.
7 Informa bloc
10 30 Patof raconte
12 Pay cards

●12.30
2 (9) (11) 13 La porteuse de pain
7 10 30 Les Tannants - Variétés.
12 Magic Tom's Road show

●12.55
5 6 News

●1.00
2 (9) (11) 13 Sur des roulettes
4 Les tannants - Variétés.
5 Movie time - "Three steps north"
6 Mary Hartman, Mary Hartman
12 Summer Theatre - "Target risk"

●1.30
2 (9) (11) 13 Téléjournal
6 Coronation Street — Téléroman
7 Bonjour l'été
10 Ciné-mardi "Le roi du racket"
30 La fête de la St-Jean dans l'Outaouais

●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma "Le testament d'Albert Schweitzer"
4 Plein feu sur les arts
5 6 The Edge of night - Téléroman
7 Théâtre des étoiles "Coup fourré"
12 What's the good word - jeu.
30 Outaouais

●2.45
4 Cinéma "La grande farandole"
●3.00
5 6 Take Thirty
7 10 30 Pour vous mesdames
12 Another world - Téléroman.

●3.30
5 6 Celebrity cooks
●4.00
2 (9) (11) 13 Sesame
5 6 Forest Rangers
7 10 30 Patofville
(9)NC La montagne magique
12 Celebrity dominoes - Jeu.

●4.15
4 Dessins animés

●4.30
2 (9) (11) 13 Le major Plum-Pouding "Le bouquin du boucanier".
4 En vacances avec Claudine
5 6 Mr. Dressup
7 10 30 Les cadets de la forêt
(9)NC Sesame street
12 Definition - Jeu

●5.00
2 (11) Daniel Boone "L'enlèvement du pré-dident"
4 Banana Splits
5 6 It's your choice
7 10 30 Thibaud
(9) 13 Cinéma de 5 heures "Cette nuit et toujours"
12 It's your move - Jeu

●5.30
4 Adèle
5 6 The Partridge family
7 10 30 Capitaine

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.)
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

Scarlet
(9)NC Un québécois à travers le monde
12 The New price is right - Jeu
●5.55
4 Monsieur météo
7 10 La route des pionniers
●6.00
2 (11) Ce soir - Information
4 7 10 30 Parle, parle, jase, jase...
5 Around the city with Bob
6 The Honey Mooners
(9)NC Mille et un emplois
12 Pulse - Information
●6.15
(11) Nouvelles régionales
●6.25
9 (11) Nouvelles du sport
●6.30
5 6 The city
(11) Ce soir
●7.00
2 (11) Le monde merveilleux de Disney "Le prince et le pauvre".
4 Aujourd'hui le 15 juin
5 6 Bon appétit
7 Juke Box
12 The Bobby Vinton show
(9) Le 9 vous informe
(9)NC Les arts martiaux "Judo féminin".
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 Les touche-à-tout
30 Le Quotidien - Information
●7.15
17 Sans point ni couture
●7.30
4 7 10 30 Symphonien
5 6 Celebration
12 The Bionic Woman "A thing of the past".
(9) 13 La cuisine d'aillieurs
(9)NC Afrique... zoom sur le Québec
17 Honni soit qui mal y mange "Il était un foie...".
●8.00
2 (9) (11) 13 La petite semaine
4 Auto-patrouille
5 6 On The Evidence
7 10 30 Les arpentés verts
17 Dans la tête des hommes "L'éveil".
●8.30
2 (9) (11) 13 Erreurs judiciaires "Juges et partie".
4 Monsieur country
7 10 30 Les découvertes du 10
12 John Allan Cameron
(9)NC Scene I, prise 4. "Les accessoires et l'éclairage".
17 Mêlez-vous de vos affaires
●9.00
2 (9) (11) 13 Les Mohicans de Paris
4 7 10 30 Sauve qui peut "L'espionne".

5 6 Finlay and company
12 The rookies "Code five affair"
(9)NC Le monde de M. danse
30 L'homme de fer
●9.30
2 (9) (11) 13 Le 60
5 6 Look who's where
(9)NC Québec URSS "Comment voient les animaux".
17 Nos épaulettes
●10.00
12 Olympiad "Jesse Owens returns to Berlin".
4 7 10 30 Qui dit vrai?
5 6 The complete Victor Borge
(9)NC Des idées pour en faire
●10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
5 6 To see ourselves
(9)NC 24 heures à la fois
●10.50
2 (9) (11) 13 Nouvelles du sport
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) Ainsi va la vie
4 Monsieur météo
5 6 News
7 10 La couleur du temps
(9) Ciné-soir "Match contre la mort".
(9)NC Mille et un emplois
13 Ciné-soir "Pieds nus dans le parc".
30 Outaouais aujourd'hui.
●11.05
4 Dialogue
●11.15
7 10 Sans pantoufles - "Apache".
●11.20
12 Pulse
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin show - Variétés.
●11.30
6 Montreal Tonight
30 Ciné-aujourd'hui - "La révolte de sparte".
●12.00
2 (11) Cinéma "Scènes de chasse en bavière".
6 Cine-six "I met him in Paris".
(9)NC Afrique... zoom sur le Québec
12 The 12 midnight movie - "Edison, the man".
●12.30
4 Musique Marc Legend
●12.52
5 Music with Marc Legend
●1.00
10 Le 10 vous informe
●1.30
2 Le téléjournal
(9)NC Tele-Sport Digest
●2.00
(9)NC Cowtown Rodeo
●3.00
(9)NC Roller Derby

Vers une légère remontée du court métrage québécois

par Jean-Pierre Tadros

Les cinémas au Québec commencent à faire un meilleur accueil aux courts métrages québécois. C'est ce qui ressort d'un compte rendu présenté la semaine dernière par M. Raymond-Marie Léger au Congrès annuel de l'Association des propriétaires de cinéma du Québec.

Faisant le bilan de la diffusion des films de l'Office du film du Québec dans les salles commerciales de cinéma, M. Léger note en effet que du 1er avril 75 au 31 mars 76, il a été présenté dans les salles et ciné-parcs du Québec 66 films de l'OFQ qui ont tenu l'affiche pendant 241 semaines dans 10 villes et 31 salles différentes, réunissant ainsi plus d'un million de spectateurs. Ce qui veut dire qu'en l'espace d'un an le nombre de films a triplé, et

que le nombre de salles et le nombre de spectateurs ont doublé. Quant au nombre de semaines-écran, note M. Léger, il est passé de 149 à 241.

Ce qui n'est pas une mince victoire, d'autant plus

que la plupart des salles commerciales en dehors de Montréal et Québec présentent généralement un programme double, donc ne peuvent présenter des courts métrages; ce qui en limite consi-

dérablement les possibilités de diffusion.

M. Léger, qui était directeur de l'OFQ, est actuellement conseiller cadre auprès de la nouvelle Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel (DGCA). L'année dernière, au Congrès de l'Association des propriétaires de salles de cinéma il avait présenté à ces derniers "un plaidoyer en faveur d'une présence plus marquée du court et moyen métrage québécois". Plaidoyer qui semble donc avoir été entendu.

Et non seulement à Montréal et à Québec, mais aussi dans dix autres villes du Québec. "La province a commencé à nous découvrir", souligne donc M. Léger qui cite à l'ordre du mérite du cinéma québécois, les villes de Sherbrooke, Victoriaville, Drummondville, Lac Mégantic, Ste-Adèle et Plessisville.



M. Raymond-Marie Léger (à droite) et Paul Gendron, président sortant de l'Association des propriétaires de cinéma du Québec.

d'un jour

par Kathleen Francoeur

Dans le cadre de la Semaine du Patrimoine se tiendra, à l'hôtel de ville de Laval, une exposition d'objets et de documents historiques, organisée par la Société d'Histoire de l'Île Jésus, du 21 au 27 juin.



Toutes les nouvelles "tounes" pour le prochain long jeu de Louise Forestier sont prêtes et n'attendent plus que le mois d'août pour être enregistrées; le titre de l'album est déjà choisi, ça sera "La maison". Juste un petit problème: le batteur du groupe Forestier, André Leclerc qui tentait de "grimper après les murs" l'autre soir, est tombé, et s'est cassé les deux poignets...pour un batteur, paraît que ça n'est pas bien commode!

Samedi, le 19 juin, à l'école Jean-Jacques Olier (311 avenue des Pins, métro Sherbrooke) aura lieu une fête populaire organisée au profit de "Place du Soleil", un centre pour personnes âgées situé dans le quartier St-Jacques. Il y aura spectacle et danse avec: Jean Marcoux, Jean Rioux et Pierre Sansfaçon (violin, guitare, contre-basse) ainsi que "Les Gens Gais", Jocelyn Bérubé, David Vachon, David MacLauchlin, Bob Rob, Willy Mitchell (violin, guitare et banjo), les "Blues-Roses" et bien d'autres. Le prix d'entrée est de \$2.

A la Galerie Nikon, 2162 ouest rue Ste-Catherine, se tient présentement et jusqu'au 1er août, une exposition internationale de plus de 100 photographies olympiques des temps passés et présents prises par des photographes sportifs de renommée mondiale.

Les Editions Quinze lanceront jeudi de cette semaine, un album photos de Serge Grenier, ex-Cynique intitulé "Le Québec mur à mur" et qui comprend quelques deux cents photos d'une certaine publicité qui forme un décor hétéroclite et insolite à travers le Québec.

Un nouveau Centre d'art ouvrira ses portes, à compter du 24 juin à St-Germain de Grantham: "Le Théâtre des Ancêtres". C'est le poète-chansonnier Georges Dor qui en sera l'animateur et Théâtre des Ancêtres". C'est

plus d'une salle de spectacle, abritera une galerie d'art, un comptoir d'artisanat et un casse-croûte. Tous les jeudi, vendredi et samedi soirs, on y présentera ou des chansonniers, ou de la musique ou du théâtre.

les choix du jour

Télévision

Cinéma (R.C.) à 14h30: "Le testament d'Albert Schweitzer". Biographie d'Albert Schweitzer, musicien et philosophe, surtout connu pour son amour des déshérités du Gabon.

Mélez-vous de vos affaires (R.Q.) à 20h30: La situation des syndiqués et des non-syndiqués. — Avantages et désavantages de la syndicalisation. Avec Lise Payette.

Le 60 (R.C.) à 21h30: Documentaire d'une heure sur les Forces armées canadiennes.

Ainsi va la vie (R.C.) à 23h: Une sélection de "Second regard", présentée par Jacques Houde. — L'église dans la rue, l'Eglise des catacombes; fresque sur le mouvement hippie et ses répercussions; les deux types de paroisse canadienne-française à Toronto: le style col bleu et le style hippie.

Cinéma (R.C.) à minuit: "Scènes de chasse en Ba-

vière". Un drame, réalisé par Peter Fleischman, avec Martin Sperr; dans un petit village de Bohême, des bruits courent à propos de moeurs particulières d'un jeune homme (Allemagne, 1969).

Radio

Présent, édition québécoise (CBF 690) à 9h05: Le livre vert de Jean-Paul L'Allier: réactions des gens du milieu. Relaxe (CBF 690) à 14h02: Monique Jones parle du Tremplin, un organisme qui a pour but d'aider les ex-détenus; Jeanne Prud'homme parle des lignes de la main.

Portraits (CBF-FM, 100.7) à 16h30: La Divine Greta Garbo.

Variétés

A l'Evêché: "Ste-Crpx-Bankley": Estelle Ste-Croix et Ron Bankley, deux anciens membres du Ville Emard Blues Band.

le jour livres

par Gaëtan Dostie

Bouche rouge de Lapointe

Le dernier recueil de Paul-Marie Lapointe a été lancé au Musée d'art contemporain: une foule de quelque 200 personnes était venue saluer le poète et sa femme Gisèle Verreault qui a illustré le tout petit livre d'art de 13 lithographies originale. **Bouche rouge**. Sous la direction de Claude Haeflery, on a fait un diaporama à partir du livre. Lapointe y récite ses propres textes et Gisèle improvise des vocalises. Un travail exceptionnellement bien fait, sobre et envoûtant. Un expérience qu'on devrait poursuivre...

Dérives, revue multiculturelle francophone

Dérives est une revue publiée à Montréal plus ou moins régulièrement. Le numéro 3-4 vient d'arriver dans les kiosques. La revue quitte le seul champ littéraire pour nous offrir un numéro consacré au Cinéma. La revue se propose de susciter une nouvelle conjoncture culturelle entre les pays du Tiers-Monde et le Québec. Une revue de bonne tenue qui mérite l'intérêt. Au sommaire: "Cinéma arabe, cinéma dans le Tiers-Monde, cinéma militant: entretien avec Khémas Khayati" (un tunisien professeur de cinéma à Paris); un texte de Fernando Solanas qui raconte son expérience sur "Le troisième cinéma: l'expérience du groupe "Cine liberacion"; Elément pour une théorie du cinéma africain; Férid Bourghedir, aussi quelques films arabes sont présentés: "le film militant dans trois continents est un répertoire très révélateur et utile. A la fin, un poème de Jean Jonassaint, l'animateur principal de la revue. Adresse: C.P. 398, succursale M, Montréal, H1V 3M5.

Enfin l'Estuaire

Lancée à Québec, dirigée par Claude Fleury, Jean-Pierre Guay, Pierre Morency et Jean Royer, l'**Estuaire** est une revue de création. Dans le premier numéro, deux poèmes de Morency, Royer, Guay et Jacques Gagneau voisinent un texte de Roger rappelant ces événements littéraires que furent à Québec, les "poètes sur parole" et "la murale du Grand Théâtre de Québec" de Claude Péloquin. Déjà un excellent numéro qui promet. Abonnement: \$10 pour quatre numéros; adresse: **Estuaire**, C.P. 828, H.-V., Québec.

Jeu, numéro 2

Les Quinze publie la seule revue consacrée au théâtre québécois, **Jeu**. Dans ce second numéro, un éditorial piquant de Gilbert David; une présentation d'une troupe de recherche théâtrale, "La veillée"; une critique de la **Nef des sorcières**; une analyse historique des **Saltimbanques** (1962-1969); une étude sur les "Conditions du théâtre pour enfant et du Ve festival de Wrocław, aussi la première partie d'une analyse du Théâtre Euh!. Une revue que tous ceux qui s'intéressent au théâtre se doivent de lire. Une exceptionnelle tenue. Dans le prochain numéro, on annonce le fameux texte de Gauvreau publié par le groupe de théâtre Zéro en 1970 mais aujourd'hui introuvable, "Réflexion sur un dramaturge débutant". Abonnement: 3 numéros/année: \$9; adresse: C.P. 1600, Succursale E, Montréal, H2T 3B1

Vient de paraître

Les Quinze en collaboration avec Grasset, publie l'essai très discuté de Maurice Clavel, journaliste au **Nouvel Observateur** et militant chrétien, "**Dieu est Dieu, nom de Dieu!**". Stanké pour sa part, avec Les Presses de la cité, présente **Les fils du Goulag** de l'arménien Armand Maloumian; au Seuil, une étude remarquable d'Alfred Simon, **Les signes et les songes, essai sur le théâtre et la fête**, aussi le roman d'Anny Duperey, **L'admiroir** et dans la collection politique, **L'âge de l'autogestion** de Pierre Rosanvallon; aux Editions Galilée, un essai coriace du philosophe Jean-Paul Lambert, **Le porte képi**; chez Léméac, l'étude de Marielle Durand sur **L'enfant-personnage et l'autorité dans la littérature enfantine**; chez Albin Michel, **La Révolution d'octobre était-elle inéluctable?** du russe Roy Medvedev; chez Flammarion, l'essai de Jean Hamburger, **L'Homme et les hommes**; à la Table ronde, l'essai de Jean-Marc Varaut sur **La liberté des temps difficiles**; chez Denoël/Gonthier, **La Femme soleil** d'Anna Mullstein, étude des femmes et le pouvoir à la lumière de Saint-Simon.



Marv Levy n'aura que l'embaras du choix!

par Simon Beauregard

Les Alouettes de Montréal ont officiellement ouvert leur camp d'entraînement dimanche à Lennoxville alors que 37 recrues se sont rapportées à l'instructeur Marv Levy. Sept vétérans se sont également présentés sur le Campus de l'Université Bishop.

C'est la première fois que les Alouettes tiennent leur camp dans cette localité située à dix milles de Sherbrooke, dans les Cantons de l'Est. On sait qu'en raison des Jeux Olympiques, les Alouettes ne peuvent s'entraîner au collège militaire de St-Jean comme au cours des dernières années.

Parmi les 37 recrues, on compte 15 Canadiens dont trois Québécois de langue française: Pierre Gélinas, Gabriel Grégoire et Yvon Thibault. Quant aux aspirants américains, 17 ont au moins déjà eu l'expérience d'un camp d'entraînement de la Ligue nationale.

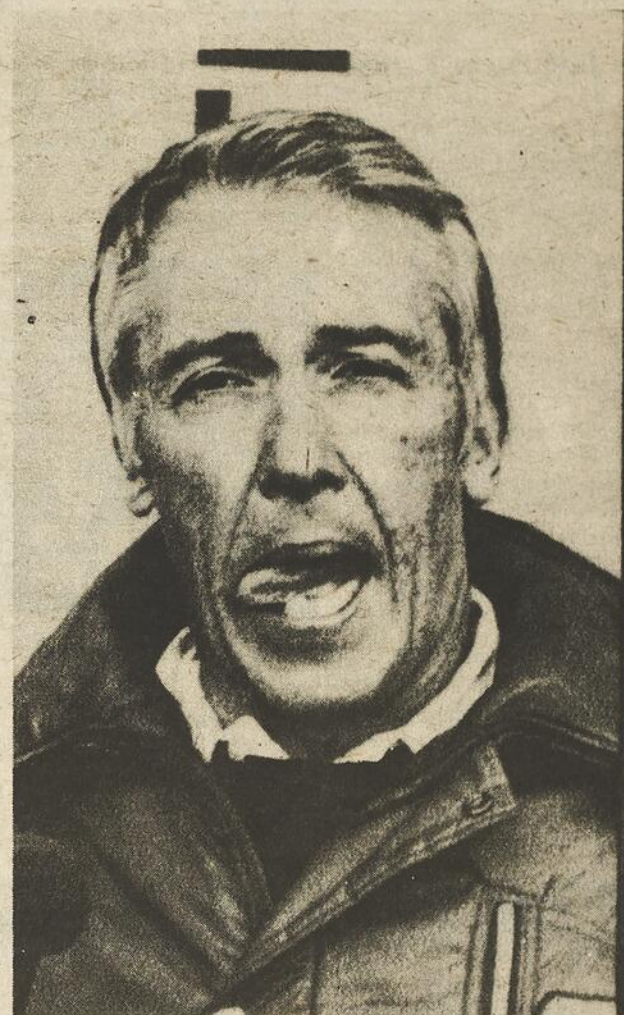
Les sept vétérans déjà sur les lieux sont: les quarts Jimmy Jones et Sonny Wade, les gardes Doug Smith et Gary Chown, les ailiers offensifs Joe Petty et Ian Mofford ainsi que le demi défensif Randy Rhino.

Bien que la formation montréalaise soit la meilleure de la ligue, quelques changements sont à prévoir. Plusieurs points d'interrogation viennent compliquer la tâche de Levy. Larry Sherrer pourra-t-il jouer aussi brillamment qu'il l'avait fait avant sa blessure, s'il peut jouer? Ian Mofford peut-il jouer régulièrement? Wayne Conrad est-il vraiment remis de sa blessure subie au match d'étoiles? Gene Gaines est-il fini? Wade et Jones sauront-ils jouer avec assez de régularité pour "s'en sortir" comme la saison dernière? Bref, un tas d'énigmes

à solutionner. Mais la talent y est, ça c'est certain (refrain bien connu).

Semble-t-il au départ qu'on est assez puissant du côté des ailiers offensifs pour se permettre de muter Joe Petty à la défensive. Le nouveau venu Brock Aynsley apparaît fiable pour le remplacer mais il n'a jamais prouvé qu'il est un joueur capable de tirer son épingle du jeu en jouant régulièrement. Le départ de Skip Eaman ne nous privera pas d'un receveur du calibre des Evanshen, Gabriel et autres mais son travail comme bloqueur était fort efficace. Son excellent esprit d'équipe ne nuisait pas non plus. Cependant, Aynsley, représentera une meilleure cible que Eaman, étant plus grand et beaucoup plus rapide.

Il y a également le retour du secondeur Chuck Zapiiec qui devrait renforcer la défensive. Zapiiec n'est pas aussi spectaculaire que Junior Ah You mais il est aussi sinon plus efficace que le colosse Hawaïen. Avec Carl Crennel et Mike Widger, Zapiiec devrait fournir aux Alouettes une des meilleures lignes secondaires au Canada. La ligne offensive est stable avec les Yochum, Braggins, Randall, Conrad et autres et devrait à nouveau constituer un des points forts de l'équipe. Quant au "front four", pas de problème avec Fanucci, Weir, Judges et Ah You. C'est presque le "rideau d'acier", version LCF! En somme, on a raison d'être optimiste chez les Alouettes puisque les joueurs qui ont remporté la Coupe Grey au cours des deux dernières saisons (ou presque!) sont à nouveau de retour à Montréal. Et la relève semble bonne.



Marv Levy ... quelques changements à prévoir

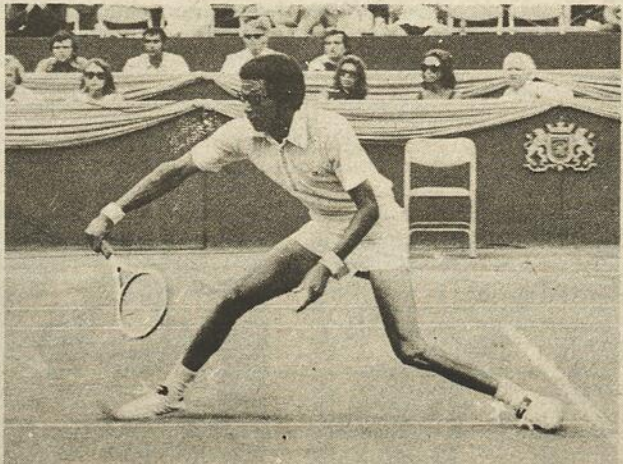
bref sport

Arthur Ashe classé favori au tournoi de Wimbledon

WIMBLEDON, Angleterre — Arthur Ashe, qui a subi l'élimination au tournoi de Nottingham hier, a été classé grand favori en simple aux championnats de tennis de Wimbledon qui débiteront la semaine prochaine.

Ashe est suivi de Jimmy Connors qu'il avait battu en finale l'an dernier, puis au troisième rang vient le Roumain Ilie Nastase qui n'a jamais réussi à gagner le titre des simples de Wimbledon. Le Suédois Bjorn Borg est classé quatrième, suivi de l'Italien Adriano Panatta qui vient d'enlever les championnats internationaux d'Italie et de France, de l'Argentin Guillermo Vilas et de l'Américain Rosco Tanner.

Chez les femmes, la tête de série numéro un est l'Américaine Chris Evert, tenante du titre, suivie de l'Australienne Evonne Goolagong-Cawley, Virginia Wade, Martina Navratilova et Olga Morozova.



Arthur Ashe... le grand favori

La Birmanie n'enverra pas d'athlètes aux J O d'été

RANGOUN — Un quotidien de Rangoun rapportait hier que la Birmanie n'enverra pas de délégation aux Jeux olympiques de Montréal par mesure d'austérité financière.

La Birmanie, qui a participé à tous les Jeux olympiques d'été depuis 1948, avait initialement fait connaître son intention d'envoyer des boxeurs et des haltérophiles à Montréal.

L'URSS sera absente aux 1,500, 3,000 et 5,000...

LONDRES — Pour la première fois depuis 1952, les Soviétiques n'aligneront pas de concurrents aux 1,500 mètres, 3,000 mètres steeple chase et 5,000 mètres aux Jeux de Montréal.

Cette décision a été prise par la fédération soviétique d'athlétisme en raison des piètres résultats obtenus sur ces distances au cours de la fin de semaine lors des championnats nationaux tenus à Kiev.

Montanez passe aux Braves

ATLANTA — Dans une transaction conclue avec les Giants de San Francisco, les Braves d'Atlanta ont obtenu le premier-but Willie Montanez, l'arrêt-court Craig Robinson et un joueur des mineurs en retour du premier-but Darrell Evans et du deuxième-but Marty Perez.

Montanez, qui est âgé de 28 ans et en est à sa huitième saison dans les majeures, présentait une moyenne de .318 au bâton et un total de 20 points produits. Il a d'abord joué pour les Phillies de Philadelphie pendant cinq ans et, en 1975, il est passé aux Giants avec lesquels il a maintenu une moyenne de .302, cogné 10 circuits et produit 101 points.



Lee Trevino, un des favoris au championnat de golf des Etats-Unis qui aura lieu cette semaine à Atlanta, a averti les organisateurs qu'il devait se retirer de la compétition à cause d'un nerf dorsal coincé.

Trevino, qui a remporté le prestigieux tournoi en deux occasions, a ressenti de vives douleurs au cours de la première ronde du tournoi de Kemper qui s'est déroulé en fin de semaine et il a dû abandonner avant qu'il puisse compléter cette ronde.

Répétition générale de basket



Des rencontres internationales de basket-ball seront présentées au Centre olympique Etienne-Desmar-teau, les mercredi et jeudi 16 et 17 juin prochains.

Tenues à titre de répétition aux Jeux olympiques de Montréal, au mois de juillet, ces rencontres internationales opposeront les équipes masculines et féminines du Canada à celles de Pologne (femmes) et d'Espagne (hommes). De plus, les équipes masculines et féminines des provinces de l'Ontario et du Québec y disputeront deux matches amicaux.

Les billets seront en vente aux guichets du Centre Etienne-Desmar-teau, 3430, rue de Bellechasse, aux prix de 3, 2 et 1 dollars.

HORAIRE

MERCREDI 16 JUIN

19H00 Pologne (f) - Canada (f)
21H00 Espagne (h) - Canada (h)

JEUDI 17 JUIN

14H00 Ontario (f) - Québec (f)
16H00 Ontario (h) - Québec (h)
19H00 Pologne (f) - Canada (f)
21H00 Espagne (h) - Canada (h)

Rugby à Montréal

(LE JOUR) — Les Barbarians, une sélection de rugby tout-étoile qui groupe les meilleurs éléments des équipes d'Ecosse, d'Irlande, du pays de Galles et d'Angleterre, affrontera ce soir à l'Autostade de Montréal l'équipe du Québec à compter de 20 heures.

Même si les Barbarians forment une équipe de tournée, cela n'en fait toutefois pas une formation d'occasion. Ils ont été délégués par la Grande-Bretagne à titre d'ambassadeurs du rugby avec mission de disputer des matches d'exhibition de grande qualité.

Les Barbarians, qui ont déjà visité le continent en 1957, en seront donc à leur deuxième tournée ici et même s'ils sont trop forts pour la sélection québécoise, on s'attend toutefois à une lutte vive de la part des porte-couleurs locaux.

Le calibre de jeu s'est nettement amélioré au cours des années ici et lors de la dernière tournée en Angleterre de l'équipe canadienne, la fiche totale a été de sept victoires, un match nul et deux défaites.

Une avant-première olympique

A moins d'un mois des Jeux,

découvrez les installations olympiques : le stade, la piscine, le vélodrome et plusieurs autres,

familiarisez-vous avec les sports olympiques ;

applaudissez 3000 athlètes québécois, canadiens et étrangers ;

Le tout à prix populaires : \$1 \$2 \$3

	Athlétisme	Stade olympique	26, 27 juin	\$1, \$2,
	Aviron	Bassin olympique Ile Notre-Dame	26, 27 juin	\$1, \$2
	Basketball	Centre Etienne-Desmar-teau 3430 est, rue de Bellechasse	16, 17 juin	\$1, \$2, \$3
	Boxe	Arena Maurice-Richard	26, 27 juin	\$1, \$2
	Haltérophilie	Arena Saint-Michel 3440 est, rue Jarry	26 juin	\$1
	Handball	Centre Claude-Robillard 1000, av. Emile-Journault	26, 27 juin	\$1
	Judo	Vélodrome olympique	26, 27 juin	\$1, \$2
	Lutte	Centre sportif Maisonneuve	26, 27 juin	\$1, \$2
	Natation plongeon water-polo water-polo	Piscine olympique Piscine olympique Piscine olympique Centre Claude-Robillard	26-29 juin 26-29 juin 26-29 juin 26-29 juin	\$1, \$2, \$3 \$1, \$2, \$3 \$1, \$2, \$3 \$1, \$2
	Tir	Stand de tir olympique de L'Acadie route 3 via Laprairie	26, 27 juin	gratuit

Achetez vos billets aux comptoirs TRS. Vous trouverez tous les détails sur place. Allons-y!

TRS

1010 ouest, rue Sainte-Catherine Suite 1240, Tél: 878-3811

Montréal :

Miracle Marts :

1, Place Alexis-Nihon Montréal 216, Qué.

931-3861

6700, chemin de la Côte-des-Neiges Montréal 249, Qué.

735-5246

399, boul. Taschereau Greenfield Park, Qué.

671-5521

3, Place Longueuil Longueuil, Qué.

679-6190

West Island Mall 3205, chemin des Sources Dollard-des-Ormeaux, Qué.

683-3200

4325 est, rue Jean-Talon Montréal 452, Qué.

725-2418

7455 est, rue Sherbrooke Montréal 427, Qué.

351-3200

1101, boul. Curé-Labelle Ville de Laval, Qué.

688-1010

1055, boul. des Laurentides Ville de Laval, Qué.

669-1791

7850, boul. Champlain LaSalle, Qué.

365-5213

180, boul. d'Anjou Châteauguay, Qué.

691-3730

2800, rue Remembrance Lachine, Qué.

637-4481

5800, boul. Cavendish Côte-Saint-Luc, Qué.

482-4710

Simpsons :

977 ouest, rue Sainte-Catherine Montréal 110, Qué.

842-3241

7895, les Galeries d'Anjou Ville d'Anjou, Qué.

353-3300

6790, route Transcanadienne Pointe-Claire, Qué.

697-4870

3045, Le Carrefour Laval, Qué.

687-1540

Autres :

Montréal Trust 777 ouest, boul. Dorchester

Place Ville-Marie Montréal 113, Qué.

861-1681

Québec :

Miracle Mart 2440, boul. Laurier

Sainte-Foy, Qué.

(418) 653-2891

Miracle Mart 4350, 1ère Avenue

Charlesbourg, Qué.

(418) 626-7341

Sherbrooke, Qué. :

Miracle Mart 50 sud, rue Belvédère

Sherbrooke, Qué.

(819) 569-9755

Sorel, Qué. :

Miracle Mart 250, rue Fiset, Sorel, Qué.

(514) 742-4521

Saint-Jérôme, Qué. :

Maison Hattem 340, rue Saint-Georges

Saint-Jérôme, Qué.

(514) 432-9795

Trois-Rivières, Qué. :

Miracle Mart Centre des Rivières

4025, boul. des Forges

Trois-Rivières (819) 379-1524

Ottawa, Ont. :

Miracle Mart 100, Bayshore Drive

Ottawa, Ont.

(613) 829-9191

Miracle Mart 1595, rue Merrivale

Ottawa, Ont.

(613) 224-6604

Voyager Colonial Ltée. 265, rue Catherine

Ottawa, Ont.

(613) 238-5900

Burlington, Vt. :

Vermont Transit Lines 135, rue Saint-Paul

Burlington, Vt. 05401

(802) 864-6811 (802) 862-9671

Plattsburg, N.Y. :

Greyhound Bus Terminal 240, rue Cornelia

Plattsburg, N.Y. 12901

(518) 563-1480

Glen Falls, N.Y. :

First National Bank 237-241, rue Glen

Glen Falls, N.Y.

Classée 6e au monde au tir à l'arc

Plus personne ne rit de Lucille Lessard

(LE JOUR) — "Tous les garçons ont bien rigolé parce que j'étais la seule fille du coin à faire du tir à l'arc. Alors je me suis dit: bon... je vais leur montrer ce dont je suis capable", confie Lucille Lessard, en qui plusieurs voient une future championne olympique.

Mlle Lessard n'avait que 14 ans au moment de cette prise de décision. Elle n'a pas dû la regretter puisque seulement deux ans plus tard, elle devenait championne junior du Canada, en 1973. Mais là ne s'arrête pas

cible fixe et en parcours. 6e à la compétition internationale de Montréal 75. 3e aux championnats américains sur cible fixe en 1975.

C'est à cause de toutes ces performances que Lucille, à 19 ans, est considérée comme l'un des archers les plus talentueux à se qualifier aux épreuves de tir à l'arc qui auront lieu à Victoria (C.B.), du 19 au 22 juin prochain en vue de la sélection olympique de tir à l'arc.

En 1974, alors qu'elle n'en était qu'à sa troisième année de compétition, elle

telles sa grande dextérité, sa dédication sa condition physique, son intelligence, sa persévérance, et, surtout, son pouvoir de concentration sont de précieux atouts.

"Au niveau olympique, confirmait récemment Gord Mitchell, gérant de l'équipe et ancien archer de compétition, le tir à l'arc est à 80 pour cent un art intellectuel. Il vous faut quasiment diriger la flèche avec votre volonté."

"Lucille possède le don de tirer sous pression, de poursuivre Mitchell. En fait,



sa récolte de titres et son tableau de chasse — c'est le cas de le dire — en impose aujourd'hui. L'année suivante, elle remportait le championnat canadien à l'intérieur tout en profitant de cette compétition pour établir un record mondial à 18 mètres.

Championne canadienne sur cible fixe et en parcours en 1974. Championne du monde en parcours en 1974. 4e aux épreuves de sélection pour les championnats du monde de 1975. 7e aux championnats du monde sur cible fixe à Zagreb en 1975 (meilleure performance canadienne). Championne canadienne sur

émergeait sur la scène internationale en raison des titres précédemment énumérés. On la nommait alors l'athlète de l'année au Québec et l'athlète junior de l'année à la Fédération canadienne des sports. Lucille, à l'orée des Jeux olympiques, se classe présentement sixième à l'échelle mondiale.

Bonne nageuse et adepte du patin de fantasia, sportive complète, quoi! elle s'adonnera au tir à l'arc à l'insistance de son professeur de latin au secondaire, Léonard Brisson, instructeur de l'équipe nationale canadienne.

D'après ce dernier, les qualités de sa protégée,

Lucille est à son meilleur sous la pression. Et c'est là justement que se situe la différence entre bons et moyens archers."

"Je pense que ses chances de remporter une médaille sont très bonnes, estime pour sa part Brisson. "Là où je me pose des questions, c'est pour la première place. Il faut toujours un peu de hasard et de chance mais j'espère que cette aide du ciel viendra du fait qu'elle évoluera devant ses amis sur un terrain qu'elle connaît bien. Les tournois olympiques de tir à l'arc auront lieu à Joliette.

Alors toutes les chances seront de son bord ...

Le scrutin en vue du choix des étoiles va bon train

NEW YORK (AP) — Le coéquipier Willie Stargel, des Pirates de Pittsburgh, George Foster et Dave Concepcion, des Reds de Cincinnati, ont pris les devants dans le scrutin en vue du choix des étoiles de la Ligue nationale de baseball.

Stargel, qui a participé aux matches d'étoiles à six reprises, a devancé Steve Garvey, des Dodgers de Los Angeles, au 1er-but avec 195.757 votes contre 173.792.

Concepcion a aussi devancé l'arrêt-court Larry Bowa, du Philadelphia, avec un total de 197.351.

Foster occupe maintenant le 2e rang chez les voltigeurs, derrière Greg Luzinski, des Phillies, avec 154.300 contre 160.477. Bake McBride, du St-Louis, a descendu au 3e rang avec 132.581.

Par contre, les autres meneurs de la première semaine du scrutin, Johnny Bench, Joe Morgan et Pete

Rose, des Reds, possèdent toujours une avance confortable à leur position.

Le receveur Bench, qui a commencé sept matches d'étoiles d'affilée, a totalisé 330.119 votes, contre 168.767 par Bob Boone, des Phillies.

Morgan, au 2e cousin, a récolté 336.485 votes, contre 268.422 par Dave Cash, des Phillies.

Rose mène au 3e but avec 276.029, contre 146.010 par Ron Cey, des Dodgers.

les statistiques

baseball

Matches d'hier non compris

Ligue nationale

Lanceurs probables pour aujourd'hui

Montréal, Carrithers (2-4) à San Diego, Foster (1-3) San Francisco, Halicki (4-9) à Philadelphie, Carlton (1-3) Chicago, Renko (2-2) à Cincinnati, Gullett (5-2) Los Angeles, Hooton (5-5) à New York, Matlack (7-1) Atlanta, Ruthven (5-5) à St-Louis, Rasmussen (3-5) Pittsburgh, Medich (4-5) à Houston, Rondon (2-1)

Dimanche

Cincinnati 4-9, St-Louis 0-12 Pittsburgh 6, Atlanta 5 Chicago 8, Houston 3 New York 4-4, San Francisco 2-1

Los Angeles 6, Montréal 3 San Diego 5-4, Philadelphie 0-3

Hier

Chicago à Cincinnati Atlanta à St-Louis Pittsburgh à Houston Montréal à San Diego

Classement Section est

	G	P	Moy.	Diff.
Phil.	38	17	.691	—
Pitts.	32	25	.561	7
N.Y.	30	32	.484	11 1/2
Chic.	26	31	.456	13
St-L.	25	33	.431	14 1/2
Mont.	19	32	.373	17

Section ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Cin.	37	22	.627	—
L.A.	35	25	.583	2 1/2
S.D.	31	26	.544	5
Hou.	29	32	.475	9
Atl.	22	34	.393	13 1/2
S.F.	23	38	.377	15

Ligue américaine

Lanceurs probables pour aujourd'hui

Kansas City, Splitterff (5-6) à Détroit, Lemancyxk, (0-0). Baltimore, Palmer (6-7) à Chicago, Gossage, (5-3) New York, Ellis (5-4) à Minnesota, Redfern (1-2) Cleveland, Kern (5-2) ou Hood (1-4) à Texas, Perry (6-4)

Milwaukee, Colborn (3-7) à Californie, Ryan (4-7) Boston, Jenkins (5-6) à Oakland, Blue (6-6)

dimanche

Cleveland 8-9, Chicago 5-7 Texas 7, New York 1 Californie 10, Détroit 7 Boston 10, Minnesota 2 Kansas City 8, Baltimore 4

Hier

Boston au Minnesota Kansas City à Détroit Californie à Milwaukee

Classement Section est

	G	P	Moy.	Diff.
N.Y.	31	22	.585	—
Clev.	27	27	.500	4 1/2
Bos.	25	27	.481	5 1/2
Dét.	24	29	.453	7
Bal.	24	31	.436	8
Milw.	21	29	.420	8 1/2

Section ouest

	G	P	Moy.	Diff.
K.C.	36	19	.655	—
Tex.	32	21	.604	3
Chic.	27	26	.509	8
Minn.	27	27	.500	8 1/2
Oakl.	27	31	.466	10 1/2
Cali.	24	36	.400	14 1/2

Rendement des Expos

Au bâton						Au monticule								
	ab	pts	cs	cc	pp	moy.		g	p	ml	cs	bb	rab	mpm
Lyttle	17	1	6	1	5	.353	Murray	0	3	40.0	34	15	13	3.15
Morales	44	5	13	0	6	.295	Stanhouse	3	2	40.0	34	22	13	3.37
Mangual	120	21	34	2	11	.283	Granger	1	0	28.2	29	15	14	3.41
Foli	170	15	46	4	24	.271	Rogers	2	4	70.2	59	25	44	3.42
White	170	21	43	2	18	.253	Carrithers	1	4	40.2	39	32	19	3.73
Foot	103	13	26	3	8	.252	Fryman	7	4	78.0	83	26	47	3.92
Frias	26	3	6	0	3	.251	Warthen	1	6	50.2	42	37	39	4.59
Carter	155	16	37	4	21	.239	Scherman	2	2	31.1	29	11	15	4.65
Jorgensen	139	12	32	3	11	.230	Dunning	0	0	14.1	15	5	12	5.14
Dwyer	61	7	14	0	4	.230	Kirby	0	5	34.2	33	26	20	5.14
Roenicke	22	3	5	0	1	.227	Lang	1	5	34.2	33	26	20	5.14
Mackanin	179	23	40	4	18	.223								
Parris	180	23	39	2	23	.217								
Thorton	148	19	30	5	25	.203								
Cox	20	2	3	0	0	.150								
Fryman	27	1	2	0	1	.074								

Les meneurs

Ligue nationale (basé sur 100 apparitions)

	m	ab	p	cs	Moy.
Robinson, Pit	42	142	22	50	.352
McBride, SL	39	137	23	51	.347
Oliver, Pit	49	147	30	68	.342
Morgan, Cin	49	165	46	56	.339
Griffey, Cin	54	204	51	69	.338
Rose, Cin	59	240	54	81	.338
Foster, Cin	54	201	31	70	.333
Crawford, SL	50	169	25	56	.331
Cey, LA	57	209	33	69	.330
Boone, Phi	47	152	24	50	.329

Circuits: Kingman, New York 22, Schmidt, Philadelphie, 16.
Points produits: Foster, Cin. 53; Perez Cin., 50.
Lanceurs: Matlack, N.Y., 7-1 .875; Hough, Los Angeles, 7-1 .875.

Ligue américaine (basé sur 100 apparitions)

	pj	ab	pts	cs	moy.
McRae, KC	55	209	36	76	.364
Brett, KC	55	225	35	79	.351
Lynn, Bos	44	167	25	58	.347
LeFlore, Dét	48	196	32	65	.332
Bostock, Min	38	142	20	47	.331
Carew, Min	53	209	32	67	.321
Carty, Cle	51	178	26	57	.320
Yount, Mil	50	188	22	59	.314
Staub, Dét	53	185	23	58	.314
Munson, NY	57	221	29	69	.312

Circuits: Yastrzemski, Bos., Otis, K.C., chacun 11; Bando, Oakland, 10.

Points produits: Burroughs, Texas, 46; Chambliss, NY, 41.
Lanceurs Bird, K.C., 7-1 .857; Singer, Minn., 5-1 .833.

Crosse

Ligue senior de crosse

	Vall	Mont	Mag
	4 4 0 112 121 8	2 6 2 127 142 6	2 7 1 113 168 5

Windsor 17, Shawinigan 13

Dimanche

Montréal 17, Magog 17 Caughnawaga à Valleyfield

Classement

	g	p	n	bp	bc	pts
Caug	9	0	1	175	93	19

Ligue junior de crosse

	g	p	n	bp	bc	pts
Shaw	7	2	1	186	143	15
Vall	2	3	0	149	139	14
Mont	5	2	1	109	111	11
Wind	3	9	0	157	185	16
Qué	2	8	0	155	165	4

Dimanche Montréal 17, Québec 15

Foreman-Frazier: ce soir ou jamais

UNIONDALE (Reuter) — Les deux anciens champions du monde des poids lourds George Foreman et Joe Frazier se retrouveront ce soir sur le ring du Coliseum, à Nassau, dans l'île de Long Island, pour un combat en 12 rounds.

Celui qui sera vaincu pourrait bien voir par la même occasion ses espoirs d'obtenir une chance de reconquérir la couronne mondiale définitivement enterrés.

Car au-delà de la bourse confortable — \$1 million pour chacun — qui leur est assurée, les deux hommes pensent à un nouveau match contre le tenant du titre Mohamed Ali.

Frazier est le plus impatient de retrouver ce dernier dont il a triomphé une fois et qui l'a ensuite battu à

deux reprises. Il n'a certes pas besoin de continuer à boxer pour l'argent. Il possède une résidence dans le quartier le plus chic de Philadelphie, un ranch de 800 hectares en Caroline du Sud, sept voitures de luxe et des biens évalués à \$2.5 millions.

Foreman n'est pas aussi à l'aise au point de vue financier mais il aura l'avantage de l'âge — 28 ans contre 32 pour Frazier — du poids, de la taille et de l'allonge. Il se souviendra aussi qu'il a déjà battu Frazier avant la limite lors d'un combat pour le titre il y a trois ans.

Depuis qu'il a été dépossédé du titre par Ali au Zaire en 1974, Foreman n'a pas été très actif. Il s'est contenté de matches exhibitions et n'a livré qu'un seul véritable combat, mettant KO à cette occasion son

compatriote Ron Lyle il y a six mois.

Foreman reconnaît qu'il lui faut frapper maintenant un grand coup, au propre comme au figuré, pour revenir au tout premier plan, et pour ce combat, il s'est préparé avec un sérieux frisant l'acharnement.

Frazier n'a pas négligé son entraînement non plus.

Il n'envisage pourtant pas de rattraper les gants en cas de défaite. "Pourquoi, demande-t-il, j'aime boxer".

Lors de leur dernier combat, à la Jamaïque, il était monté sur le ring grand favori. Les positions seront cette fois inversées. Foreman possède un palmarès enviable: 41 victoires et une seule défaite, celle que lui infligea Ali, contre 32 victoires et trois défaites pour Frazier.



George Foreman à gauche, livre ici lors de la pesée officielle un petit duel "psychologique" à Joe Frazier. Les deux s'affronteront ce soir au Nassau Coliseum et le perdant pourrait bien avoir à accrocher ses gants...

L'équipe de boxe est amputée de 3 membres

L'équipe olympique canadienne de boxe comprendra huit boxeurs au lieu de 11 espérés par l'Association canadienne de boxe amateur, a révélé hier le chef de mission, Maurice Allan.

Allan a rappelé que, lorsque le comité de sélection de l'AOC a demandé à la FCBA en décembre dernier combien elle comptait envoyer de boxeurs aux J.O., celle-ci s'est dite satisfaite d'une représentation de six membres.

Toutefois, on a soumis une liste finale de 11 membres "sans tenir compte des critères originaux".

Les noms des deux boxeurs montréalais, le poids moyen Bryan Gibson et le poids mi-lourd Roger Fortin, ainsi que celui du poids lourd de la Nouvelle-Ecosse, Carroll Morgan, ont été retirés de la liste finale.

En réduisant la liste, Allan a noté que l'ECO ne mettait pas en question l'habileté des trois boxeurs enlevés, mais demandait à

l'ACBA si, "selon les tenues antérieures affichées, elle pouvait vraiment présenter une équipe de 11?"

Québécois

Trois Québécois sont au nombre des sept boxeurs qui se sont rendus au camp d'entraînement à St-Jean en fin de semaine: le poids mouche Ian Clyde, de Montréal, cinq fois champion canadien et deux fois champion de l'Amérique du Nord; le poids plume Camille Huard, deux fois champion national, de St-François de Pabos en Gaspésie; et le mi-moyen Michel Prévost, de St-Hubert.

Les autres élus sont Chris Clarke, de Halifax, champion des Jeux panaméricains en 1975 et champion canadien des mi-moyens légers; Chirs Ius, de Vancouver, champion national à quatre reprises et membre de l'équipe canadienne à Munich en 1972; le champion canadien des mi-moyens à deux reprises Carmen Rinke,

de l'Alberta; et Sid McKnight, champion canadien des poids mouche légers, de Prince George, C.-B.

De plus, Cleveland Denny, champion canadien des légers à trois reprises, a été accepté par l'AAOC, mais il devra obtenir la permission de la Guyanne afin de représenter le Canada.

SPECIALISTE TAPIS

R
guy riopel l...

décoration
tapis - draperies
lunettes - préfaits
et tapisseries
Nettoyage de tapis

279-8545
550 est. St-Zotique
Service à domicile
ESTIMATION GRATUITE

Permis 50477

une petite odyssée



dans les îles grecques

ATHÈNES • CORINTHE • EPIDAURE • MYCENES • OLYMPIE • ZANTE • DELPHES
ST-LUC • LEVADIE • CAP SOUNION • AEGINE • POROS • HYDRA
MYKONOS • RHODES • CRÈTE • (Heraklion-St-Nicholas) • CANAL DE CORINTHE

\$995

(18 jours)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 25 AOÛT 1976
Départ de Montréal : 10 septembre / Départ d'Athènes : 27 septembre

S.V.P. noter : Les hôtels sont tous de première classe et les visites soit à Athènes soit durant le tour classique des îles sont gratuites.
Un supplément de \$90.00 est exigé pour chambre individuelle. Seul un passeport valide est requis, pas besoin de visa.

Pour renseignements supplémentaires, s.v.p. vous adresser

AGENCE DE VOYAGE PAMEL LTÉE

5325 B Avenue du Parc (entre Fairmounth et St-Viateur) M. Denis 272-1111

C'est officiel

Ferragne y sera

(LE JOUR) — C'est maintenant officiel, Claude Ferragne fera partie de l'équipe canadienne d'athlétisme pour les Jeux de Montréal et se joindra à Claude Forget et Greg Joy dans la formation du saut en hauteur.

Malgré ses contre performances lors des essais de sélection tenus dimanche dernier au stade Claude-Robillard, Ferragne a vu la chance lui sourire en vertu de la qualité de ses performances passées cette année. Il a donc été préféré à John Beers avec qui il a terminé sur un pied d'égalité à 2m.22 dimanche.

Forget, pour sa part, s'était déjà qualifié pour les Jeux la semaine dernière au Peps de Québec et Joy, lui, a remporté la compétition de sélection et s'est qualifié immédiatement.

nom de la banque _____

adresse _____

date _____

payez à l'ordre de le jour du homard \$ _____

100 dollars

No compte: _____ signature _____

BIÈRE ET VIN
SUR PLACE

arèna de st-bruno

1290 LIONEL H. GRISÉ
ST-BRUNO DE MONTARVILLE PQ

DANSE EN
SOIRÉE

le 18 juin, à 19 heures

C'EST

LE JOUR

du

homard

Venez manger, à satiété, du homard frais des Îles de la Madeleine pour aussi peu que \$15. (par personne).

Faites votre "apparition" à Saint-Bruno. Venez vous régaler en participant à la fête.

AUCUN BILLET NE SERA VENDU A LA PORTE

ACHETEZ VOS BILLETS AUJOURD'HUI MÊME

SOUPER BÉNÉFICE

C'est facile!

Remplissez soigneusement le coupon-réponse ci-joint. Indiquez clairement votre nom, votre adresse et le nombre de billets désirés. Joignez un chèque ou un mandat-poste à l'ordre de "LE JOUR DU HOMARD" et postez le tout immédiatement. Vous recevrez vos billets par retour du courrier ou passez prendre vos billets aux endroits suivants:

DÉPOSITAIRES DES BILLETS

MONTRÉAL

- RIVE-SUD — DÉPANNEUR B7 RUE BOURGOGNE CHAMBLY
- NETTOYEUR LE BARON 1409 MONTARVILLE ST-BRUNO
- VOYAGES UNIK, 1574 CH. CHAMBLY, LONGUEUIL
- LIBRAIRIE DU SCORPION, MAIL CHAMPLAIN BROSSARD
- LE BONHOMME DE LAFONTAINE 292 LAURIER BELOEIL

OUEST — RENAUD-BRAY, 5219 CÔTE DES NEIGES

CENTRE — VOYAGE-PLUS, 1714 ST-DENIS

- LIBRAIRIE DU SCORPION, LES TERRASSES
- LIBRAIRIE GARNEAU, COMPLEXE DESJARDINS

LAVAL — LIBRAIRIE DU SCORPION, CENTRE LAVAL

- EST — LIBRAIRIE DU SCORPION, CENTRE LANGELIER
- LIBRAIRIE DU SCORPION, CENTRE DOMAINE
- LIBRAIRIE DU SCORPION, GALERIES D'ANJOU

QUÉBEC — PIERRE RÉGNIER 170 FRASER, 522-6419

HULL — MARIO VARIÉTÉS PLACE RIEL BLVD MONT-BLEU

SAGUENAY — LA ST-JEAN — VIOLETTE DION — 543-1290 545-0139

TROIS-RIVIÈRES — J-R SAVARD 1952 DENOUE — 375-5105 379-0146

17 JUIN 1976

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC

LE JOUR DU HOMARD

387 Lebeau,
Montréal H4N 1S2,
P.Q.

(S.V.P. écrire en lettres moulées)

Nom.....
Adresse.....
Ville.....
Code Postal.....

Veillez trouver ci-inclus un chèque ou un mandat-poste à l'ordre de "LE JOUR DU HOMARD" au montant de pour billet(s).

Nous serons de la fête.* don

* Il est important que vous indiquiez si vous serez de la fête ou s'il s'agit d'un don d'encouragement.